

Je suis...
LIBRARY

Sept camions français
incendiés
au Pays basque
espagnol
LIBRE PAGE 7

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauv-Méry

Directeur : André Laurens

Les dossiers
du « Monde »

Page 26

Les enjeux
du conseil européen

Gary Hart isolationniste ?

Walter Mondale, le candidat du parti démocrate, parviendra-t-il à bloquer le « kriegspiel » de Gary Hart ? Tel était l'enjeu des élections primaires et des « caucus » organisés le 13 mars dans neuf États de l'Union. Leurs résultats auront une influence majeure sur la lutte que se livre l'ancien vice-président de Jimmy Carter et le jeune sénateur du Colorado pour obtenir l'investiture de leur parti dans l'élection présidentielle de novembre prochain.

On dit souvent que les questions de politique étrangère comptent pour très peu dans une campagne électorale américaine. C'est une affirmation un peu présumptueuse. Comment nier le rôle déterminant de la guerre du Vietnam sur les élections de 1968 et la « réinvention » politique de Richard Nixon ? Et sur celles de 1972 ? Comment nier que Jimmy Carter fut d'une certaine manière victime des événements d'Iran en 1980 ?

La politique étrangère, en fait, intervient toujours, même d'une manière diffuse, dans le débat électoral. La consultation de cette année s'échappera sans doute pas à la règle, ne serait-ce que parce que de nombreux Américains sont inquiets de l'interventionnisme de leur président, que ce soit en Amérique centrale ou au Proche-Orient, et de son « bellicisme » à l'égard de l'Union soviétique.

Bien qu'il ait surtout axé sa campagne sur la nécessité de promouvoir des « idées nouvelles en politique intérieure », le sénateur du Colorado n'a pas entièrement ignoré certains problèmes diplomatiques ou de défense nationale. Il s'est rallié de bonne heure au principe d'un « désarmement progressif », mesure qui implique évidemment l'attente de l'ouverture de négociations sur le désarmement avec Moscou, mais il n'est pas du tout favorable à une réduction du budget militaire américain ; il préconise au contraire une augmentation de 4 % à 5 %, compte tenu de l'inflation, et un réexamen des besoins des États-Unis en la matière. Les armes classiques ont, selon lui, été trop négligées au profit de « systèmes » fort coûteux et à l'efficacité douteuse, comme le missile intercontinental MX, le bombardier à long rayon d'action B1 ou les porte-avions mastodotes.

Ce réalisme a valu à Gary Hart les critiques acerbes d'un George McGovern, qui ne reconnaît décidément plus son « fidèle » des années 70, et même de Walter Mondale, qui l'accuse de ne pas suffisamment se préoccuper du désarmement. Le sénateur Hart a pourtant longtemps bataillé pour la ratification du traité SALT 2, signé à Vienne par Brejnev et Carter. Mais il défend aussi le principe du « plus un moins deux » (« Build-down ») en matière de désarmement - destruction de deux anciens systèmes d'armement pour toute mise en place d'un nouveau - cher à Ronald Reagan, mais que récuse Walter Mondale.

C'est en matière d'intervention des forces américaines à l'étranger que Gary Hart est le plus radical. S'il s'éleva contre l'opération américaine à la Grande - qui a été fort populaire aux États-Unis - il est très critique de la politique d'ingérence militaire croissante suivie par Ronald Reagan en Amérique centrale. Il fut aussi l'un des premiers à réclamer le retrait du contingent américain de Beyrouth - ce qui était fort sensé, à voir comment le président Reagan a sommé la retraite dans la précipitation.

Mais ce sont ses vues sur le Golfe et le détroit d'Ormuz qui soulèvent la plus grande controverse. Selon lui, en effet, les États-Unis n'ont pas à se porter garants de la liberté de navigation dans cette région stratégique. « Nous n'avons pas besoin de ce pétrole et nous n'avons pas à gaspiller des vies américaines pour cela », a-t-il récemment déclaré, ajoutant que cette tâche devait être assumée par les Européens et les Japonais.

Isolationnisme ? Une vieille règle de la politique américaine veut que l'isolationnisme soit surtout un argument électoral, beaucoup plus rarement un principe de gouvernement.

L'opposition libanaise veut des réformes profondes

Le dirigeant chiite, M. Nabih Berri se dit déterminé à obtenir à la conférence de Lausanne l'abolition du système confessionnel

De notre envoyé spécial

La dernière séance des travaux de la conférence libanaise de réconciliation s'est ouverte ce mardi 13 mars à Lausanne, en présence de M. Khaddam, vice-président syrien. Lundi soir, des bombardements particulièrement violents avaient atteint les deux secteurs, chrétien et musulman, de Beyrouth. Vingt-quatre personnes, dont quatorze enfants, ont été tués et une cinquantaine de personnes ont été blessées.

Lausanne. - S'il fallait se fier au déroulement de la séance inaugurée de la conférence de Lausanne lundi soir 12 mars, on serait tenté de soutenir avec M. Rachid Karamé, l'un des chefs de l'opposition sunnite, qu'il y avait 99 % de chances que la réunion se solde par une entente mettant fin définitivement à la guerre civile du Liban. Le président Amine Gemayel a prononcé un discours dont le caractère unitaire, la sérénité et l'ouverture d'esprit sont propres à élever au-dessus des querelles partisans qui ensanglantent son pays depuis neuf ans.

« Le chef de l'état a notamment affirmé l'importance de la coopération entre les cycles de sang et de larmes et qu'elle sera annonciatrice d'une ère nouvelle pour un nouveau Liban », avant de déclarer que tous les sujets, à l'exception de l'unité et de la pérennité du Liban, étaient ouverts à discussion et à des réformes, changements et évolutions ». Il a dit envisager un Liban basé sur le principe de l'égalité des chances entre toutes les régions, toutes les communautés, tous les groupes et tous les citoyens, en tant que « nation à la souveraineté intacte, libre de ses décisions, stable, fortifiée dans son indépendance acquise par le martyre et le sang ».

Le président Gemayel a en outre défini quatre priorités qui devraient servir de bases aux travaux du congrès :

- 1° Mettre un terme radical à l'état de guerre par un engagement à respecter le cessez-le-feu de manière immédiate, totale et définitive ;
- 2° Réaffirmer l'accord, la position et l'action en vue de l'unification et de la libération du Liban ;
- 3° Faciliter le rapprochement sur les projets de réformes dans les divers domaines et questions dans l'intérêt du Liban ;
- 4° Former un gouvernement d'union et de salut national à qui incomberont les charges et les res-

ponsabilités de la prochaine et dernière étape.

Il a rendu hommage à la Syrie et à l'Arabie Saoudite et a été notamment déclaré convaincu que le président Hafez El Assad userait de toute son influence pour « aider le Liban à atteindre un stade de santé et de stabilité (...) pour le bien mutuel des deux pays et des autres intérêts arabes ». M. Gemayel a aussi remercié les quatre pays participant à la force multinationale à Beyrouth (France, États-Unis, Grande-Bretagne, Italie).

Le débat qui s'ensuivit fut - selon les termes du conseiller présidentiel, M. Waddi Haddad - « franc, amical et positif ». Les échanges furent en tout cas courtois et dépourvus de toute passion. Un premier accord a été conclu : une commission ad hoc représenterait toutes les factions à été constituée pour rendre la cessez-le-feu « définitif » ; les participants sont encore convenus que ceux qui violeraient la trêve seraient désarmés et châtiés sur-le-champ.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Accord des Dix sur la réduction de la production laitière

- « Les intérêts français ont été bien défendus » affirme M. Michel Rocard.
- « Le gouvernement a trop lâché », nous déclare le président de la FNSEA.

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). - Dans la nuit du 12 au 13 mars, les ministres de l'Agriculture des Dix se sont mis d'accord sur un programme de réduction de la production laitière dans la Communauté. Celle-ci, qui a atteint 103 millions de tonnes en 1983, ne devra pas dépasser 97,8 millions de tonnes en 1985-1986. Au cours de la campagne 1984-1985 qui commence le 1^{er} avril prochain, année de transition, la production de lait sera limitée à 98,8 millions de tonnes.

Pour que le plafonnement qui a été décidé afin de mettre un terme à la surproduction soit effectivement appliqué, des quotas seront attribués

à chaque des États membres, puis répartis au choix par laiterie ou par exploitation. Les exploitants produisant au-delà de leurs quotas seront frappés d'un « prélèvement », c'est-à-dire d'une taxe très dissuasive.

En outre, les ministres de l'Agriculture ont transmis à leurs collègues des affaires étrangères, qui eux aussi siègent à Bruxelles, un rapport sur l'état de leurs travaux concernant l'élimination graduelle des maints compensatoires monétaires (MCM). Ils sont parvenus, selon M. Rocard, qui préside la réu-

nion, à un accord partiel qui traite l'essentiel des questions. C'est dire que les ministres de l'Agriculture qui délibèrent ce mardi des autres dossiers de la réforme de l'Europe verte, et en particulier des disciplines à imposer à certaines productions méditerranéennes (blé dur, conserves de fruits et de légumes, raisins secs), ont considérablement débarrassé le terrain avant le conseil européen des lundis 19 et mardi 20 mars.

L'ajournement du contentieux européen et, par là même, la relance de la Communauté dépendent maintenant principalement de la réponse que donnera M^{me} Thatcher aux offres qui lui seront faites par ses partenaires pour alléger de façon durable la contribution du Royaume-Uni au budget européen. La tactique suivie avec détermination par la présidence française place ainsi le gouvernement britannique devant ses responsabilités : les autres pays membres, conformément au pacte souscrit à Stuttgart en juin dernier, ont consenti des efforts de rigueur substantiels. Il reste aux Anglais à montrer à leur tour qu'ils sont capables de faire preuve de conciliation.

« Les solutions adaptées sont difficiles, douloureuses. La production agricole européenne va devoir s'organiser sur une interdiction de croissance. Ce n'est pas une surprise. La pilule est donc amère, mais le fait qu'un accord ait été possible montre que l'Europe est sauvable, même si elle n'est pas encore sauvée », a commenté M. Rocard à l'issue de la discussion consacrée au dossier laitier. Il a observé que « le conseil avait été très lucide sur les risques d'éclatement de la Communauté », rappelant que la politique agricole commune, « c'était la chance pour les agriculteurs du Marché commun, et en particulier pour les agriculteurs français, de pouvoir vendre leurs productions aux pays partenaires à des prix supérieurs aux prix mondiaux ».

PHILIPPE LEMAITRE.
(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR Sport

Les échappés de la course cycliste Paris-Nice ont buté, lundi, contre un barrage d'ouvriers en colère. Briseurs de chaînes contre briseurs de grèves ? On en est venu aux mains devant les caméras de la télévision. Bernard Hinault a montré aux travailleurs en lutte qu'il savait lutter aussi avec ses poings et qu'il avait un direct

du droit à faire trembler la classe ouvrière.

Le peloton des cégestistes s'est finalement dispersé, passant ses plâis, tandis que le cortège des manifestants du pédalier reprenait sans entrées son voyage précaire sur les routes de notre douce France.

BRUNO FRAPPAT.

FRONDÉ DANS LE PARTI CONSERVATEUR EN GRANDE-BRETAGNE

La « dame de fer » contestée

De notre correspondant FRANCIS CORNU

Londres. - Mme Thatcher devrait travailler « un petit peu moins », savoir se faire seconde, consulter davantage l'ensemble du gouvernement - ainsi que les membres de son parti - et préciser sa « stratégie », sinon la redéfinir. C'est gentiment dit, sur le ton de la prévention, mais personne ne s'y trompe : il s'agit d'une critique sévère, d'autant plus significative qu'elle émane d'un des éléments les plus représentatifs de la majorité actuelle.

Ces « conseils » viennent en effet d'être donnés au premier ministre par M. Edward Du Cann, président du « Comité 1922 », qui regroupe la masse des « sans-grade » du Parti conservateur à la Chambre des Communes, ces députés que l'on appelle les « backbenchers » parce que, n'ayant pas de fonctions gouvernementales, ils occupent les bancs du fond. Ce comité n'a guère d'influence sur la ligne du parti, mais il est une instance incompara-

ble pour mesurer l'opinion de la base parlementaire. Or, cette opinion est aujourd'hui morose.

Le jour où M. Du Cann tenait ces propos, le Sunday Times publiait un sondage indiquant qu'en cas d'élections générales, le Parti travailliste pourrait l'emporter avec un écart de 3 % des voix. Le Guardian avait fait de même quelques jours plus tôt. C'est la première fois, depuis deux ans - depuis la veille du conflit des Malouines, - que le Parti travailliste arrive en tête dans ce genre de simulation.

Surprenant changement, neuf mois seulement après l'écrasante victoire des Conservateurs aux élections de juin 1983. La différence était alors de près de 15 % des suffrages, au détriment du Labour. Certes, personne, pas même Mme Thatcher, n'imaginait que les Conservateurs pourraient maintenir longtemps un avantage aussi important, mais de là à penser qu'il puisse s'estomper si rapidement...

Les remarques présentées par M. Du Cann résumaient toute une

série de récriminations exprimées plus ou moins ouvertement au sein du Parti conservateur ces derniers mois. Si le président du « Comité 1922 » n'a pas hésité à faire état publiquement (au cours d'un débat télévisé) de telles observations, d'ordinaire transmises plus discrètement, c'est qu'il n'avait pas été entendu et jugeait nécessaire d'insister.

Voilà donc une mise en garde. Les « backbenchers » conservateurs se plaignent de n'être pas assez en contact avec le pouvoir qu'ils soutiennent, de ne pas suffisamment participer aux décisions, et en cela, ils traduisent un malaise qui est resté jusqu'au sein du gouvernement. Certains ministres ont récemment confié à leur entourage qu'ils reprochaient à Mme Thatcher d'agir de plus en plus souvent en se passant de l'avis du Cabinet pour ne compter que sur celui de quelques rares ministres dont le dévouement est inconditionnel. Cette absence de consultations normales est devenue évidente au moment où a été annoncée l'interdiction des organisations syndicales au centre des écoles de Cheltenham.

(Lire la suite page 7.)

L'avenir de l'école privée

Les négociations sur la titularisation des maîtres auraient progressé

Lire page 10
l'article de Charles VIAL

Stendhal/Laurent

Jacques Laurent
STENDHAL
comme
STENDHAL

ou le mensonge ambigu

«Un livre anglant que Stendhal eût aimé»
Dominique Fernandez/L'Express

«Grâce à Jacques Laurent, Stendhal est plus vivant que jamais.»
Jean-François Fogel/Le Point

Le patrimoine malade de la copropriété

I. - Une démocratie de fait

« La copropriété, j'en suis revenue. Quand on a acheté, on s'était dit, avec mon mari, qu'on ferait mieux de rembourser un emprunt que de payer tous les mois à fonds perdus un loyer exorbitant, surtout qu'il nous fallait une pièce de plus pour que les enfants aient chacun leur chambre. Bien sûr, il y avait les charges à payer, plus lourdes qu'on aurait cru avec le chauffage collectif et l'ascenseur. On y arrivait quand même. Mais maintenant ça ne va plus. A la dernière assemblée - on n'y va pas d'habitude, ça ne sert à rien, mais là on avait fait un effort - ils se sont laissés emporter par le syndic et l'architecte et ils ont décidé de refaire la toiture au lieu de l'arranger. Il y en a pour une fortune. J'ai voté contre. Je ne parlerai pas. D'ailleurs, je vais aller voir une association de locataires. On me conseillera. » Le ral-

par JOSÉE DOYÈRE
sonnement de Mme X... est des plus courants.

Nombreux sont les copropriétaires qui, ayant acheté un appartement, n'ont pas eu conscience qu'ils entreraient dans un univers de relations et de décisions collectives soumis aux règles complexes d'une loi (celle du 10 juillet 1965) et d'un décret (celui du 17 mars 1967). La loi et ses textes d'application ont eu effet instaurer un régime d'assemblée, avec un maximum de possibilités de recours individuel contre les décisions prises. Pour bien fonctionner, ce régime nécessite, de la part de chacun des copropriétaires, une connaissance réelle de ses mécanismes et la conscience d'être responsable de l'état et de l'entretien du patrimoine collectif que constitue les « parties communes ».

Cette situation idéale ne se rencontre que très rarement. Dans la plupart des cas, seuls le syndic et quelques membres du conseil syndical (s'il en existe un) possèdent cette connaissance. Que les copropriétaires mécontents se tournent vers des associations pour chercher aide et assistance n'est donc pas surprenant. A la Confédération générale du logement (CGL) (1), les problèmes de copropriété sont ceux d'environ 40 % des adhérents. « La copropriété, c'est une démocratie de fait. Et les gens ne sont pas prêts à vivre cette démocratie, à vivre collectivement », dit une des responsables de l'association. Cette opinion est partagée par de nombreux syndics : « Les copropriétaires ont trop souvent conservé une mentalité de locataires », dit l'un d'entre eux.

(Lire la suite page 29.)

(1) 45, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris 9^e, tél. 380-43-89.

Le Monde

idées

Les enjeux du Pacifique

par RENÉ DABERNAT

DANS le tumulte d'un monde en pleine mutation, où se joue, en particulier, la place de la France et de l'Europe, un événement majeur est déjà acquis. Cet événement, c'est la montée en puissance de la zone Asie-Pacifique, longtemps sous-estimée mais aujourd'hui reconnue. En revanche, d'autres enjeux, tous d'une extrême importance, restent ouverts. Ils vont orienter pour longtemps le destin de cette immense région qui va de la Chine incombable aux îles parfumées du Sud-Est asiatique, de l'archipel nippon aux espaces australiens, de l'industrieuse Corée aux balcons canadiens et américains du grand Océan.

Le premier tient en une question : la zone d'Asie-Pacifique devient-elle le centre de l'univers ou bien son ascension maternelle-elle simple rééquilibre d'un leadership mondial monopolisé, pendant plus de trois siècles, par les peuples blancs ? La réponse passe souvent par évidence. Notre planète basculerait inexorablement vers le Pacifique comme elle avait basculé, jadis, de la Méditerranée vers la mer du Nord et l'Atlantique après la prise de Constantinople par les Turcs.

Les arguments, certes, ne manquent pas. D'abord, cette région-clé constitue un pôle économique d'une exceptionnelle vitalité, où des centaines de millions d'hommes et de femmes, soudain sortis de l'oubli, travaillent, produisent, échangent, sans relâche. Malgré la crise - qui ne l'épargne pas - elle continue d'accumuler des performances. En 1983, le Japon vient d'enregistrer un excédent commercial record de 20,45 milliards de dollars contre 6,9 milliards en 1982 et 8,74 milliards en 1981 ; le yen toise le billet vert. La Corée du Sud confirme sa percée dans l'électronique et les chantiers navals (22 % de commandes mondiales de navires l'an dernier). Taiwan, Hongkong, Singapour, concurrence de plus en plus les Occidentaux, des blousons de ski à l'informatique, des téléviseurs aux plastiques et aux chaussures. La Chine, de son côté, a pratiquement réalisé en trois ans le plan quinquennal de 1981-1985.

Dès maintenant, la zone Asie-Pacifique - si l'on y inclut la côte ouest des Etats-Unis - absorbe presque les deux tiers des exportations du Japon, de la Chine et de l'Amérique du Nord ; environ 70 % de celles de l'Asie orientale, de l'Océanie et de l'ANSEA (1). C'est dire qu'elle exerce déjà, par ses usines et ses marchés, une réelle force d'attraction. Parallèlement, son rôle politique s'élargit. En 1983, le premier ministre japonais, M. Nakasone, a conclu plusieurs accords avec Pékin (janvier), visité les capitales de l'ANSEA (mal), puis scellé la réconciliation avec Pékin en novembre, lors du voyage au Japon de M. Hu Yaobang, secrétaire général du PC chinois. Il a également accueilli le président Reagan (10 novembre), qui s'est ensuite rendu en Corée du Sud. Enfin, M. Zheo Ziyang a fait aux Etats-Unis, du 7 au 17 janvier 1984, le premier déplacement d'un chef de gouvernement chinois. En avril, Pékin recevra M. Reagan.

La longue période durant laquelle l'Europe constituait le centre du globe et la seule source du pouvoir mondial appartient donc au passé. La zone Asie-Pacifique cesse d'être un sous-produit des rapports entre les Occidentaux et l'URSS. Elle existe par elle-même, déploie sa propre influence régionale aussi bien que mondiale. Affirme son identité, parfois son ambition. Cependant, certains faits corrigent l'impression initiale de suprématie absolue et, sans amoindrir l'ampleur de l'événement, le replacent dans son véritable contexte historique, économique et politique.

Le vieux « pouvoir blanc »

Au-delà comme eu-dehors, la région rencontre des obstacles ou des limites qui mettent en lumière une autre série d'enjeux.

L'enjeu intérieur concerne la place respective des Etats-Unis et du Japon dans le développement de ces vastes espaces. L'Amérique ne s'ouvre pas seulement sur le Pacifique par trois Etats - Californie, Oregon, Washington - où vivent 30 millions d'habitants et où se massent des entreprises de haute technologie (Silicon Valley) et d'aviation (Boeing, Seattle) (2). Elle ressent aussi un puissant attrait pour l'Asie depuis l'expédition du commodore Perry vers les côtes nippones, au siècle dernier. Les Etats-Unis refusent donc, une fois de plus, de laisser le Japon dominer la zone. Certes, les deux pays multiplient les alliances industrielles, comme l'illustre l'accord General Motors-Toyota du 15 février 1983. Ils se partagent, en outre, une grande partie du financement de l'économie coréenne et sud-asiatique. Mais ces alliances, souvent conflictuelles, n'excluent pas un choc ultérieur dans la mesure où, selon un banquier, elles couvrent « une stratégie américaine de reconquête ».

Les réalités corrigent, d'autre part, l'image un peu idyllique d'une Asie à l'abri des rivalités internes. L'histoire a légué de vieux antagonismes ethniques, politiques ou religieux qui refont périodiquement surface et morcellent la région. Comment nier, par ailleurs, que les pays asiatiques les plus prospères subissent à leur tour les effets de la crise ? Le gouvernement de Tokyo vient de présenter le budget le plus austère jamais connu en trente ans. Les dépenses publiques n'augmentent que de 1 % et M. Nakasone annonce des « sacrifices ». En Corée du Sud, en Malaisie, la croissance s'essouffle. Et de récentes grèves soulignent les difficultés de Hongkong.

D'autres enjeux soulignent la vulnérabilité de la zone Asie-Pacifique

RECTIFICATIF. - Dans la lettre de Pierre Berès publiée dans *Le Monde* du 9 mars (p. 2) sous le titre « Aveu de M. Chirac », il fallait lire : « Je propose deux mesures conservatrices » (et non « conservatrices »), comme une coquille nous l'a fait écrire.

aux vents du dehors. Par exemple, le Japon tire ses excédents commerciaux bien davantage de l'Europe (10,41 milliards de dollars en 1983) et des Etats-Unis (18,13 milliards) que du Sud-Est asiatique (6,51 milliards). Son essor et ses achats de pétrole seraient compromis si les Occidentaux limitaient fortement leurs importations ou les subordonnaient à une ouverture plus significative du marché nippon. De même, le boom industriel de l'Asie non communiste dépend beaucoup des commandes étrangères. La Corée du Sud, notamment, traverse une crise parce que celles des Etats du golfe Persique sont tombées à 8 milliards de dollars en 1983, contre 12 milliards en 1982 et 21 milliards en 1981.

Vulnérabilité également en matière de sécurité. L'Empire du Soleil-Levant, quoique devenu un géant économique, reste tributaire de l'Amérique pour relever le défi militaire de l'URSS en Extrême-Orient, où croise une imposante flotte russe. C'est aussi le cas de Taiwan, des pays de l'ANSEA et de la Corée du Sud, dont l'effort de défense (abattu par la chasse soviétique) accroit la dépendance stratégique envers Washington. Même la Chine souhaite que les Etats-Unis et l'Europe demeurent fermes face au Kremlin dans la bataille des missiles, car plus de cent vingt SS-20 sont pointés vers l'Asie jaune.

Pourtant, malgré ces obstacles et ces limites, la zone Asie-Pacifique, contrairement déjà le vieux « pouvoir blanc », hérité de l'époque où l'univers était eurocentrique. C'est une réalité qui pèse lourd. Elle peut devenir encore plus décisive si les pays européens et américains se désolidarisent et se retirent pas le défi, ensemble et sans tarder.

(1) Communication à l'Institut de M. René Serwotte, ancien ambassadeur à Paris, de l'Association des nations du Sud-Est asiatique ou ANSEA (ASEAN en anglais) comprend : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et, depuis peu, Brunei.

(2) Population des Etats-Unis : 231 106 127 habitants, dont Californie : 23 668 000, Oregon 2 633 000, Washington 4 132 000.

« LOUIS DAVID, SON ÉCOLE ET SON TEMPS » d'Étienne-Jean Delécluze

Le glaive et le pinceau

La politique s'apparente davantage à un art qu'à une science, mais nul n'entraîne les hommes dans de grands desseins collectifs sans quelques dons quand même assez différents de ceux qu'il faut pour écrire un roman ou réaliser une œuvre plastique. Malheureusement, les créateurs ne s'en aperçoivent pas toujours, au risque de valider leur génie dans de vrais coupures.

Aragon humiliait ainsi son talent chaque fois qu'il encaissait Joseph Staline. Du moins, l'impériale sainte ne signe jamais de sa main une seule condamnation capitale, même si l'égérie moralement les procès de Moscou, Réformistes et maître de la peinture française, avant la Révolution, Jacques-Louis David endossa directement des responsabilités plus terribles. Député de Paris à la Convention, idôtre de Robespierre, il vota le mort de Louis XVI, puis approuva tous les forfaits commis par la Terreur.

Apparemment, rien ne préparait cet ancien premier prix de Rome, admis à l'Académie royale en 1783, choyé par la haute noblesse, connu du comte d'Artois, à envoyer sa clientèle à l'échafaud avec Denton ou Fehre d'Églarmin. Beaucoup plus tard, son élève et admirateur Étienne-Jean Delécluze décida d'éclaircir ce mystère dans un livre réimprimé par un éditeur audacieux, après cent vingt-huit ans d'oubli. Rempli d'anecdotes sur la Révolution, le Consulat et l'Empire, mais aussi sur David, enthousiaste et pusillanime, opportuniste et généreux, l'ouvrage saisit à merveille la tentation qu'éprouvent parfois les artistes à intervenir dans les événements comme ils travaillent

sur le papier, le glaive ou les couleurs, sans comprendre qu'à la plume, au ciseau, au pinceau se substituent le mariage beaucoup plus redoutable des passions humaines.

De son séjour dans la Ville éternelle, David avait ramené le culte des Antiques, mais aussi le goût d'une peinture virile, en complète rupture avec les chérubins jufflus et tendres bergères de son maître Boucher. En 1784, son Serment des Héveaux triompha auprès d'une opinion assourdie de références romaines. Quand Mirabeau foudroya cinq ans plus tard l'élegant marquis de Brezé, confit dans ses dentelles, devant les états généraux, David crut entendre comme tous les Français mugir les tribuns du forum. Hélas ! l'émotion civique ne résista pas mieux aux épreuves nerveuses qu'aux apprentis sorciers.

D'immenses reniements

Emporté par la tempête qu'aucun meneur ne dominait vraiment, David glaça la Convention par quelques maximes effroyables, en même temps qu'il organisait ses fêtes. « Les hommes sont ce que le gouvernement les fait », lança-t-il entre deux guillemets. Tarré chez lui le 9 Thermidor, il ne sava pas tête qu'au prix d'immenses reniements, n'évita pas la prison, et jura de ne plus s'attacher qu'à « ses principes », honteux de ses compromissions, avec l'Incorruptible. Mais son art comme son cœur exigeaient des héros. Il adula bientôt Bonaparte, exécuta la peinture de son sacre, et figura parmi les principaux gâchis de l'Empire. Dans son

amour des nouveautés, il s'antiche même d'un pape !

Depuis le Serment du Jeu de paume, exécuté sur commande officielle de la Constituante, jusqu'au célèbre tableau du Sacre, les ferveurs changeantes de David légèrent du moins à la France quelques superbes documents d'histoire. Son *Marat assassiné*, le poignant croquis de Marie-Annette sur la charrette des condamnés, figent à jamais quelques hauts instants d'horreur. Par sa fougue, son Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard annonce aussi les tourbillons du romantisme.

Silencieuse sur cette transition, Delécluze s'intéresse davantage aux défauts comme aux qualités fort contradictoires de son maître. Faible, servile même, devant le pouvoir, jusqu'à un âge avancé, David réservait aux jeunes talents admis dans son atelier des trésors de sollicitude. Grâce à cette attention, de prestigieux disciples se formèrent à son école : David d'Angers, Gérard, Girodet, le baron Gros, Ingres, Isabey, et même Ruée, décorateur de l'Arc de triomphe, d'où s'envola encore sa tarouche *Marseillaise*.

La Seconde Restauration exila David avec d'autres anciens conventionnels réjoints. Installé en Belgique avec son cheval, ses toiles, ses pinceaux, il y mourut dans le respect général d'un grand artiste. Malgré sa bigoterie, l'Europe de la Sainte-Alliance honora le génie de ses adversaires.

GILBERT COMTE.
* LOUIS DAVID, SON ÉCOLE ET SON TEMPS. Nouvelle édition annotée par J.-P. Mousnier, éditions Mazarin, 512 p., 120 F.

LETTRES AU Monde sur l'enseignement privé

La « querelle scolaire » fait couler beaucoup d'encre. Y compris celle de nos lecteurs. Dans le courrier qui nous est parvenu ces derniers jours à ce sujet, plusieurs correspondants nous ont envoyés des « lettres ouvertes » au président de la République, qui à M. Michel Bouchareix, secrétaire général du

Comité national d'action laïque (CNAL). Ainsi s'exprime un besoin de s'adresser par le truchement d'un « maître » - le mot est approprié - aux responsables. Faut-il y déceler la difficulté ressentie par les citoyens à se faire entendre en passant par les corps intermédiaires tout

désignés que sont les élus ? Une dominante dans ces correspondances : beaucoup émanent de laïcs qui se déclarent chrétiens, voire pratiquants. Et dont les points de vue divergent ; prenne supplémentaire s'il en fallait de la diversité sur ce problème des opinions de gens nourris à la même foi.

De Mme Annie Morvan, femme, mère, chrétienne, féministe, combattante... en marche... On peut retenir un cri d'indignation, devant le fait que les manifestants de Versailles (le 4 mars) avaient prétendu défendre la liberté, la démocratie... Elle se dit « horrifiée », devant : « Cinq cent mille ou six cent mille personnes rassemblées pour clamer l'amour de leurs privilèges, c'est une provocation ! »

M. Gérard Le Gendre, architecte, est catholique pratiquant. Ses quatre enfants sont dans une école catholique. Il explique pourquoi il ne veut pas aller à la manifestation de Versailles : « Je ne veux pas manifester contre un gouvernement que je soutiens, au côté d'hommes comme Jacques Chirac, qui n'ont rien à y faire, et que l'Eglise aurait dû avoir le courage et l'intelligence d'écrire. Je manifeste donc pour l'école laïque, cette lettre personnelle à vous adressée, ainsi qu'au premier ministre et au cardinal Lustiger. Je continuerai toujours à penser que la place de l'Eglise catholique est aux côtés des hommes démunis plus qu'aux côtés des hommes nantis. Vu mes origines, mon éducation et ma profession, tout le monde dira que je vais et contre mes intérêts » en disant cela, mais je ne le pense même pas, et d'ailleurs là n'est pas la question. La grande œuvre du futur siècle sera de réunir l'Eglise et la gauche au lieu de les opposer, de façon stupide ou criminelle. Opposition en tout cas contre nature.

M. François Boulet, qui habite Beauvais, se présente comme instituteur public, fils et petit-fils d'instituteurs publics. Il s'en prend à Mgr Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale, qui avait pris la parole au cours de la manifestation de Lille, le 25 février, en faveur de l'école privée. « Li même ou Achille Lénart, il n'est pas prédecesseur de Mgr Vilnet. A Lille, avant un des termes énoncés pris, il y eut quelque cinquante ans, la défense des pauvres et des humbles face aux patrons du Nord, vous avez en cette même ville le drame du chômage pris la défense des privilégiés. » M. Boulet ajoute : « Monseigneur Vilnet, je vous ai senti malheureux en fin de compte, j'ai eu l'impression que vous défendiez une cause pour laquelle vous n'êtes pas convaincu. Il est temps, Monseigneur Vilnet, que vous osiez risquer la foi et Jésus-Christ dans d'autres manifestations où vous pourriez d'ailleurs trouver le martyr. Parlez-nous de la foi, parlez-nous de Jésus-Christ, parlez-nous de son

amour des pauvres, des petits, des humiliés, des offensés, parlez-nous de la miséricorde de Dieu, parlez-nous de la grâce... Une enseignante d'un établissement de la zone Asie-Pacifique qui veut garder l'anonymat, conteste que l'enseignement privé se prétende « libre ». « Que signifie « liberté » demande-t-elle, pour ceux qui défont l'Évangile à l'avantage de leur cause et en appellent à la « guerre sainte » pour résister, au nom du Christ, à la titularisation des maîtres, fût-ce par volontariat ? Que signifie « liberté » pour un directeur d'établissement qui censure les initiatives pédagogiques de ses employés » professeurs, au point d'exclure d'autorité un article d'un quotidien réputé « sulfureux » inclus imprudemment dans un dossier d'étude proposé aux élèves ? »

Une dette

Le docteur Jean-Marc Godofroid, de Besumont (Puy-de-Dôme), soutient l'enseignement privé à qui il doit le « sauvetage » de l'un de ses trois fils qui s'est inscrit dans un établissement sous contrat. « Si ce secteur existait plus, dit-il, il ne résisterait pas à deux solutions en cas de difficulté d'un enfant dans un établissement public : faire partie des gens riches qui peuvent multiplier les leçons particulières ou financer intégralement la scolarité de leur enfant dans un établissement non subventionné ou bien faire partie du corps enseignant, situation que je connais bien pour être moi-même un fils d'enseignant, et avoir bénéficié au cours de mes études secondaires de l'aide de mon père, professeur de mathématiques. J'ai donc été un privilégié du cursus scolaire, comme poursuivrait l'être les enfants de M. Bouchareix, qui, je crois, est instituteur. »

M. Jean Albine, d'Ancois, secrétaire du secrétaire général du CNAL, se trompe lorsqu'il dit que l'école « est la seule liberté, c'est l'école laïque ». Selon notre lecteur, « il est regrettable qu'un certain nombre d'enseignants d'établissements publics soient plus soucieux de leur appartenance politico-électorale que de leur appartenance politico-syndicale, ce qui fait que la conscience professionnelle n'existe pas chez ces gens-là ; les faibles et les moins bons ne les intéressent pas, d'où un mécontentement certain chez les parents d'élèves, et c'est pour cela que l'on doit pouvoir changer d'établissement lorsqu'on ne trouve pas la satisfaction attendue. » Le général Rouquet, de Grenoble, partage un avis analogue. Ce qu'il

faut d'abord, c'est changer l'école publique.

« Deux tiers des Français ne veulent pas de l'école unique que propose notre ministre de l'éducation. Pourquoi ? Parce que les parents n'y ont pas la parole, ils n'y sont pas libres, ils n'ont aucune possibilité d'intervention dans les actuels établissements de l'Etat. Ils ne peuvent donc pas combattre si nécessaire ce dont ils ne veulent pas, en particulier : l'enseignement partisan, l'absentéisme des personnels enseignants, le relâchement de l'éducation... Or, l'éducation des enfants est une prérogative des parents, et ceux-ci ne font qu'en déléguer une partie aux enseignants, sous réserve d'un légitime droit de regard. Si le cadre de l'école que propose M. Savary garantirait le droit de regard, il garantirait l'adhésion de davantage de Français. Il faut commencer par reformer l'école publique, pour le meilleur service du public et non de l'Etat, c'est-à-dire dans un lycée, collèges et écoles des structures garantissant la concertation entre enseignants et parents. Rendez libre

l'école laïque, avant de prétendre l'imposer à tous. »

Le mot de la fin reviendra au président de l'association Vivre et Écrire, association pour l'expression écrite des jeunes, qui reçoit toutes lettres tous les mois : « Depuis le naufrage de nos querelles d'adultes, nous une lettre n'évoque ce drame national, mais par contre, tous les jours, qu'ils soient de l'enseignement public ou privé, les adolescents nous disent : « Je m'ennuie en classe ; je ne veux pas continuer à y aller. » Tous les jours, ils nous écrivent, pour les plus âgés, leur angoisse face à leur avenir de chômage. Tous les jours, ils nous crient leur peur d'une guerre mondiale. Tous les jours, ils nous parlent de fugue, de drogue et même de suicide et de mort. Par bonheur, ce sont les mêmes qui cherchent amitié, amour, et qui désirent aimer et être aimés. Et nous, adultes, nous manifestons !

Nous manifestons pour ou contre un enseignement qui, quel qu'il soit, ne correspond pas actuellement aux besoins et aux espérances des jeunes. »

Prix de la Paix MANÈS SPERBER 1905-1984 Porteurs d'eau Le pont inachevé Au-delà de l'oubli CALMANN-LÉVY

Le Monde 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4287-23 PARIS - TÉL. MONDIPAR 650572 F Tél. : 246-72-23

PROCHE... Un en est condam... A TRAVER LE MOND... Tunisie... PANAMA...

Jojo, n'importe

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Quatre experts de l'ONU enquêtent à Téhéran sur les accusations visant l'utilisation d'armes chimiques par Bagdad

Alors que s'ouvre, le mardi 13 mars à Bagdad, une réunion urgente de la Ligue arabe sur la guerre du Golfe, l'Irak a affirmé lundi avoir tué plus d'un millier d'Iraniens au cours des dernières quarante-huit heures sur le front sud.

Le communiqué quotidien du haut-commandement irakien prétend avoir dénombré les corps de trois cent quarante soldats iraniens après l'échec de l'offensive iranienne contre Bassorah. Un nombre important de soldats ennemis ont également été blessés ou faits prisonniers. Huit cent quarante-trois autres soldats iraniens avaient été tués la veille lors de combats dans la même région, précise le communiqué. Pour sa part, la radio irakienne a annoncé que cent cinquante Irakiens avaient été tués dans la progression de l'armée irakienne sur le front sud.

D'autre part, la polémique sur l'utilisation par l'Irak de gaz de combat se poursuit. L'Irak continue d'envoyer des soldats victimes présumés de ce gaz se faire soigner en Europe. Cinq sont arrivés en Suisse, trois en France et trois autres en Grande-Bretagne. L'Irak avait déjà envoyé dix soldats en traitement à Vienne et cinq autres à Stockholm.

A Vienne, de source médicale autrichienne, on annonçait lundi la mort de trois soldats iraniens en traitement par suite de troubles apparentement causés par le gaz moutarde (ypérite) et la pluie jaune. Le docteur Herbert Mandel, a précisé : « Trois des dix soldats confiés à nos soins sont morts et trois autres sont dans un état très critique et n'ont plus pour longtemps à vivre. » Le décès est dû au gaz moutarde et à la pluie jaune, nous l'avons désormais établi avec certitude, a-t-il ajouté. Au total, dix décès annoncés à Vienne, s'ajoutent ceux de trois des cinq soldats hospitalisés à Stockholm.

Par ailleurs, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, a nommé lundi quatre experts, qui sont partis le même jour pour Téhéran afin d'enquêter au nom de l'ONU sur les accusations iraniennes concernant l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak. Le docteur Gustav Anderson (Suède), le docteur Manuel Dominguez Carmona (Espagne), le docteur Peter Dunn (Australie) et le colonel Ulrich Imobersteg (Suisse) resteront cinq jours en Iran et communiqueront séparément les résultats de leurs recherches à M. Perez de Cuellar. - (AFP, Reuters).

Israël

ACCUSÉ D'ESPIONNAGE EN FAVEUR DE L'OLP Un enseignant français est condamné à quatre ans de prison

De notre correspondant

Jérusalem. - La justice israélienne s'est montrée clémentine envers Henri Eichholtzer, enseignant alsacien de vingt-sept ans, accusé d'espionnage en faveur de l'OLP. Le tribunal de district de Tel-Aviv l'a condamné, lundi 12 mars, à quatre ans de prison ferme après l'avoir reconnu coupable de « contribution à l'effort de guerre contre Israël ». L'universitaire français encourait la détention à vie - peine maximale en Israël - réclamée par le ministère public.

Les faits, reconnus par l'accusé, remontaient à 1978. Après avoir subi un entraînement militaire dans un camp palestinien du Liban et rencontré notamment Abou Jihad, lieutenant de Yasser Arafat, il était venu en Israël photographier le marché en plein air de Tel-Aviv et la tour Shalom, un impressionnant immeuble de centre ville. Ces deux bâtiments devaient servir d'objectifs à des attentats programmés par l'OLP.

Revenu en tourisme en Israël en juillet 1983, l'accusé, aussitôt arrêté, passa des aveux complets. Sa mission était mentionnée dans les archives de l'OLP saisies à Beyrouth en 1982 par l'armée israélienne, et son nom figurait depuis lors sur la liste noire. Son procès s'était ouvert en septembre dernier. Le procureur a souligné, lundi, « la gravité des actes commis par l'accusé dont on ignore encore s'ils n'auraient pas un jour des conséquences néfastes ».

A TRAVERS LE MONDE

Panama

M. OZORES, NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT. - L'Assemblée nationale des représentants des municipalités ont élu lundi 12 mars, à la vice-présidence du Panama, le ministre de l'Intérieur et de la justice, M. Carlos Ozores, à moins de deux mois des élections générales du 6 mai.

Tunisie

ENQUÊTE JUDICIAIRE CONTRE M. GUIGA. - Le président Bourguiba a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire à l'encontre de son ancien ministre de l'Intérieur, M. Driss Guiga. C'est après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'enquêter sur les carences des services de sécurité lors des émeutes du début de l'année que le chef de l'Etat a arrêté sa décision, précise le journal le Temps dans son numéro du 13 mars. D'autres responsables du ministère de l'Intérieur, à l'époque de ces événements, faisaient également l'objet d'une enquête. M. Driss Guiga avait été évincé du gouvernement, le 7 janvier, et était assisté parti pour l'étranger, où il se trouve encore aujourd'hui. - (Corresp.)

Lors des audiences, les services de renseignement israéliens ont révélé avoir, à la dernière minute, déjoué un attentat dans la tour Shalom.

Outre l'ancienneté des faits, les juges ont retenu parmi les circonstances atténuantes accordées à l'accusé le fait que celui-ci avait rompu de longue date tout contact avec l'OLP et exprimé au tribunal « ses profonds regrets ». Henri Eichholtzer fut sérieusement brûlé en prison lors d'une mutinerie. Pour le président du tribunal, c'est un « châtiment dont on devait tenir compte ». En revanche, il a rejeté l'argument selon lequel l'accusé aurait subi l'influence idéologique de deux journaux français, le Monde et Libération (le Monde du 6 janvier).

L'accusé a déclaré, lundi, conserver toute sa sympathie au peuple palestinien, qui a le droit de décider de son propre avenir sur son propre territoire. Son avocat, M. Roland Roth, qui craignait une peine plus sévère, a décidé de ne pas faire appel.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La visite de M. Aliiev à Damas

« NOUS SAVONS QUE L'URSS NOUS SOUTIEN FERMEMENT », déclare le président Assad

Damas (AFP). - M. Gocidar Aliiev, vice-premier ministre soviétique et membre du bureau politique, a quitté Damas, lundi 12 mars, au terme d'une visite officielle de trois jours en Syrie, au cours de laquelle il a été reçu à deux reprises par le président syrien, M. Hafez Al Assad.

Un porte-parole de la présidence de la République a indiqué que les entretiens de M. Aliiev en Syrie ont montré « la concordance de vues sur la situation internationale et au Proche-Orient ».

Selon le porte-parole, M. Aliiev a manifesté « l'appréciation de la direction soviétique à l'égard de la politique syrienne face aux problèmes régionaux, ainsi que le rôle éminent joué par le président de la République syrienne, M. Hafez Al Assad, dans les victoires remportées par la Syrie et les forces nationalistes arabes et libanaises ».

Le vice-premier ministre soviétique a, toujours de même source, réitéré le « soutien total de l'Union soviétique à la ligne de conduite adoptée par la Syrie, qu'elle considère comme étant l'un des facteurs importants de riposte face aux conspirations de l'impérialisme américain et à l'agression israélienne dans la région ».

Le président syrien a, pour sa part, exprimé ses remerciements pour l'attitude de l'URSS qu'il a considérée, a indiqué le porte-parole, comme une « amie sincère » de la Syrie. « Nous savons », a ajouté le président Assad, que « l'URSS nous soutient fermement ».

(Suite de la première page.)

On a même vu à l'issue de la réunion M. Welid Joumblett, l'« enfant terrible » de l'opposition qui négure appelé à la destitution du chef de l'Etat, converser cordialement avec celui-ci. Le président druze du Parti socialiste progressiste (PSP), tout comme ses alliés, soutient maintenant que l'essentiel du conflit porte moins sur le choix des hommes que sur la rénovation des institutions.

Initialement divisés sur la tactique à suivre, les représentants de l'opposition défendent depuis lundi, chacun à sa manière, des positions quasiment identiques. En revanche les clivages au sein du camp dit « gouvernemental », paraissent s'accroître.

Le président Gemayel a notamment pris ses distances vis-à-vis de ceux qui passaient pour être ses alliés. Il redoute davantage les « surannées démagogues » de M. Camille Chamoun, le président du Front libanais (maronite), dit-on dans son entourage, que les agences de l'opposition, dont le comportement est jugé comme étant « responsable ». L'attitude de son propre père, M. Pierre Gemayel, le chef du parti phalangiste, l'agace davantage qu'elle ne le rassure, dit-on encore. Le président Gemayel serait d'autant plus enclin au compromis que les représentants des musulmans conservateurs de son propre camp, MM. Saeb Salam (sunnite) et Adel Osselrane (chite) ont défendu lundi soir des thèses voisines de celles de l'opposition, ils se sont tous deux prononcés pour un nouveau Liban démocratique et égalitaire, débarrassé des « prétentions hégémoniques » de tels ou tels autres partis confessionnels, visant ainsi implicitement les phalangistes et leur milieu.

Ce n'est qu'aujourd'hui mardi que les débats s'engagent sur le fond du conflit avec la présentation du mémorandum élaboré en commun par les deux principales formations de l'opposition, le PSP de M. Joumblett et le mouvement chite de M. Nabih Berri. Les revendications énumérées dans ce document, si elles devaient être adoptées, conduiraient à des changements révolutionnaires dans les secteurs étatiques.

L'abolition du confessionnalisme

« Nous sommes déterminés à obtenir ici et maintenant l'abolition du système confessionnel », nous déclare avec vigueur M. Nabih Berri peu après la séance inaugurale. Le discours épais du président Gemayel n'a pas visiblement entamé la combativité du chef chite. Et pour cause : le président élu d'Amal, représentant la communauté la plus nombreuse et la plus déshéritée du Liban, ne peut se permettre de rentrer chez lui les « mains vides », à moins de se résigner à un suicide politique ».

M. Berri a l'ambition de persuader les dirigeants maronites que la déconfectionnalisation du système politique servirait en dernière analyse la cause des communautés chrétiennes, ainsi que celle de toutes les autres minorités. Seul un Liban démocratique et gouverné par un Parlement et un président élus au suffrage universel, administré par des hommes choisis selon leurs compétences et non en raison de leur appartenance religieuse, rétablirait l'unité nationale et garantirait les droits et la sécurité de tous les citoyens, sans distinction, soutient-il.

Le maintien du système confessionnel au contraire, avec les discriminations et les privilèges qu'il comporte, ne ferait que nourrir les méfiances, les ressentiments et les rancunes entre les diverses communautés, ajoute-t-il. « Si les dirigeants maronites persistent à vouloir conserver ce régime anachronique, menace-t-il, ils devront payer un prix très élevé. » En effet, explique-t-il, il faudra alors que la représentation de chacune des communautés corresponde à son poids numérique. La

Liban

L'opposition veut des réformes profondes

plus importante d'entre elles, les chites, aurait alors le droit naturel de revendiquer « la part du lion » : le président de la République, le nombre le plus élevé de députés, la plupart des postes-clés dans l'administration et les forces armées. « Est-ce cela que recherchent les dirigeants extrémistes de la communauté maronite ? », s'exclame-t-il, avant d'ajouter fermement, mais calmement : « Je ne quitterai pas Lausanne avant d'obtenir satisfaction d'une manière ou d'une autre. »

La position de la Syrie

De l'événement quasi général ici, M. Berri ne cédera pas sur l'essentiel, même s'il devait subir les pressions de la Syrie. On ignore encore quelle sera l'attitude de celle-ci. M. Khaddam, le nouveau vice-président de la République basiste n'étant arrivé à Lausanne que tard dans la soirée, après la fin de la séance inaugurale. Mais M. Berri nous a fourni quelques éléments d'appréciation en rappelant certains des propos qu'il a échangés le samedis derniers avec le président Assad.

Le chef de l'Etat syrien, selon lui, a assuré dans ces termes : « Le dialogue que j'ai établi avec le président Gemayel n'est pas et ne sera jamais dirigé contre les intérêts des forces nationales libanaises (l'opposition). J'ai d'ailleurs été très direct et franc avec M. Gemayel. Je lui ai dit textuellement : dans la pratique vous n'avez pas abrogé l'accord israëlo-libanais du 17 mai ; vous avez seulement eu le mérite de vous rendre à l'évidence que enterrant un traité mort-né qui entretenait les flammes de la guerre civile... » En

d'autres termes, M. Assad laissait ainsi entendre qu'il ne s'estimait pas particulièrement redevable au chef de l'Etat libanais pour s'être rallié à l'option syrienne. Le président Gemayel, à en croire son entourage, n'a pas cependant retiré la même impression de ses entretiens avec le président syrien. M. Berri poursuit son récit : « Le président Assad m'a demandé quel était notre principal objectif. Je lui ai répondu tout net : déconfectionnaliser le Liban, en faire un Etat unitaire moderne et démocratique pour qu'il ne soit pas, entre autres, un facteur de balkanisation et donc de déstabilisation pour tous les pays de la région, y compris pour la Syrie. »

Le président Assad, toujours selon le chef chite, aurait accueilli cette réponse avec satisfaction.

Le Front libanais isolé

Reste à savoir si le président Gemayel voudra ou pourra, malgré toute sa bonne volonté, suivre l'opposition sur ce terrain. Il doit forcément tenir compte de la volonté tout autant énergique du parti phalangiste, dont il fut l'un des dirigeants, de conserver intactes les institutions érigées il y a quarante ans. Il était clair dès lundi soir que son père, M. Pierre Gemayel, et l'allié de celui-ci, M. Camille Chamoun, le chef du Parti national libéral, ne sont nullement pressés d'aborder le chapitre des réformes. Le premier a insisté pour que l'on débattenne en priorité la question de la libération du territoire national (des forces syriennes et israéliennes) ; le second continue à soutenir que l'abrogation de l'accord israëlo-libanais du 17 mai était une « faute grave » sinon une « trahison », comme l'effirmaient

récentement son fils Dany de retour d'une « visite de travail » en Israël.

Les dirigeants du Front libanais sont isolés à cet égard. Tous les autres participants à la conférence, chrétiens ou musulmans, conservateurs ou progressistes, se sont félicités ou ont rendu hommage au président Gemayel pour avoir eu la « lucidité » et le « courage » d'avoir abrogé l'accord avec l'Etat hébreu.

Le combat d'arrière-garde de MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun paraît voué à l'échec. Sans que le projet euducieux de MM. Berri et Joumblett soit pour autant assuré de succès.

ERIC ROULEAU.

M. Elie Solem s'est entretenu avec un haut fonctionnaire français. - M. Marc Bonnefous, directeur du département Afrique du Nord - Moyen-Orient au ministère des relations extérieures, a eu, lundi 12 mars à Lausanne, un entretien avec le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Solem. M. Bonnefous, qui a été chargé par M. Claude Cheysson de suivre les travaux de la conférence, devrait profiter de son séjour à Lausanne pour prendre contact avec les diverses délégations qui y participent. Il pourrait rencontrer le premier vice-président syrien, M. Abdel Helim Khabdham, qui assiste à la conférence en qualité d'observateur. - (AFP.)

M. Jacques Chirac a estimé, lundi 12 mars, devant les étudiants d'HEC, que les Occidentaux avaient enregistré au Liban « une défaite désastreuse pour leur image de marque ». Le président du RPR leur a reproché de « ne pas être intervenus pour gagner », et « maintenant, a-t-il dit, tout le monde s'en va la paille aux fesses ».



Page 4 - LE MONDE - Mercredi 14 mars 1984 ...

Chaque année, le JOURNAL DE L'ANNÉE aide à voir clair dans l'histoire trop récente pour révéler immédiatement l'importance réelle de chaque information.

Il ne se contente pas de rappeler le déroulement de ce qui a fait l'essentiel de la vie des hommes. Il met aussi les faits en perspective les uns par rapport aux autres: il signale les relations, fait émerger les traits dominants, fournit des clés de compréhension du monde actuel et des points de repère indispensables pour le proche avenir.

Clairement classé pour être facile à consulter, il présente:

- la chronologie générale des douze mois écoulés;
- un dossier Panorama 1983/1984, qui s'efforce de lire le sens de l'événement et ses implications éventuelles sur les mois à venir;
- quatre grandes rubriques: France, Société, Monde, Sports.

Le JOURNAL DE L'ANNÉE vient de paraître, à une date inhabituelle, parce qu'il a changé de rythme: il suit désormais l'année civile.

Le JOURNAL DE L'ANNÉE a également changé d'aspect, avec une typographie soignée, une mise en page plus aérée, la couleur dans tout l'ouvrage et de nombreux graphiques, cartes et encadrés.

Un volume relié (17,5 x 23 cm), 416 pages très illustrées. Chez tous les libraires



1^{er} janvier - 31 décembre 1983

12 MOIS D'ACTUALITÉ: UN AN D'HISTOIRE

Journal de l'année

Edition
1984

Événements
du 1^{er} janv.
au 31 déc.
1983

Larousse

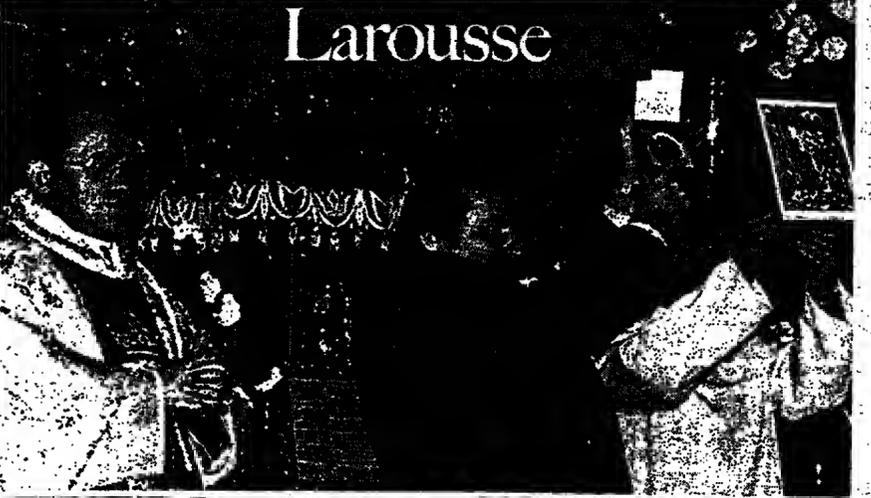
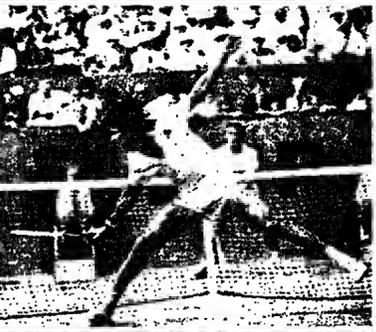


Photo: AFP - Ghergo/Sipa - Lauron - Presse/Sports - Yvanoff/Gamma - Makon/Colecci - Lest/Sipa - Cosmos - Matsushita/Sigma

SpA, iolito

AFRIQUE

LE CONFLIT NAMBIEN

L'Angola et la SWAPO rejettent la proposition sud-africaine

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), a déclaré, lundi 12 mars, à Lusaka, que son organisation est prête à accepter le texte d'une conférence régionale sur le conflit namibien, à condition que celle-ci soit consacrée uniquement à la Namibie et que l'UNITA, le mouvement de guérilla de M. Jonas Savimbi, qui lutte contre le régime de Luanda, en soit exclu.

M. Nujoma a ainsi rejeté la proposition faite, dimanche 11 mars, par le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. P. Botha, qui prévoyait la réunion de toutes les parties intéressées - y compris l'UNITA - au conflit en Namibie et en Angola (le Monde du 13 mars). Selon M. Nujoma, M. Botha « cherche à créer la confusion entre deux questions distinctes ». Qualifiant l'UNITA de « rassemblement de bandits », le président de la SWAPO a indiqué qu'il ne verrait aucune objection à ce que les partis politiques namibiens membres de la conférence multipartite soient inclus dans la délégation sud-africaine.

Le gouvernement angolais a également rejeté, lundi, la proposition sud-africaine, estimant selon le ministre angolais des affaires étrangères, que « les parties engagées dans le conflit namibien sont la SWAPO et l'Afrique du Sud et non la République populaire d'Angola ». Pour Luanda, une conférence sur la Namibie « n'aura de sens que si elle est réalisée à l'initiative du secrétaire général des Nations unies » et si elle vise à mettre

en pratique la résolution 435 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le droit de la Namibie à l'indépendance. Réaffirmant sa disponibilité à participer à une telle conférence « à titre d'observateur », le gouvernement angolais accorde, d'autre part, Pretoria de vouloir « légitimer » l'UNITA, qualifiée de « bande de criminels et de traîtres angolais, aujourd'hui à la solde du régime de Pretoria ».

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, a indiqué, lundi, que les Etats-Unis ont « pris note » de la proposition sud-africaine et ont accueilli favorablement les déclarations de M. Botha. Selon les nouvelles de Pretoria, M. Botha a ajouté que la position américaine sur une telle réunion « dépendrait de l'évolution des négociations et du désir de toutes les parties » d'y prendre part.

A New-York, enfin, M. Gny Penn, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, s'est entretenu, lundi, avec le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. L'entretien a porté notamment sur la question namibienne et sur l'initiative de Pretoria qui, estime-t-on dans les milieux onusiens, peut être interprétée comme une tentative d'éliminer les Nations unies du processus de paix en Namibie. M. Perez de Cuellar a exprimé publiquement, lundi, sa « surprise » à l'égard de la proposition de Pretoria. — (AFP, Reuter.)

République Sud-Africaine

M. NELSON MANDELA REFUSE D'ETRE LIBERÉ POUR S'INSTALLER DANS UN BANTOUSTAN

M. Nelson Mandela et Walter Sisulu, tous deux chefs historiques de l'ANC (Congrès national africain, mouvement nationaliste anti-apartheid), ont refusé d'être libérés sous condition par le gouvernement sud-africain. M. Albertina Sisulu a indiqué, dimanche 11 mars, que les deux hommes ont catégoriquement rejeté une mesure conditionnelle de grâce, qui leur a été proposée par le chef Kaiser Matanzima, « premier ministre » du bantoustan du Transkei et cousin de M. Mandela, par l'intermédiaire de M. Winnie Mandela, elle-même victime d'une mesure de « bantoustan » depuis décembre 1976. Les deux représentants de l'ANC, condamnés à la prison à vie en vertu des lois sur le terrorisme, se sont vu offrir une mesure d'élargissement, à condition qu'ils acceptent de s'établir dans le bantoustan noir du Transkei.

L'avocat de M. Mandela a déclaré dimanche que le fondateur de l'ANC « ne séjournera à aucun prix dans un bantoustan. S'il est frappé d'une mesure d'assignation à résidence, a-t-il indiqué, il gènera Johannesburg sur-le-champ ». Le ministre sud-africain de la justice, M. Koedoe Coetsee, ainsi que l'administration pénitentiaire, ont affirmé que la libération des deux hommes n'était « même pas envisagée ». — (AFP, Reuter.)

Protestations contre des arrestations politiques en Algérie

Un comité pour la libération des emprisonnés politiques en Algérie (1) s'est constitué à Paris, le 9 février, à l'initiative de M. Benjamin Stern, assistant à l'université de Paris-VII. Il a aussitôt lancé un appel signé de cent quatre-vingts personnalités (2), dont la plupart s'étaient signalées par leur engagement pendant la guerre d'Algérie comme signataires du Manifeste des 121 ou comme membres du comité Maurice Audin et du comité d'action des intellectuels.

Leur appel - qui avait obtenu plus de sept mille signatures au 21 février - entend attirer l'attention sur une « importante vague d'arrestations qui a eu lieu en Algérie durant les quatre derniers mois ». Un meeting sur ce thème est organisé le vendredi 16 mars, à 20 h 30, à la Mutualité.

L'appel du comité cite les noms de onze personnes récemment arrêtées, notamment ceux de M. Ali Yahi Abdoune, soixante-quatre ans, ancien ministre, et de M. Fatouma Ouzgane, Louiza Hanzoua et Leila Souidi, principales animatrices du collectif femmes pour le droit des femmes. Le texte note qu'il est reproché aux uns - de défendre les droits culturels berbères ; pour d'autres, d'annuler le collectif femmes ; pour d'autres encore, d'avoir eu des relations avec M. Ben Bella.

Un autre communiqué reproduit la pétition adressée par onze détenus de la prison Serkadji (ex-Barberousse) au procureur général membres de l'Organisation sociale des travailleurs (O.S.T.) et militants des libertés démocratiques et écrit : « Nous vivons dans des

conditions inhumaines, nous ne pouvons plus les supporter ; aussi avons-nous décidé d'engager collectivement une grève de la faim (...) à partir du 13 janvier 1984. » Depuis, leur mouvement se poursuit. Le 7 mars, ils ont été transférés à la prison de Berrouaghia et sont dans un état grave.

Une délégation s'est rendue, le 29 février, à l'ambassade d'Algérie à Paris pour s'informer sur le cas de ces jeunes détenus, mais n'a pas été reçue. Toutefois, au cours d'un entretien téléphonique, un membre de l'ambassade aurait répondu « qu'il n'y a aucun détenu politique en Algérie et que tout cela n'était que de fausses rumeurs ». A Alger même, les familles des onze militants ont écrit au ministre de la justice en signalant qu'ils ont été arrêtés pour « association de malfaiteurs » et « distribution de tracts » alors qu'ils sont en fait « détenus pour délit d'opinion ».

(1) Lettres et chèques à adresser à M. David, 32, rue de Juvainville, 75019 Paris.
(2) Notamment, Laurent Schwartz, Pierre Vidal-Naquet, Simone de Beauvoir, Claude Bourdet, Daniel Gouarin, M. Hauri, Jean Rouch, Jean Daut, René Escombe, R. Gallissot, Maurice Nadeau.

• Nouvelles arrestations. - Nous apprenons que M. Fatima Taleb, fonctionnaire des PTT, ancienne résistante, a été arrêtée à Oran le 28 février par la sécurité militaire. D'autres arrestations nous sont signalées à Alger et à Tlemcen.

CORRESPONDANCE

Les conditions de vie des personnels français

Plusieurs coopérants en Algérie nous ont écrit pour attirer l'attention sur la dégradation des conditions de vie des personnels français (enseignants, agents de maîtrise, techniciens, cadres, personnels de la mission diplomatique, etc.) dans ce pays. Un groupe travaillant dans l'est algérien écrit notamment :

- Baisse accélérée et considérable de la part algérienne des salaires ;
 - Difficultés administratives pour l'attribution de congés qui sont dus aux coopérants des universités ;
 - Surveillance tatillonne et pointage, charges accrues (volumes horaires, réunions, etc.) dans les secteurs de l'enseignement ;
 - Impossibilité de se syndiquer à l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) pour les travailleurs français dans les entreprises algériennes ;
 - Discrimination allant jusqu'au refus de vente de produits de consommation (appareils ménagers, photographiques, etc.) ;
 - Ségrégation sur le plan des loisirs. Certains sports (comme la pêche sous-marine) et terrains (tennis municipaux, par exemple) sont fermés aux étrangers et, lorsqu'ils sont ouverts à tous, la cotisation des étrangers est discriminatoire.
- Ainsi, le principe de l'égalité des droits, garanti en France par la loi et si vigoureusement défendu par les socialistes français pour les ressortissants algériens, est loin d'être appliqué.
- En ce qui concerne la coopération proprement dite, le même groupe affirme notamment :
- La coopération technique

au développement agricole n'est pas passée dans les faits. Dans le domaine de la santé, la coopération médicale voit diminuer ses effectifs. (...)

La coopération culturelle est en voie de disparition, essentiellement dans l'enseignement supérieur, où elle n'aurait pour premier objectif la formation des formateurs. L'algérianisation n'y est souvent - comme en d'autres secteurs - que le camouflage du remplacement du personnel français par des personnels étrangers (...)

On renvoie des assistants qui, pendant des années ont pourtant été jugés assez compétents et efficaces pour assurer un travail de formation d'un haut niveau. (...) La demande en maîtres-assistants on en maîtres de conférence pour les remplacer ne pourra être satisfaite par les universités et les ministères français. Et l'on aboutit à la situation paradoxale - regrettée par l'administration algérienne elle-même - d'un enseignement en français et du français par des étrangers venus d'Afrique noire ou d'Europe orientale. (...)

Un autre groupe, travaillant à Djelfa, a adressé une longue lettre au premier ministre, M. Pierre Mauroy, et à plusieurs ministres, qu'ils ont communiquée à la presse.

Ayez l'honnêteté, écrivent-ils, de reconnaître que nous demeurons au poste pour occuper le terrain sur le plan culturel ou technique, afin de frayer le chemin à des sociétés qui s'en viendront, grâce à nous, réaliser de superbes déficits à la charge du contribuable... Nous réclamons pour tout maître-assistant qui désire regagner la France que son droit au réemploi soit reconnu et inscrit dans les textes. Nous réclamons un plan de titularisation net et clair afin que cesse le scandale des maîtres-assistants ciliés pour des durées indéfinies...

ASIE

Pakistan

DANS LA PERSPECTIVE D'ÉVENTUELLES ÉLECTIONS

Plusieurs dirigeants de l'opposition sont libérés

Islamabad (AFP). - Deux chefs de partis d'opposition affiliés au Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD) ont été libérés le jeudi 8 mars par le gouvernement du général Zia Ul Haq, qui se prépare de plus en plus clairement à tenir des élections à l'automne.

M. Khan Abdul Wali Khan, chef du Parti national-démocrate (NDP), a été libéré à Peshawar (nord-ouest du Pakistan), où sa formation est très bien implantée. Il avait été arrêté, en septembre 1983, à son retour de Londres, au moment où le pays connaissait une campagne de désobéissance civile lancée par le MRD. Sa femme, M. Nassem Wali Khan, a également été remise en liberté, après avoir passé plus de six mois en résidence surveillée. Un autre opposant, M. Fazlur Rehman, chef du Jamiat Ulama e-Islami, le seul parti religieux membre du MRD, a aussi été élargi, après avoir passé plus d'un an en prison, puis en résidence surveillée.

gimes militaires qui se sont succédés au Pakistan était la principale raison de l'échec de la démocratie dans le pays.

Dans un discours, prononcé le mardi 12 mars à Peshawar, au cours d'une réunion perturbée par plus de deux cents étudiants qui protestaient contre la récente interdiction de leurs syndicats, le général Zia Ul Haq a déclaré que, pendant la « brève campagne » électorale, « aucun propos, aucune déclaration hostile à l'idéologie islamique, ne seraient autorisés ».

Deux dirigeants de l'opposition avaient déjà été libérés à la fin du mois de février : M.M. Ghauz Bakhtish Bizenzo et Sardar Sherbaz Khan Mazari.

Après ces libérations, la majorité des chefs de l'opposition sont aujourd'hui en liberté, à l'exception notable des responsables des petites formations de gauche et des chefs de la province du Sind du Parti populaire pakistanais (PPP) de l'ancien premier ministre, M. Z.A. Bhutto.

Le général (à la retraite) Asghar Khan, chef du parti modéré Tehrik i Istiqlal, est également maintenu en résidence surveillée, mais le pouvoir, qui souhaite voir ce parti soutenir son projet de « démocratie islamique », le laisse depuis plusieurs mois recevoir librement des visiteurs.

Le gouvernement a promis d'organiser des élections d'ici le printemps prochain, afin d'établir une « démocratie islamique » se substituant au régime de loi martiale en vigueur depuis bientôt sept ans. C'est dans cette perspective qu'il libère progressivement les chefs de l'opposition.

Ces élections, cependant affirmé M. Wali Khan après sa libération, « n'auront aucune valeur », car les partis politiques, tous interdits depuis 1979, n'auront pas le droit d'y présenter des candidats. « Nous nous dirigeons, a-t-il poursuivi, vers une révolution comme en Iran ou en Afghanistan », car, pour un nombre croissant de Pakistanais, « la seule solution est aujourd'hui la lutte armée, dans laquelle les hommes politiques traditionnels de mon genre n'ont pas de place ».

Représentant l'analyse de l'extrême gauche pakistanaise, le chef du NDP a ajouté que « l'appui constant des Etats-Unis aux ré-

Tchad

L'EXPLOSION D'UN DC-8 SUR L'AÉROPORT DE N'DJAMENA La commission d'enquête va s'efforcer de déterminer où a été embarqué le colis piégé

Une commission d'enquête française, composée d'experts, de la compagnie UTA et de la direction de l'aviation civile, a quitté Paris, samedi 10 mars, pour N'Djamena, pour tenter d'élucider certains détails concernant l'explosion du DC-8 sur l'aéroport de la capitale tchadienne, qui a fait, samedi 10 mars, vingt-trois blessés. La commission s'efforcera notamment de vérifier à quel moment l'engin explosif a été embarqué dans les soutes de l'appareil. La première question qui se pose est de savoir si celui-ci était contenu dans une valise ou un colis. Dans le premier cas, la bombe pourrait avoir été placée lors des escales précédentes, à Brazzaville (Congo) ou à Bangui (Centrafrique), puisque, à N'Djamena, les valises des passagers n'avaient pas encore été embarquées au moment de l'explosion. Dans le second cas, l'engin a pu

être embarqué à N'Djamena au cours de l'escale, le fret ayant déjà été embarqué à 13 h 20, heure de l'explosion, et les portes des soutes étant restées ouvertes.

An Osei d'Orsay, on indiquait lundi que la revendication de l'attentat par un « groupe Idriss Miakine » constituait probablement une « opération paravent ». Cette revendication a été faite, dimanche 11 mars, par un correspondant affirmant téléphoner de Donal (Cameroun), mais qui n'a pas été en mesure de fournir le moindre élément de preuve.

A Moscou, l'agence Tass a affirmé, lundi, qu'« il ressort de la provocation à l'aéroport de N'Djamena que les Etats-Unis, leurs alliés et fantoches ont l'intention d'implanter des méthodes de terrorisme sur le sol africain ».

LA GRANDE AVENTURE DE NOTRE TEMPS



Offert par votre libraire pour l'achat de 3 Points "Moi et ma cheminée" de Melville (hors commerce)

AMÉRIQUES

AVANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 25 MARS AU SALVADOR

Washington renforce son dispositif militaire en Amérique centrale

M. Reagan a, le lundi 12 mars, exhorté le Congrès américain à voter des crédits militaires d'urgence pour le Salvador en affirmant que le succès des élections qui doivent avoir lieu le 25 mars dans ce pays dépendait de cette aide. Si l'État n'est pas soutenu, sous signe de notre correspondante Bernard Guetta, le président pourrait, de sa propre autorité, déclarer un crédit de 250 millions de dollars. Washington s'inspire d'une éventuelle victoire, le 25 mars, de

Robert d'Anubis, candidat de l'extrême droite, car elle renforcerait les prévisions du Congrès américain.

Quatre navires de guerre américains, dont le porte-avions America, se dirigent vers les côtes du Honduras et du Nicaragua. Le Pentagone a précisé lundi que ces navires seront ensuite remplacés par des croiseurs et des destroyers qui seront stationnés au large de l'Amérique centrale jusqu'en juin.

Un diplomate brésilien, M. João Clemente Baena Soares, a été élu, à l'unanimité, le lundi 12 mars, secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), pour succéder, le 20 juin, à l'Argentin Alejandro Orfila, démissionnaire depuis novembre 1983.

L'intérim sera assuré par le secrétaire général adjoint, le Barbadien M. Valerie McComie.

M. Baena Soares, âgé de cinquante-trois ans, est, depuis 1979, secrétaire général du ministère des affaires étrangères brésilien. Il est le premier secrétaire général de l'OEA élu à l'unanimité depuis la désignation, en 1948, du premier titulaire de ce poste, le Colombien Alberto Lleras Camargo. M. Baena Soares est élu pour cinq ans. Le mandat est éventuellement renouvelable.

L'OEA, une organisation dont la mission est le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde occidental, est essentiellement financée par les États-Unis, qui y exercent une grande influence. Elle compte désormais trente-deux membres, avec l'admission, lundi 12 mars, du micro-État caribéen Saint-Kitts-et-Nevis, indépendant depuis le 19 septembre 1983 (1).

Washington était favorable à une candidature brésilienne, mais n'avait pas « poussé » M. Baena Soares, de peur qu'il n'apparaisse comme « le candidat des Américains ».

[M. Baena Soares est né en 1931 à Belém, en Amazonie. Il a fait l'essentiel de sa carrière de diplomate à Brasília. Ses postes à l'étranger ont été modestes : secrétaire d'ambassade à Lisbonne, au Guatemala et à Bruxelles, conseiller aux Nations unies à New-York, à l'Unesco, le Quartier d'Orsay brésilien. M. Baena Soares a été chef de département des affaires étrangères et des affaires internationales du ministère des affaires étrangères, puis directeur des affaires diplomatiques, celle-ci étant réservée au Conseil permanent, l'organe exécutif de l'OEA, où sont représentés directement les pays membres.]

(1) Le Canada est seulement observateur à l'OEA. Ce pays a été exclu en 1962, la mesure visant le type de régime instauré par M. Fidel Castro, et non l'État lui-même, avant-il alors été réadmis.

Vers une intervention aérienne ?

Au Salvador même, les militaires américains vont être autorisés à faire usage de leurs armes pour se défendre en cas de besoin. Les portoparoles de l'administration espèrent que ces « démonstrations de force » persuaderont les chefs de la guérilla salvadorienne et les dirigeants nicaraguayens de « ne pas intervenir dans les opérations militaires en cours ». Mais selon M. John R. Hughes, porte-parole du département d'État, il est clair que « certains éléments de la guérilla veulent que l'élection du 25 mars se déroule dans un contexte de terreur ».

Selon le Pentagone, le nombre de mille sept cents militaires américains au Honduras ne comprend pas « les troupes en exercice ou en mission spéciale de reconnaissance ». Au Salvador, les conseillers américains pourraient être équipés du fusil d'assaut automatique M. 16. Il semble, d'autre part, selon Newsweek, que cite également des sources officielles, que les « contrats », dont les résultats au Nicaragua même sont généralement jugés insuffisants par les États-Unis, pourraient être prochainement équipés d'un matériel plus adapté à leur nouvelle stratégie offensive : hélicoptères, mines anti-personnel et navales, peut-être des avions d'assaut T. 28.

Les dirigeants nicaraguayens se disent, de leur côté, persuadés que les services de renseignements américains organisent déjà directement des opérations de sabotage très sophistiquées et que seuls des spécialistes sont capables de mener à bien. Ils en donnent pour preuve les dernières sabotages de leurs ports de la côte Pacifique, en particulier Puerto-Corinto.

Selon M. Caspar Weinberger, de petits appareils d'observation américains effectuent déjà des missions de reconnaissance au-dessus du territoire salvadorien pour détecter les mouvements de la guérilla. Toujours selon Newsweek, « des officiels de Washington espèrent que les Honduriens vont jouer un rôle plus agressif en attaquant les bases rebelles et leurs lignes de ravitaillement ». Le général Gorman, commandant en chef des forces américaines basées à Panama et en fait responsable de toutes les opérations militaires des États-Unis en Amérique centrale, voudrait aller plus loin.

Il a déjà suggéré que des appareils américains, camouflés, soient engagés au Salvador pour attaquer au canon des concentrations rebelles. Mais ces conseillers de M. Reagan lui-même, ont repoussé cette proposition. Beaucoup de responsables de l'administration de Washington redoutent cependant que les États-Unis ne soient finalement contraints d'utiliser leur « puissance aérienne » pour éviter la victoire de la guérilla au Salvador.

Il est douteux que M. Reagan se lance dans une telle escalade avant l'élection présidentielle de novembre, étant donné les fortes réticences de l'opinion et du Congrès des États-Unis. Mais il est clair que l'élection du 25 mars permet aux « faucons » de réclamer ou de proposer des mesures militaires de plus en plus énergiques en Amérique centrale.

MARCEL NIEDERGAUG.

● L'archevêque de San-Salvador s'inquiète des livraisons d'armes. — Mgr Rivera y Damas a exprimé le dimanche 11 mars son inquiétude au sujet de l'augmentation des livraisons d'armes au Salvador. Faisant allusion aux pressions américaines pour que disparaissent les groupes armés d'extrême droite, Mgr Rivera a déclaré « la disparition des escadrons de la mort est hélas la condition pour que soient venus plus d'armes » (au gouvernement du Salvador), ce qui « pourrait entraîner une extension du conflit, avec un accroissement du nombre de morts et de destructions ». Sept personnes ont été assassinées par des escadrons de la mort au cours de la semaine, a ajouté le prélat. — (AFP.)

lement été mis en échec par une commission sénatoriale qui a bloqué une nouvelle aide de 21 millions de dollars destinée aux unités contre-révolutionnaires, basées au Honduras, et qui multiplie sabotages et coups de main au Nicaragua.

Le Pentagone a pris les choses en main. Des unités d'élite de la 193^e Brigade d'infanterie ont quitté leur base de la zone du canal de Panama pour le Honduras, où les États-Unis ont mis en place une impressionnante infrastructure militaire tout au long de l'année dernière. Le Honduras est plus que jamais la plaque tournante du dispositif militaire américain en Amérique centrale. Plusieurs manœuvres combinées regroupant des soldats américains et des unités de l'armée hondurienne se sont déroulées en 1983. Elles ont facilité une meilleure formation des troupes de combat du Honduras, et aussi des recrues salvadoriennes entraînées au camp régional proche de Trujillo, sur la côte atlantique.

Elles ont aussi permis la construction de nouveaux aéroports, de bases navales, de centres d'entraînement pour commandos spécialisés dans la lutte antiguerilla. Des dépôts de carburant, de munitions et de matériel ont été installés. Le quartier général des opérations américaines au Honduras se trouve à Palenque, proche de la petite ville de Comayagua, à une centaine de kilomètres de Tegucigalpa.

Officiellement, les manœuvres américaines au Honduras étaient limitées dans le temps. Elles ont été prolongées de mois en mois. M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, avait d'ailleurs affirmé en juin 1983 que les installations militaires américaines dans ce pays « seraient permanentes ». D'autre part, les manœuvres devaient en principe se dérouler à une distance suffisamment grande de la frontière du Nicaragua pour éviter tout incident. Une fois au moins, ce principe a été transgressé. Un hélicoptère américain a

sommé sans aucune difficulté, bien qu'il eût à plusieurs reprises négligé de rembourser ses travaux. Le président de cette banque, M. Gordon Luca, a été nommé membre suppléant de la délégation américaine à l'ONU. Le vice-président, M. Edwin Gray, est devenu président d'un important organisme fédéral de prêt à l'habitat. M. Luca avait été dirigeant du Parti républicain en Californie, et M. Gray secrétaire de presse de M. Reagan lorsqu'il était gouverneur de cet État.

Comptable de M. Messa, M. John McKean, est devenu quant à lui président du conseil des gouverneurs de l'administration postale américaine. Il avait accordé en 1981 un prêt de 60 000 dollars à son influent client.

M. Messa a assuré la commission sénatoriale qu'on ne pouvait soupçonner aucun lien entre le niveau de ses propres disponibilités financières et les diverses promotions dans l'appareil d'Etat de ses bailleurs de fonds. Il s'est, en revanche, montré plus évasif sur des notes tendant à laisser penser qu'il pourrait avoir des indications sur la manière dont les responsables de la campagne de M. Reagan en 1980 s'étaient trouvés en possession de documents politiques établis par les conseillers de M. Carter.

Le président a réaffirmé son absolue confiance en M. Messa. Et on voit mal, en effet, quelles charges pourraient être retenues contre lui en l'état actuel des informations. Le Sénat, dont la majorité est républicaine, devrait se prononcer jeudi 15 mars. Les démocrates devaient examiner ce mardi la possibilité de demander à la justice une enquête approfondie sur l'homme qui devait en prendre la charge.

BERNARD GUETTA.

UN BRÉSILIEN, M. BAENA SOARES, EST ÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Le président du groupe social-démocrate au Bundestag est le premier responsable politique occidental reçu par M. Tchernenko depuis le ballet diplomatique qui a suivi les obsèques d'Andropov. La continuité de la politique soviétique à l'égard de la RFA ne saurait être plus clairement exprimée : il s'agit de favoriser dans ce pays « le développement des forces de paix », notamment au sein du SPD, qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition. M. Tchernenko a ainsi, devant son interlocuteur, « jugé positif la position adoptée par le SPD lors du congrès de novembre 1983 sur la question du déploiement des missiles américains en RFA et ses efforts pour réduire le risque de voir la RFA mêlée à un conflit nucléaire », écrit Tass.

Le SPD avait décidé, au congrès de Cologne, de revenir sur son attitude antérieure favorable au principe du déploiement des euro-missiles de l'OTAN.

Sur le fond cependant, la position soviétique n'a pas varié. M. Tchernenko a rappelé, selon Tass, que « l'URSS est toujours prête à régler le problème des armements stratégiques aussi bien qu'euro-péens ». Les négociations peuvent reprendre à n'importe quel moment ; les États-Unis n'ont qu'à éliminer les obstacles qu'ils ont eux-mêmes dressés en déplaçant leurs nouvelles missiles en Europe. Nos mesures de riposte ne seront alors plus nécessaires », a conclu le secrétaire général du Parti soviétique.

ECEVANT M. VOGEL

M. Tchernenko réaffirme la position du Kremlin sur les euro-missiles

De notre correspondant

Moscou. — M. Hans-Jochen Vogel n'est pas rancunier. Le soutien trop voyant de l'URSS lui a peut-être valu sa défaite aux élections du 6 mars 1983. Le dirigeant social-démocrate ouest-allemand a néanmoins repris le chemin de Moscou sans amertume et même avec plaisir. Reçu, le lundi 12 mars, par M. Tchernenko dans l'immeuble du comité central, M. Vogel a exprimé sa satisfaction et qualifié l'entrevue d'« utile, ouvert et constructif ».

Le secrétaire général du PC soviétique est apparu à M. Vogel comme un « homme plein de vie et qui a les deux pieds sur terre ».

Le président du groupe social-démocrate au Bundestag est le premier responsable politique occidental reçu par M. Tchernenko depuis le ballet diplomatique qui a suivi les obsèques d'Andropov. La continuité de la politique soviétique à l'égard de la RFA ne saurait être plus clairement exprimée : il s'agit de favoriser dans ce pays « le développement des forces de paix », notamment au sein du SPD, qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition. M. Tchernenko a ainsi, devant son interlocuteur, « jugé positif la position adoptée par le SPD lors du congrès de novembre 1983 sur la question du déploiement des missiles américains en RFA et ses efforts pour réduire le risque de voir la RFA mêlée à un conflit nucléaire », écrit Tass.

Sur le fond cependant, la position soviétique n'a pas varié. M. Tchernenko a rappelé, selon Tass, que « l'URSS est toujours prête à régler le problème des armements stratégiques aussi bien qu'euro-péens ». Les négociations peuvent reprendre à n'importe quel moment ; les États-Unis n'ont qu'à éliminer les obstacles qu'ils ont eux-mêmes dressés en déplaçant leurs nouvelles missiles en Europe. Nos mesures de riposte ne seront alors plus nécessaires », a conclu le secrétaire général du Parti soviétique.

D. D.

M. YVES RODRIGUE EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE EN BIRMANIE

M. Yves Rodrique a été nommé ambassadeur de France à Rangoun, en remplacement de M. Michel Cadot, à son départ, lundi 12 mars, le ministre des Relations extérieures.

(Publicité)

Voyage d'étude au Japon Une occasion de connaître le Japon tel qu'il est CONCOURS

Le Ministère des Affaires Étrangères du Japon annonce l'organisation de nouveaux concours destinés aux jeunes Européens et leur offre de nouveau cette année l'occasion de participer à un voyage d'étude au Japon.

Cinquante-trois jeunes âgés de dix-huit à trente-cinq ans seront sélectionnés parmi les participants au concours et invités au Japon par le Ministère pour étudier sur place les divers aspects du Japon contemporain dans les domaines politique, économique, industriel, social et culturel.

Le Ministère espère que le plus grand nombre possible de jeunes Européens qui désirent connaître davantage le Japon et les Japonais participeront à ce concours.

Pour tous renseignements concernant les modalités du concours et le programme de voyage, s'adresser :

AMBASSADE DU JAPON Service d'Information 7, avenue Hoche 75008 Paris Tél.: (1) 768-02-22	CONSULAT GÉNÉRAL DU JAPON 352, avenue du Prado 13008 Marseille Tél.: (91) 71-61-67, 71-62-30, 71-26-13
---	--

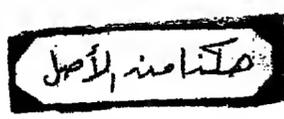
annonces associations

- Appels**
Association ch. pour été...
ANGLAIS, ESPAGNOL, CHINOIS, ALLEMAND, FRANÇAIS, RUSSIE, Apprendre efficace, rapidement par la suggestion pédagogique à un succès garanti. Tél. 326-22-64.
- Sessions et stages**
Depuis huit ans stages de peinture, sculpture, céramique, horlogerie...
LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING
- MARIONNETTES**
FORMATION À L'ART-THERAPIE
- ATEPP**
Les Français : 67, rue Mouffetard-Paris 5^e 75013 Paris 588-46-68 et 688-88-80
- STAGE BOTANIQUE PROVINCE**
CONNAISSANCE DES PLANTES ET DE LEURS USAGES...
L'ÉTÉ EN PROVENCE
- LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING**
Prix de la ligne 25 F TTC (25 lignes, lettres au espaces).
Chèques émis à l'ordre de Mlle-Presses LMA et à adresser au plus tard le jeudi 15 mars pour parution du mardi 20 mars.
Mlle-Presses LMA, 25 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

University Studies in America inc.

Une importante organisation universitaire américaine vous offre la possibilité de faire un an d'études dans une grande université US (avec ou sans diplôme) ou d'engager un cycle complet de préparation au Bachelor's ou à l'Université ou au Ph. D. en CALIFORNIE, FLORIDE, MIDWEST, NORD-EST.

USA-French-Office, 57, rue Charles-Lévy, 92200 Neuilly, 722.84.94.



Je suis malade

EUROPE

Espagne Sept camions français incendiés

Madrid. - Les manifestations de protestation contre la France se sont poursuivies le lundi 12 mars, cinq jours après le mitraillage d'un chasseur espagnol par un garde-côtes français. Pour le troisième jour consécutif, des groupes de pêcheurs ont parcouru la province basque frontalière du Guipuzcoa en interceptant les camions français ou ceux d'autres pays de la Communauté transportant du poisson importé. Sept camions immatriculés en France ont été incendiés ce mardi 13 mars. Un camion espagnol transportant des fruits de mer importés des Pays-Bas a connu le même sort. Par ailleurs, le contenu de deux camions français chargés de morue a été déversé sur la chaussée à Oyarzun, entre Iruñ et Saint-Sébastien. D'autre part, on a appris lundi, à Madrid, que des actes de vandalisme avaient été commis la veille contre le consulat de France à Valence. Des vitres ont été brisées, et les inscriptions sur le portique de l'immeuble ont été arrachées. Au siège de la Fédération nationale des transporteurs routiers, à Paris, on estime « très inquiétants » les événements de ces derniers jours. Dès lundi, la FNTR avait fait une démarche au Quai d'Orsay pour que le gouvernement français intervienne auprès des autorités espagnoles. Des représentants du ministère des transports ayant, semble-t-il, suggéré officiellement

(Suite de la première page.)

Plusieurs ministres n'étaient pas au courant et se sont trouvés par conséquent bien en peine de justifier une mesure très contestée qu'eux-mêmes jugeaient maladroite. A cette occasion, un membre du gouvernement - et non des moindres - a déclaré en privé que jamais depuis la deuxième guerre mondiale un premier ministre britannique n'avait fait aussi peu cas de l'utilité des réunions de cabinet.

« Nous avons commis des erreurs », dit, par sa part, M. Du Casm, et nous devons en tirer des leçons. Un nombre croissant de conservateurs reconnaissent que, depuis le succès électoral de l'an dernier, le Parti et le gouvernement ont été victimes de beaucoup trop d'incidents de parcours (des « peaux de bananes », selon une expression maintenant consacrée), qui auraient pu être évités ou atténués.

Il y a eu d'abord, en octobre, la démission de M. Cecil Parkinson, ministre du commerce et de l'industrie, pour une déplorable affaire d'adultère. M. Parkinson était le conseiller le plus écouté de M. Thatcher et son éventuel successeur. Il était l'organisateur et l'animateur de Paris, un intermédiaire apprécié entre celui-ci et le gouvernement, si bien que beaucoup de députés et de militants regrettaient vivement sa retraite forcée et souhaitent aujourd'hui son retour.

Puis ce fut l'invasion de l'île de la Grenade par les Américains : M. Thatcher, vexée de n'avoir pas été consultée par le président Reagan (il s'agissait d'un pays du Commonwealth), se mit soudain à critiquer l'attitude des Etats-Unis alors qu'auparavant elle s'était toujours

Mme Thatcher contestée

flattée d'entretenir les meilleures relations avec la Maison Blanche et d'en tirer profit. Les explications embarrassées du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, n'ont fait qu'ajouter au malaise du gouvernement et plusieurs députés conservateurs ont reproché au premier ministre de ne pas soutenir l'action « salutaire » des Américains. Mme Thatcher était prise entre deux feux, l'opposition pour sa part, exigeant un désaveu des plus nets de la politique américaine.

Dans la crise libanaise, les prises de position de Mme Thatcher n'ont pas été mieux comprises. Peu de temps avant que le gouvernement ne décide le retrait du petit contingent britannique de la force multinationale, la « dame de fer » paraissait être la plus déterminée à maintenir l'existence de cette force alors que, déjà, Italiens et Français s'apprêtaient à réduire le nombre de leurs soldats et qu'il ne faisait aucun doute que les Américains allaient bientôt donner le signal du départ.

Rébellions chez les parlementaires

Les députés conservateurs modérés ont saisi toutes les occasions de manifester leur mauvaise humeur. Lors de l'adoption d'un projet de loi visant à limiter l'augmentation des impôts locaux et, de ce fait, à diminuer la liberté des municipalités et des autorités régionales, une quarantaine de parlementaires conservateurs se sont rebellés en s'abstenant. Une douzaine ont agi de même lorsqu'il fut question d'évincer les syndicats du centre de Cheltenham (le Monde du 29 février). Dans les

deux cas, les « dissidents » ont estimé que Mme Thatcher se livrait à des provocations inutiles. M. Edward Heath, ancien premier ministre, et M. Francis Pym, ancien secrétaire au Foreign Office, ont mené cette contestation interne. Le prestige de telles personnalités a incité à davantage de sens critique la plupart des journaux qui appuyaient volontiers le gouvernement auparavant. Le Sunday Times, par exemple, vient à son tour de se lancer dans l'affaire Mark Thatcher, c'est-à-dire la conclusion par une firme britannique d'un contrat de construction avec le sultanat d'Oman, un marché douteux. Le premier ministre est, en effet, soupçonné d'avoir facilité la tâche de M.M. Thatcher, père et fils.

L'état de grâce dont a bénéficié Mme Thatcher après les élections de 1983 semble vraiment terminé. Pourtant, le premier ministre peut se prévaloir de réussites appréciables dans le domaine économique. 1983 a été l'année de la reprise. La croissance a atteint près de 3 % et le taux d'inflation qui était de 22 %, il y a seulement trois ans, est tombé à 5 %. C'est une amélioration rapide due en partie à la terrible récession de 1981. Bien sûr, le chômage reste préoccupant. Il frappe plus de trois millions de travailleurs et de nouvelles suppressions d'emplois viennent d'être annoncées (dans les charbonnages : 20 000, dans les chemins de fer : 17 000). Cependant le chômage n'était guère moindre en juin dernier et cela n'a pas empêché les conservateurs d'obtenir une majorité confortable.

Le malaise des conservateurs n'est pas dû non plus à une offensive de l'opposition. Le Parti travailliste

Turquie Des personnalités politiques dénoncent la torture dans les prisons

M. Erdal Inonu, président du Parti social démocrate (SODEP, parti de l'opposition extra-parlementaire), a pris position, lundi 12 mars, à Ankara, contre la torture dans les prisons en déclarant qu'il était « essentiel de traiter de manière humaine tous les prisonniers ». C'est la première fois que le chef d'une formation politique se prononce aussi clairement contre les conditions de détention dans les prisons militaires. M. Inonu a rappelé, au cours d'une conférence de presse, que la Turquie était signataire de la Charte des Nations unies sur les droits de l'homme et a ajouté que « le traitement des prisonniers devait être conforme aux principes de la loi ». M. Inonu s'est également prononcé en faveur d'une large amnistie. De son côté, M. Hasan Esat Isik, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement social-démocrate de M. Ecevit, a adressé lundi 12 mars une lettre à tous les chefs des partis politiques, pour leur

demandeur de prendre position contre les sévices dans les prisons militaires et de faire respecter le principe d'« un traitement civilisé de tous et en tout lieu ».

A Paris, le cinéaste Yilmaz Guney, auteur de Yol et de Le Mur, a lancé, lundi, un appel : « En quelques semaines, dit-il, dix-huit militants kurdes sont morts dans la prison militaire de Diyarbakir, les uns brûlés vifs, les autres à la suite d'une grève de la faim. En tant que cinéaste attaché aux idéaux démocratiques, je considère de mon devoir de dénoncer les tortures, les exactions atroces et la violation systématique des droits de l'homme dans mon pays, ainsi que l'oppression grandissante du peuple kurde et des autres minorités ».

Au cours d'une conférence de presse organisée par la Ligue française des droits de l'homme, deux avocats turcs, vivant actuellement en Europe, ont dénoncé les conditions de détention dans la prison de Diyarbakir, où ils ont eux-mêmes séjourné. Selon M. Yildirim, le ministre turc de la justice se serait rendu à Diyarbakir en janvier dernier et aurait été empêché par l'administration militaire de visiter la prison.

Pologne A Urus GRÈVE DE LA FAIM POUR PROTÉGER CONTRE L'ÉLOIGNEMENT D'UN PRÊTRE

Huit personnes, cinq hommes et trois femmes, ont repris le dimanche 11 mars à Urus, dans la banlieue de Varsovie, la grève de la faim qu'elles avaient entreprise pour protester contre l'éloignement par le primate, Mgr Glomp, d'un prêtre de cette paroisse ouvrière, l'abbé Nowak, connu pour son engagement aux côtés de Solidarité. Le mouvement, lancé le 17 février, avait été interrompu dans l'attente du retour du primate, en voyage en Amérique latine. Revenu lundi à Varsovie, le cardinal Glomp a refusé de répondre aux questions qu'on lui posait à propos de l'affaire d'Urus, mais a manifesté clairement une vive irritation. D'autre part, selon un bulletin clandestin de Solidarité, la police politique a saisi, le 7 mars, plusieurs dossiers concernant les anciens animateurs du KOR, actuellement emprisonnés, au cours d'une nouvelle perquisition chez l'écrivain Marek Nowakowski, arrêté le même jour (le Monde du 10 mars). L'épouse de l'écrivain, avocate, a pris en charge la défense de M. Adam Michnik, l'un des quatre militants de l'ancien Comité de défense des ouvriers toujours dans l'attente de leur procès.

A Varsovie, plusieurs centaines de tracts ont été lancés le lundi 12 mars, à proximité du siège du comité central du parti : signés par le NZS, l'ancienne association indépendante des étudiants dissoute après la proclamation de l'état de guerre, ces tracts entendaient commémorer la répression du mouvement des étudiants en mars 1968. Le tract appelait la population à faire confiance à la résistance clandestine, « unique possibilité de ne pas se laisser inféoder au régime ». - (AFP, UPI.)

URSS CINQ ARRESTATIONS CINQ LIBÉRATIONS ET CINQ LIMOGESAGES...

Le ministre de l'Intérieur et le procureur général de Bélorussie ont été invités à la suite de la condamnation pour meurtre de deux innocents, et accusés de meurtres 11 mars les quotidiens Izvestia. Outre le ministre, M. Goussakou, et le procureur, M. Adam Megulinskiy, six autres trois autres responsables de la justice et de la police ont été démis et exclus du parti.

Les cinq faux coupables avaient été condamnés, à la suite de faux témoignages, pour le meurtre d'un garde-pêche et d'un juge d'instruction dans la région de Gomel. En échange de leurs « aveux », ils avaient bénéficié de verdicts « cléments » (de deux à quinze ans de prison), et un juge d'instruction qui avait tenté de s'opposer à ces verdicts avait été révoqué.

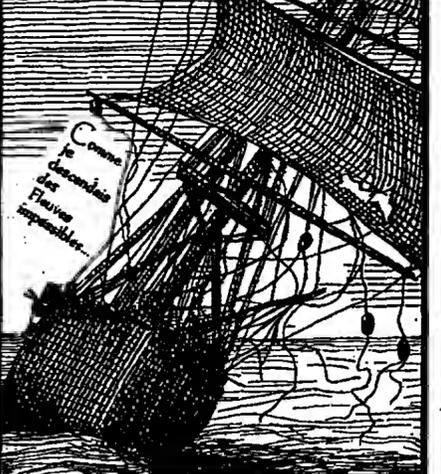
Les cinq « vrais » coupables ont été découverts par la suite, après le meurtre de deux policiers. Les autorités ne font pas grand cas des deux innocents passés en prison par les innocents, polonais, après tout, ils ont, selon le journal « purgé des peines méritées pour un autre meurtre, le braconnage ». - (AFP, AP.)

Hongrie Libération de Ladislav Lis.

Un des anciens porte-parole de la Charte 77, Ladislav Lis, a été libéré après avoir purgé sa peine de quatorze mois de prison pour « atteinte à la sécurité de l'Etat ». Les autorités avaient refusé à deux reprises la libération anticipée de M. Lis, âgé de cinquante-cinq ans, qui souffre d'une maladie de cœur. - (AFP.)

Jean de Bonnot : des livres comme autrefois.

Le poète le plus contesté du 19^e siècle. « Je suis jeune, tenez-moi la main », clame Rimbaud à Verlaine. Il est jeune, il est vrai. « J'ai dix-sept ans », écrit-il. Il n'en a pas seize. Un an auparavant, il a publié son premier poème. Quatre ans après, le 2 janvier 1873 exactement, il termine le dernier : « Une Saison en Enfer ». Il a juste dix-neuf ans et il n'écrira plus jamais. Il a fallu quatre ans à Rimbaud pour composer la poésie la plus violente du XIX^e siècle. Si violente qu'elle marque encore la littérature contemporaine de son empreinte. Son œuvre parle toute seule, clairement, comme si l'encre était encore fraîche. Pas une nde. Après son dernier poème, il a encore dix-sept ans à vivre. C'est peu. C'est à partir de ce moment qu'il court les routes du monde ; il s'engage dans l'armée coloniale



En un seul grand volume, l'œuvre poétique intégrale d'Arthur Rimbaud "l'enfant maudit de la poésie". Édition d'art en or 22 carats : 349 illustrations "en bandeaux" de maîtres graveurs de l'époque.

Nouvelle édition en or véritable Reliure plein cuir

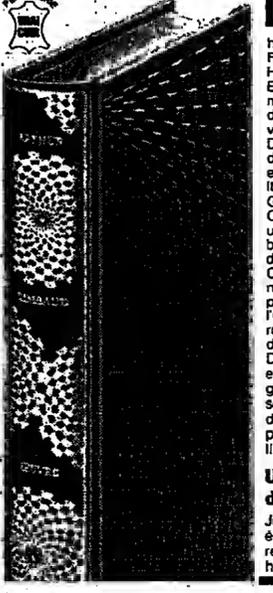
fabriqué, selon l'ancienne méthode de la "forme ronde", dans une papeterie des Vosges qui date de 1590. Papier délicat, aux "vergeures" précieuses, papier chaleureux que l'on aime à regarder à contre-jour, comme le lisaient nos ancêtres.

En plein cuir de mouton, coupé d'une seule pièce, décoré à l'or véritable avec des lers gravés à la main par Maurice Charrier, une reliure raffinée habille cet ouvrage précieux.

Garantie à vie. Je vous prête avec grand plaisir ce volume, afin que vous puissiez vous rendre compte, par vous-même et décider en toute tranquillité. Si vous n'êtes pas séduit, n'hésitez pas à me le renvoyer dans son emballage d'origine. Vous ne me devrez rien et vous conserverez de toute façon la gravure que je vous offre. De plus, pour vous démontrer ma confiance dans cet ouvrage, je me déclare prêt à vous le racheter, au même prix, même dans plusieurs années, si, un jour, vous désirez vous en séparer.

Voire bien dévoué Jean de Bonnot

CADEAU Les souscripteurs qui renverront leur bulletin dans la semaine, recevront une estampe originale. Cette gravure de 14x21 cm est une véritable petite œuvre d'art, numérotée et signée par l'artiste. Elle leur restera acquise quelle que soit leur décision. Jean de Bonnot



hollandaise, déserte et revient en France. La Belgique, Vienne, Hambourg. En attendant d'entrer dans la marine américaine, il travaille dans un cirque et puis, de nouveau, prend la route. La Suède, le Danemark, Marseille, Alexandrie, l'Italie et encore Hambourg et la Belgique. Il traverse les Vosges et le Saint-Gothard à pied. Gènes, l'Égypte, Chypre, l'Arabie. Il travaille dans un comptoir colonial. C'est la stabilité, ou presque, mais le démon du voyage resurgit. C'est maintenant l'Afrique inconnue. Il est le premier à mettre les pieds à Bubassa et à traverser l'Ogden. Il vend des armes au roi du Choa, Ménélik. Il explore des régions ignorées. Dans une lactorene, à Harrar, il est atteint d'une tumeur au genou. On l'embarque pour Marseille où on l'ampute de la jambe droite. Il est trop tard. La maladie progresse toujours. Il meurt à l'âge de trente-sept ans.

Un livre d'art fait de main d'ouvrier. Je désire vous présenter notre édition qui, en un seul volume, recueille toute l'œuvre de cet homme misérable et merveilleux

Prêtez-moi ce livre S.V.P.

à envoyer à JEAN DE BONNOT 7, Faubourg Saint-Honoré 75392 Paris Cedex 08. Oui, envoyez-moi, pour un prêt gratuit de dix jours l'Œuvre Poétique d'Arthur Rimbaud, en un seul volume 14x21cm, auquel vous joindrez mon cadeau. Si ce livre ne me convient pas, je vous le renverrai dans son emballage d'origine, dans les dix jours, sans rien vous devoir, mais je conserverai, de toute façon, la gravure que vous m'offrez. Si je décide de le garder, je vous réglerai le montant de 149,50 F (+ 10,70 F de frais de port). Nom Prénoms Adresse complète Code postal Ville Signature Je déclare sur l'honneur que tant mon adresse que ma signature sont conformes.

MUNICIPALES DE 1983 CORRIGÉES 1984

La majorité a dû renoncer à gérer six villes de plus de trente mille habitants

Le 13 mars 1983, les électeurs venaient d'élire pour six ans les conseils municipaux de leurs communes. Pour les partis de la majorité, le bilan n'était pas brillant : ils perdaient trente villes de plus de trente mille habitants - seize au

premier tour, quatorze au second (voir tableaux 1). Certaines de ces communes avaient été conquises en 1977, d'autres, détonnées depuis plus longtemps, étaient considérées comme des places fortes : Suresnes, Carcassonne (fiefs du Parti socia-

liste), Nîmes et Arles (bastions du Parti communiste). La gauche ne nourrissait guère d'illusions avant ce scrutin et, rappelant que les élections locales sont le plus souvent favorables à l'opposition, M. Lionel Jospin avait déclaré,

dès le 9 janvier 1983 : « Gagner des villes, ce sera difficile. Si nous les conservons toutes, ce serait un triomphe ; si nous en perdons dix ou quinze, ce serait la norme ; si nous en perdons plus... ce serait la situation qu'a connue la droite en 1977. »

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Lesquelles il n'a fallu revoter, et ces consultations partielles lui ont été, dans l'ensemble, défavorables. Dimanche après dimanche, les échecs enregistrés ont paru donner un caractère spectaculaire au phénomène d'érosion qui affecte l'électorat de gauche. Chacun des reculs de la majorité a été perçu comme une nouvelle preuve de la baisse de son audience dans le pays. Pourtant, il est vraisemblable que la perte supplémentaire, dès le mois de mars 1983, de six villes de plus de trente mille habitants n'aurait pas modifié considérablement les analyses et commentaires faits au lendemain du scrutin. Elle n'aurait pas, non plus, eu le même impact dans l'opinion.

I. - VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS PERDUES PAR LA MAJORITÉ LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 1983

	PAR LE PARTI SOCIALISTE	PAR LE PARTI COMMUNISTE
Le 6 mars 1983	AVIGNON (Vaucluse) BREST (Finistère) ÉPINAL (Vosges) GRENOBLE (Isère) NANTES (Loire-Atlantique) PESSAC (Gironde) ROUBAIX (Nord) TOURCOING (Nord)	ARLES (Bouches-du-Rhône) FRANCONVILLE (Val-d'Oise) GRASSE (Alpes-Maritimes) LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine) POISSY (Yvelines) REIMS (Marne) ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis) SAVIGNY-SUR-ORGE (Essonnes)
Le 13 mars 1983	CARCASSONNE (Aude) CHALON-SUR-SAÛNE (Saône-et-Loire) CHAMBERY (Savoie) HYÈRES (Var) SAINT-MARLO (Ille-et-Vilaine) SALESNES (Hauts-de-Seine) TALENCE (Gironde)	BÉZIERS (Hérault) CHÉLLES (Seine-et-Marne) GAGNY (Seine-Saint-Denis) NIMES (Gard) SAINT-ETIENNE (Loire) SAINT-QUENTIN (Aisne) SÈTE (Hérault) (1)

(1) Infligeant la décision du tribunal administratif de Montpellier, le Conseil d'Etat a, le 24 février 1984, annulé les résultats du scrutin de mars dernier. Les électeurs de Sète seront donc appelés à retourner aux urnes prochainement.

II. - VILLES DE PLUS DE 30 000 HABITANTS PERDUES PAR LA MAJORITÉ DEPUIS MARS 1983

	PAR LE PARTI SOCIALISTE	PAR LE PARTI COMMUNISTE
Elections partielles consécutives à des annulations	4-11 septembre 1983 : DREUX (Eure-et-Loir)	2 octobre 1983 : SARCELLES (Val-d'Oise) 9-16 octobre 1983 : ANTONY (Hauts-de-Seine) 6-13 novembre 1983 : AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis) 19-26 février 1984 : LA SEYNE-SUR-MER (Var)
Après inversion des résultats de mars 1983 prononcée par le Conseil d'Etat		24 février 1984 : NOISY-LE-GRAND (Seine-Saint-Denis)

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

Le Parti communiste, pour sa part, qui avait conquis ou conservé soixante-douze villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales de 1977, devait renoncer à gérer quinze de ces communes (1).

Le Parti socialiste cédait à la droite huit villes importantes le 6 mars et sept autres le dimanche suivant. Ces défaites n'étaient pas surprises, car à gérer quinze de ces communes à partir de mars 1983, la majorité passait de 50,84 % à 45,58 %.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de CRÉTEIL le JEUDI 29 MARS 1984 à 9 h 30

APPARTEMENT de 3 PIÈCES

cuis. entrée, W.C. au 3^e ét. du Bât. A, la div. de l'imme. ayant prévu 2 studios dans un immeuble sis rue d'Estienne-d'Orves n° 11

à CHARENTON-LE-PONT (94)

MISE A PRIX : 100 000 FRANCS

S'ad. à M. J.M. BRUNEL Av. à Paris 6^e, 21, r. du Four TEL : 329-33-60 - A la vente près les T.G.I. de PARIS. BOBIGNY, NANTERRE & CRÉTEIL - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Versailles le MERCREDI 28 MARS 1984, à 10 h. - EN UN LOT

UN APPARTEMENT

de 3 pièces princ. au 5^e étage du bât. 5 avec EMPLAC. de GARAGE en s./sol dans un ensemble immob. dit Résidence Le Seul de Marnes

A MAUREPAS (YVELINES)

locatif - Les Sept Mares -

M. à P. : 150.000 F. S'adr. M^e CATHERINE ARDAILLON avocat à Versailles, 1, rue Royale, TEL : 021-84-82. M^e J.-H. GAHNAISSIA, avoc. à Paris 17^e, 5, rue Marguerite, TEL : 227-11-36. Ts avocats pr. Trib. gde inst. de Versailles. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de CRÉTEIL le JEUDI 22 MARS 1984 à 14 heures

UN PAVILLON D'HABITATION à VITRY S/SEINE (94)

1, Av. des Platanes - 14 et 14 bis, Av. Victor-Ringu comp. Rez-de-ch. sur s./sol, étage, grenier, GARAGE - CAVE en s./sol Terrain cont. 340

M. à P. : 200 000 F. - S'adr. M^e LÉOPOLD-COUTURIER avocat, 14, rue d'Anjou, PARIS (8^e) - TEL : 265-92-75 - M^e FINOT, huiss. Paris, 12, r. Bayen - Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil - S/ Lieux pour visiter.

Vente sur licitation au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazères le MARDI 27 MARS 1984 à 14 heures

UN APPARTEMENT Avec cave et box **à COURCOURONNES** (Essonnes)

11, square des Voiles - Résidence « La Dame du Lac »

MISE A PRIX : 250.000 F.

Possibilité de baisse en cas de non-enchère d'un quart. Consignation préalable pour enchérir. Pour renseignements, s'adresser à M^e AIGUIN et TRUZZI, avocats associés demeurant à Evry (91), 4, bd de l'Europe, TEL. 079-39-45 ; au greffe du tribunal de grand instance d'Evry, où le cahier des charges est déposé.

Cabinet de M^e François GAILLARDON, avocat, 2, r. Cart. 94160 St-Mandé

Vente sur saisie au Tribunal de grande instance de Créteil, le JEUDI 29 MARS 1984, à 9 h 30, EN UN SEUL LOT

APPARTEMENT EN DUPLEX SIS à CRÉTEIL (Val-de-Marne)

rue Chéret, n° 14 à 22 bis, rue du Cap n° 1 à 23 et 27 à 31 et 25, rue du Port n° 33 à 41.

MISE A PRIX : 350.000 F.

S'ad. pr. tous renseignements : cabinets de M^e François Gaillardon, avocat, tél. 328-10-23. - Au greffe du Tribunal de grand instance de Créteil. - Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie au Palais de Justice de Pontoise (95), le 22 mars 1984 à 14 h

Cne de MONTSOULT (95)

Chemin départemental n° 9 dit de Méric à Mousy-le-Neuf

BAT. D'HABITATION de chausses et au 1^{er} étage 12 petites chambres de 3 Pces Ppales - autre chalet en bois comprenant

CHALET EN BOIS au rez-de-ch. 2 Pces, au 1^{er} étage 1 chambre - autre Bat. en bois de 3 Pces Ppales à usage de remise et 21 BOXES. TERRAIN autour en partie boisée - Le tout Coe 87 à 40 ca.

MISE A PRIX : 15 000 F. - Consig. pour ench. 25 000 F. (ch. cert. Bqne). 29, r. P. Buis à

Reqs. M^e BUISSON, AVOCAT Pontoise (95), T. 032-31-62

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice à CRÉTEIL le JEUDI 29 MARS 1984, à 9 h 30 - EN UN LOT

UN PAVILLON au PERREUX-SUR-MARNE (94)

4, rue du Bois - 58, rue Arthur Dalidé avec dépendances et jardin

M. à P. : 200 000 F. - S'adr. M^e BAILLY, GUILLET, DELMAS avocats associés à PARIS (1^{er}), 18, rue Duphot - TEL : 260-39-13 Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter

Vente au Palais de Justice à Paris, LUNDI 26 MARS 1984, à 14 h

EN UN SEUL LOT

La jouissance exclusive et particulière d'une

PARCELLE DE TERRAIN à PARIS (10^e)

46, QUAI de JEMMAPES

MISE A PRIX : 120 000 FRANCS

S'adr. pr. tous renseignements : M^e ELIAN Gabriel, avocat, demeurant à PARIS (1^{er}) 43, rue de Richelieu - TEL : 296-29-32 - 296-03-74

Propos et débats

M. Godfrain (RPR) : sécurité

Pour M. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron, « les personnels de l'aviation civile, les passagers et tous les utilisateurs de transport aérien ont le droit de se demander si leur sécurité ne serait pas mieux assurée si M. Firman, ministre des transports quittait le gouvernement ». A l'appui de sa demande, M. Godfrain relève quatre « incidents graves qui en six mois ont troublé le transport aérien français » [août 1983, détournement d'un Boeing 727 d'Air France sur Téhéran ; janvier 1984, bombe à bord d'un Boeing 747 d'Air France sur Karachi ; mars, détournement d'un Boeing 737 d'Air France sur Genève et attentat à la bombe d'un DC 8 d'UTA à Djambou].

Après avoir affirmé que dans trois cas, « les services terroristes internationaux liés à Moscou sont impliqués directement ou indirectement », M. Godfrain observe que M. Firman s'est rendu récemment à Moscou « dans le cadre des relations franco-soviétiques gouvernementales », mais certainement, affirme-t-il, aussi au titre de « membre du parti frère de l'internationale communiste ».

M. Chevènement : le mythe du franc fort

Interrogé lundi 12 mars au micro de RMC, M. Jean-Pierre Chevènement, responsable du CERES, a déclaré qu'en France « nous avons à nous adapter à la compétition mondiale ». Considérant que « le problème est de savoir si l'Europe va surpayer face aux Etats-Unis et au Japon », l'ancien ministre a expliqué que la France est « entraînée dans la spirale du déclin », mais, a-t-il ajouté, « nous avons en Europe beaucoup d'atouts (...). En France, notamment, il faut mobiliser les forces de l'enthousiasme et de la création et pour cela ne pas s'accrocher au mythe d'un franc fort, comme M. Barre ».

M. Debarge (PS) : électoralisme

« Le PS devrait être beaucoup plus attentif au choix des candidats ou du candidat le plus porteur de voix ; je suis un partisan très net de l'électoralisme », a déclaré, lundi 12 mars, M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS. Commentant les résultats - « pas fameux », a-t-il précisé - des élections partielles du 11 mars, M. Debarge a estimé que ces différents scrutins « n'ont pas donné lieu à une poussée de la droite » et qu'ils « montrent que la France est toujours coupée en deux ».

M. Chirac : « Une Europe à plusieurs vitesses »

M. Jacques Chirac, qui s'adressait, lundi 12 mars, aux étudiants d'HEC, s'est de nouveau déclaré favorable à « une Europe à plusieurs vitesses », pour, « comme c'est souhaitable, maintenir le Marché commun agricole ». Si l'on veut éviter que l'Europe agricole « exploite par petits bouts, et disparaisse comme les Anglais le veulent depuis le début, il faut imaginer que les contraintes des uns n'étant pas celles des autres, l'Europe agricole se fasse à six, sept, huit ou neuf », a expliqué le président du RPR pour qui la question reste posée de savoir « si l'on veut payer les Anglais qui ne veulent pas accepter les contraintes du Marché commun et le respect de leur signature », ou si l'on veut obtenir de la Grande-Bretagne « qu'elle se mette en congé d'Europe agricole pour essayer de sauver un minimum de solidarité européenne ».

Sydney, c'est aussi un des Thai.

Sydney, ce n'est pas la Thaïlande bien sûr, mais c'est toujours la Thai. Tout comme Katmandou, Tokyo, Singapour, Calcutta et les dizaines d'autres villes que nos Boeing 747 desservent régulièrement.

Alors, pour voyager dans le monde entier, contactez votre agence de voyages ou nos bureaux : THAI INTERNATIONAL, 123 Champs Élysées, 75008 PARIS. Tél. 720 86 15. Park Hotel, 6 av. George V, 06000 NICE. Tél. : (93) 53 39 82.

Joly, Nolito

M. René Andrieu quitte « l'Humanité » « Pour nous, le journalisme est un combat »

MM. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et Roland Leroy, membre du bureau politique, directeur de l'Humanité, ont rendu hommage, le 12 mars, au cours d'une réception organisée au siège du quotidien du PCF, à M. René Andrieu, qui prend sa retraite après avoir été, pendant vingt-six ans, le rédacteur en chef du journal (le Monde du 3^e mars).

M. Andrieu a déclaré, dans sa réponse : « Le journalisme de parti a sans doute ses exigences, ses difficultés spécifiques et même ses servitudes, mais il a un mérite fondamental à nos yeux, c'est qu'il permet à ceux qui l'ont choisi de se battre pour leurs idées. Pour nous, le journalisme n'est pas seulement un métier, c'est un combat. »

M. Claude Cabanes, membre, comme M. Andrieu, du comité central du PCF, chef du service culturel de l'Humanité, en devient le rédacteur en chef.

Les mots du Parti

« Le plus difficile, ce n'est pas d'adhérer au Parti communiste, c'est d'y rester », affirme M. René Andrieu dans un livre d'entretiens à caractère autobiographique, paru en 1975 (1). La formule se prête à plusieurs interprétations. Confiance put-elle ? Accusation de faiblesse contre ceux qui sont partis, comme M. Roger Garaudy, dont M. Andrieu avait été, dès le fin de 1969, l'un des critiques les plus vigoureux ?

On songe, aussi, à une phrase de Pierre Courcaud, autre journaliste communiste célèbre : « Ceux qui savent le bouclier, ceux qui causent ne savent rien. » A vingt ans de distance, deux intellectuels, occupant des fonctions analogues, plus liés de d'autres à l'appareil dirigeant du PCF, revendiquant, ainsi, une sorte d'abnégation secrète, dont on ne sait s'ils la jugent, en leur for intérieur, justement récompensée.

Le langage du défi est assez dans les habitudes de M. Andrieu, qui, à bientôt soixante-quatre ans, quitte ses fonctions de directeur adjoint (depuis 1979), rédacteur en chef (depuis 1958) de l'Humanité. Il est de ces communistes dont le militantisme est resté marqué par les circonstances dans lesquelles il avait commencé : l'Occupation, la Résistance. M. Andrieu aime à le rappeler, par exemple à un interlocuteur venu l'interroger sur la déontologie de la presse communiste (2). « Vous travailliez sur des textes,

moi je travaille sur la vie, je me bats depuis quarante ans, vous comprenez ? », lance le rédacteur en chef de l'Humanité, confronté à l'évolution de son journal par rapport à la situation au Cambodge, entre 1975 et 1978.

Son journal ? Non, précisait M. Andrieu dans une interview au *Nouvel Observateur*, en septembre 1969. « L'Humanité, c'est l'organe central du Parti communiste, ce n'est pas mon journal. » D'où la fonction particulière de son rédacteur en chef et éditorialiste : il est, au jour le jour, le messager de la politique du parti, celui par qui les militants et les cadres apprennent ce qu'il faut dire — et peut-être, penser — de l'événement de la veille. L'éditorial se retrouvera dans les conversations qu'auront les communistes, ou bien sous forme de tracts.

Les mots dans lesquels se sera coulé la politique du PCF, dans la vie quotidienne, auront souvent été ceux de M. Andrieu. Beaucoup, chez les socialistes comme chez les communistes, se souviennent sans doute, par exemple, de ce jour de février 1979 où le rédacteur en chef de l'Humanité avait suggéré de remettre la « discipline républicaine » de désistement à gauche « au musée de l'histoire, entre le rouet, la lampe à huile et les occasions manquées ».

Ainsi exposé quotidiennement, ou presque, M. Andrieu est devenu un spécialiste du débat avec l'adversaire ou l'allié. Lors-

que, à partir des années 60, le Parti communiste eût à adapter, comme les autres, à l'importance croissante des moyens d'information audiovisuels, M. Andrieu est devenu, avec d'autres — M. Pierre Juquin, par exemple, sans parler de M. Georges Marchais lui-même — un habitué des confrontations à la radio ou à la télévision. Alexandre Sanguinetti fut de ces contradicteurs avec lesquels M. Andrieu pouvait donner cours à son art de la formule, à son sens de la dialectique.

C'est ainsi que le rédacteur en chef de l'Humanité est devenu un personnage parisien, l'un des rares à maintenir un dialogue, même superficiel, lorsque le PCF, par exemple en 1979-1982, se refermait sur lui-même. Dans ce rôle, M. Andrieu s'est offert la joie de parler de lui-même, dans cette autobiographie de 1975, et de publier son goût pour Stendhal, que, plutôt que Marx, disait-il, il emporterait sur l'île déserte.

En 1993, après une année sabbatique, il publiait « son » Stendhal. Méconnaissable, selon certains critiques. Mais, sans doute, M. Andrieu ne faisait-il, sous prétexte de Bayle, que poursuivre son propre débat avec lui-même.

PATRICK JARREAU.

(1) *Du bonheur et rien d'autre*, éditions Stock.
(2) *Le Ministère de la vérité*, de Jean-Noël Darde, éditions du Seuil, 1984.

LE MEETING DE M. LE PEN A PARIS

- Le PS et le PCF diffusent un tract commun
- L'extrême gauche appelle à manifester

Le PS, le PCF et la Ligue des droits de l'homme donneront une conférence de presse et diffuseront un tract commun à l'occasion de l'organisation à Paris, le 14 mars, d'une réunion publique du Front national à la Mutualité, à laquelle doit participer M. Jean-Marie Le Pen. Le PCF avait souhaité organiser, avec le PS, une contre-manifestation. Les socialistes ont décliné l'offre, préférant, indique-t-on au PS, dénoncer le meeting du Front national sans, pour autant, « donner un coup de projecteur » sur cette organisation. Le PCF s'est rallié à la démarche du PS.

En revanche, plusieurs organisations d'extrême gauche, la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) et le Parti communiste révolutionnaire (maoïste) organisent une manifestation de protestation, le 14 mars, à 18 h 30, de la place de la République à la gare Saint-Lazare.

LA LISTE SOCIALISTE POUR LES « EUROPÉENNES »

Nous avons aimé mentionner, dans l'analyse de la liste socialiste pour les élections européennes, telle qu'elle a été constituée par le comité directeur du PS (le Monde du 13 mars), que M^{me} Gisèle Charzat, qui figure en quatrième position, est membre sortant du Parlement européen. M^{me} Charzat est vice-présidente de la commission politique de l'Assemblée de Strasbourg et membre du bureau du groupe socialiste européen.

C'est à la demande de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, que M^{me} Charzat, qui est membre du CERES, devance M. Didier Motchane (qui est en huitième position sur la liste socialiste), contrairement à ce qu'avait proposé le CERES.

De la même façon, M. Jospin a demandé, et obtenu, des membres du courant C que M. Jean-Pierre Cot précède M. Mielbe de La Fournière, à l'inverse de ce qui était, initialement, prévu par les recorders.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Les indépendantistes veulent empêcher l'organisation des élections territoriales

De notre correspondante

Nouméa. — En Nouvelle-Calédonie, les indépendantistes veulent empêcher les prochaines élections territoriales, prévues pour le mois de juillet. Le Front indépendantiste a décidé qu'il ne se contenterait pas de boycotter les prochaines élections, comme il l'avait annoncé il y a un mois, mais qu'il s'y opposerait par tous les moyens. C'est ce qu'un des leaders du Front indépendantiste, M. Eloi Marchoro, a annoncé lors d'une conférence de presse, le 11 mars à Nouméa, précisant que cette menace ne serait pas exécutée si le gouvernement français procédait auparavant à une réforme du corps électoral.

Les indépendantistes veulent que seuls les Calédoniens élus sur le territoire, de père ou de mère également nés ici, aient le droit de vote, sélection qui éliminerait une grande partie de la population blanche de la Calédonie. Le Front indépendantiste

a prévu d'occuper, le jour des élections, les mairies et les bureaux de vote. Il a indiqué qu'il était prêt à organiser de nombreuses manifestations de rue et de nouvelles occupations de terre pour infléchir le gouvernement français.

Le Front a également annoncé que, lors de sa dernière convention, le 9 mars dernier, s'était amorcée la création d'un Front national de libération.

Il est peu probable que les indépendantistes obtiennent la réforme qu'ils souhaitent. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, a déjà prévenu qu'elle était inacceptable. Il sera difficile, dans ces conditions, lors des prochaines élections pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale, d'éviter les affrontements.

(Intrim.)

CORRESPONDANCE

LA MORT DE ROBERT BRASILLACH

M^{me} Suzanne Bardèche-Brasillach nous écrit, à la suite de notre compte rendu des travaux du colloque sur « L'extrême droite et ses connivences », paru dans nos éditions du 7 mars : « Vous avez reproduit une déclaration de M. Zeyl Sternhell affirmant que Robert Brasillach « a été condamné après avoir été accusé d'avoir porté l'uniforme allemand sur le front de l'Est. » Cette affirmation est fautive. Robert Brasillach n'a jamais porté l'uniforme allemand, et une telle accusation n'a jamais été articulée contre lui, comme en fait foi le texte intégral du réquisitoire de l'avocat général reproduit par M. Jacques Isnard dans son livre *Le Procès de Robert Brasillach*.

« En raison de la gravité de cette imputation et de l'atteinte qui est faite à la mémoire de mon frère, je vous prie de bien vouloir porter la présente rectification à la connaissance de vos lecteurs. »

• Dixième anniversaire de la mort de Georges Pompidou. — MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac participeront, le 31 mars, aux cérémonies commémorant le dixième anniversaire de la mort de Georges Pompidou, décédé le 2 avril 1974. Ils se rendront à Saint-Flour (Cantal), où a été érigé un monument à la mémoire de l'ancien président de la République.

• RECTIFICATIFS. — L'omission d'une ligne, dans les informations concernant le Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF), (le Monde du 13 mars) a eu pour effet d'attribuer à M. Pierre Laurent le titre de secrétaire général du MJCF, alors qu'il est secrétaire national de l'Union des étudiants communistes. M. Jacques Perceux est le nouveau secrétaire général du MJCF.

D'autre part, une erreur de composition a altéré, dans nos dernières éditions, le sens du titre de l'article consacré à la campagne du PCF pour les élections européennes. Il s'agit, en effet, pour les communistes de « conforter », non pas « l'élection » mais « l'électorat » de 1981.



AVEC LES PTT LA FRANCE ENTREPREND.

Entreprendre c'est investir, c'est innover, c'est exporter, c'est travailler.

Grand service public, les PTT sont aussi une grande entreprise : un budget de 143 milliards en 83 (le premier budget d'investissement civil en France), 21 millions de lignes téléphoniques, 15 milliards d'objets transportés en 83, 480 000 agents. Déjà plusieurs milliers de terminaux d'ordinateurs. Bientôt un million de terminaux vidéotex, 40 villes françaises et 13 pays

étrangers reliés par courrier électronique. 6 millions de foyers raccordés au réseau câblé d'ici 1991.

Entreprendre, pour les PTT, c'est lancer au bénéfice de tous de nouvelles techniques, de nouveaux produits, de nouveaux services.

Ministère des Postes, des Télécommunications et de la Télédiffusion délégué auprès du Ministère de l'Industrie et de la Recherche.

PTT
le contact

L'AVENIR DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Les négociations sur la titularisation des maîtres auraient progressé

Diplomate et ecclésiastique : ces deux qualités du chanoine Paul Guiberteau lui donnent deux raisons d'être prudent. Il ne s'en prive pas. Le secrétaire général de l'enseignement catholique était, lundi 12 mars, l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter. Le matin, il avait conduit la commission permanente qui, depuis le 24 janvier, rencontre les représentants du ministère de l'éducation nationale. « Il n'y a pas de prochain rendez-vous », a-t-il déclaré. Il serait trop beau de dire que nous sommes arrivés à un accord... De fait, rien n'est réglé au sens strict. Aucun texte n'a été rédigé, puis approuvé par les deux parties. Mercredi matin, 14 mars, M. Alain Savary n'arrivera pas au conseil des ministres en brandissant un protocole d'accord. Simplement, il fera le point sur l'état du dossier après sept semaines de pourparlers. Il est tout à fait possible, que ce compte-rendu ne donne lieu à aucune déclaration à l'issue du conseil des ministres. Une déclaration pourrait, en revanche, être publiée à la fin de la semaine, ce qui laisserait au gouvernement un temps minimum de réflexion. Elle resterait générale, se bornant à fixer des orientations pour la phase suivante. Alors pourrait reprendre une nouvelle étape de négociations, cette fois avec des textes en mains, et, peut-être, des « relevés de conclusions » grâce auxquels, périodiquement, les partenaires constata-

raient leurs points d'accord et de désaccord. Car quelle que soit la prudence persistante du chanoine Guiberteau, M. Pierre Mauroy n'a pas affirmé au hasard dans le Journal du dimanche du 11 mars : « Nous allons arriver dans les prochains jours à une décision. Nous trouverons un point d'équilibre ». En fait, il semble bien que les discussions au ministère de l'éducation nationale ont plus avancé que ne le laisse penser le secrétaire général de l'enseignement catholique. On sait qu'une possibilité d'accord a été acquiescée, sans trop de mal, sur deux points : l'inscription au budget des crédits destinés aux créations de postes dans l'enseignement privé et le financement par les collectivités territoriales des établissements privés sous contrat. Sur la formule de l'EIP, nouvelle entité juridique regroupant des établissements privés, un accord est aussi possible : les représentants du privé accepteraient que la puissance publique soit majoritaire dans l'instance qui répartirait les fonds aux établissements privés, car ils y détiendraient une minorité de blocage. Ce serait même un progrès à leurs yeux dans la mesure où, actuellement, ils n'ont aucune prise sur la répartition de ces fonds. Ils l'accepteraient à la condition surtout que, pour les activités communes aux établissements et pour les décisions d'ordre pédagogique, administratif

et financier, dans chaque établissement, le pouvoir appartienne à une instance où le privé serait majoritaire. La titularisation des maîtres de l'enseignement privé est plus délicate. « Le problème reste entier », a déclaré le chanoine Guiberteau. Prudence, prudence. Toutefois, ici aussi, les choses ont progressé. Les responsables de l'enseignement catholique ont proposé que tous leurs maîtres aient un statut de droit public, ce qui modifierait la situation présente, puisque tous les maîtres sous contrat simple (25 000) gardent, actuellement, un statut de droit privé. En outre, l'idée d'une expérimentation de la titularisation limitée en nombre et dans le temps - pour une période assez longue, cependant : six à neuf ans - a fait son chemin.

Les pièges des mots

Le chanoine Guiberteau s'est trouvé une troisième raison de se montrer prudent : « Je ne crois que les textes que je vois ». Or, jusqu'à présent, de texte, point. La confiance qui s'est établie avec les négociateurs du ministère est encore fragile. Les membres de la commission permanente redoutent de déboucher au détour d'un projet prochain du gouvernement une demi-phrase ou un mot qui, à leurs yeux, remettrait tout en cause. Il n'est guère de jour qui n'amène un

propos d'un responsable du Parti socialiste de nature à entamer leur optimisme. Ainsi, dimanche dernier, M. André Laignel s'est-il soutenu devant le comité directeur du PS que le gouvernement devait écarter une législation contraignante pour les municipalités à l'égard des écoles privées liées à l'État. Or les dirigeants de l'enseignement catholique souhaitent que l'on sorte de l'impasse actuelle et, de ce point de vue, ne rejettent pas l'idée d'un texte de loi qui ferait obligation aux communes de financer les écoles privées associées à l'État. Ce texte modifierait donc la loi Guemeur. M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL est formel sur ce point : « Certains d'entre nous pensent peut-être que le statu quo serait bien. Je pense quant à moi que ce serait la catastrophe ».

CHARLES VIAL

Le chanoine Guiberteau : le gouvernement a accepté d'étudier nos propositions sur le statut des maîtres

« Il serait trop beau de dire que nous sommes sur un accord », a déclaré le chanoine Paul Guiberteau, lundi 12 mars, au cours de l'émission « Face au public » sur France-Inter. Le secrétaire général de l'enseignement catholique a néanmoins fait le point sur chacune des quatre propositions qui étaient à l'ordre du jour des négociations. Sur la première, c'est-à-dire « l'introduction de l'enseignement privé sous contrat dans un budget limité (...). Je ne dis pas que tous les détails sont réglés, mais nous en avons discuté et nous sommes arrivés à un point d'équilibre ». Sur le deuxième point qui concerne les frais de fonctionnement des établissements (...), nous essayons de trouver les modalités, puisqu'il s'agit surtout de modalités techniques. Sur le troisième point, celui qui concerne les fameux établissements d'intérêt public, donc les relations à bâtir dans le futur avec l'État et les collectivités territoriales, je pense qu'à condition de bien définir les objectifs et, en conséquence, les modalités de vote à l'intérieur du conseil d'administration...

tion, nous pourrions arriver à une décision qui serait satisfaisante pour tout le monde et qui ne remet pas en cause l'essentiel. Le quatrième point est le problème de la titularisation des maîtres. Ce problème reste entier. Le Père Guiberteau a cependant reconnu que les contre-propositions de l'enseignement catholique pour un statut unifié des enseignants du privé avaient fait l'objet d'une prise en considération intéressante. Selon lui, « ce n'est pas du tout un statut privilégié (...). L'important, pour nous, était que l'ensemble du corps enseignant soit de même nature, et c'est pourquoi nous avons parlé d'un statut unifié (...). Nous pensons pour une unité de corps et, en même temps, sa meilleure gestion, de sorte que l'ensemble de ce corps pourrait former un statut contractuel de droit public (...). La réaction du gouvernement, a précisé le Père Guiberteau, est de dire : « On peut étudier un tel accord. Cela n'est pas impossible, puisque, dans le statut même de la fonction publique, il est prévu des contractuels... » Le Père Guiberteau a précisé qu'il n'y avait pas de prochain rendez-vous fixé avec le gouvernement. « Nous avons fait des concessions, c'est vrai », a-t-il ajouté. « Je souhaiterais qu'en France l'enseignement soit un problème de consensus national (...). Cela pourrait être effectivement un bien si c'était réalisé par un gouvernement de gauche qui, historiquement, s'est opposé aux lois Debré et aux lois qui ont suivi... »

M. Jospin : non à un corps de fonctionnaires géré par l'enseignement catholique

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré à propos de la question scolaire, lundi 12 mars à Paris, au cours d'une conférence de presse : « Le respect de la liberté de l'enseignement suppose de ne pas toucher au caractère propre [de l'école privée] sans l'accord de l'enseignement privé ». Appuyant, au cours de deux réunions, à Saint-Etienne, le premier secrétaire du PS avait précisé ses positions sur les négociations en cours. M. Jospin a rappelé que, sur les quatre points actuellement en discussion, les deux premiers (carte scolaire et statut unifié) ne couvraient plus de difficultés importantes. En revanche, le premier secrétaire du PS a estimé que les deux autres points - établissements d'intérêt public (EIP), statut des enseignants du privé - étaient « des problèmes complexes et doivent être abordés avec prudence ».

M. Jospin a fait allusion à l'une des possibilités évoquées, à propos des EIP, et a affirmé : « Je ne suis pas pour une école laïque et une école privée dans la même structure ». Toujours à propos des EIP, M. Jospin a précisé : « Si l'intégration se fait en touchant au caractère propre, on déclenche la guerre. Si l'intégration se fait sans toucher au caractère propre, se pose le problème de l'école publique et de la laïcité. Je n'accepte pas de voir dénaturer l'école publique ». Au sujet du quatrième point en discussion - la titularisation, des enseignants du privé - M. Jospin a estimé qu'une titularisation conduisant les enseignants du privé à être « gérés selon les mêmes critères que les autres enseignants », se heurterait au refus de la hiérarchie catholique. A l'inverse, pour le premier secrétaire du PS, une titularisation dans un statut particulier constituerait « une innovation dans la tradition de laïcité de l'État ». « On aurait, à poursuivre M. Jospin, un corps de fonctionnaires gérés par l'Église catholique. Je ne suis pas

« Vous ne serez pas déçus... on l'est déjà ! »

De notre envoyé spécial Saint-Etienne. - L'orateur : « Je vous fais quelques suggestions, tout à l'heure. Vous voyez, vous ne serez pas déçus... » On l'est déjà », répond le chœur, pas impressionné. L'orateur : M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui arrive, lundi 12 mars, plusieurs réunions à Saint-Etienne et à Roanne. Le chœur : des enseignants CDT du privé, venus à Saint-Etienne banderole à l'appui, interpellent le premier secrétaire du PS. Deux cent soixante-dix chaises ont été prévues pour la réunion publique, dans la salle Sacco-et-Vanzetti de la Bourse du travail, où se bousculent, en fait, six cents à sept cents personnes. La première secrétaire, qui n'a pas du tout apprécié d'être accueillie par les manifestants au cri de « Asses reculé ! », s'étonne, mi-figue, mi-râgne, de prendre des leçons de laïcité par des gens qui sont dans l'école privée ». La salle tangue, m-chaleureuse, m-chahuteuse. Le premier secrétaire prépare une nouvelle paire de banderolles à l'intention de ces militants CDT qui réclament leur titularisation au même titre que les enseignants du public : « Dans l'opinion, tout le monde était persuadé que le drapeau des libertés était dans les mains de ceux qui ont manifesté à Versailles, pas dans les mains de ceux qui défendent la laïcité. La situation qu'ils ont créée est de loin plus dramatique que celle de l'Europe. Au début de la réunion, un travailleur de la SCOP Manufacture a tenté de s'emparer du micro. Devant la Bourse du travail, à la sortie de la réunion, une nouvelle banderole attend

pas pour une école laïque et une école privée dans la même structure. » Toujours à propos des EIP, M. Jospin a précisé : « Si l'intégration se fait en touchant au caractère propre, on déclenche la guerre. Si l'intégration se fait sans toucher au caractère propre, se pose le problème de l'école publique et de la laïcité. Je n'accepte pas de voir dénaturer l'école publique ». Au sujet du quatrième point en discussion - la titularisation, des enseignants du privé - M. Jospin a estimé qu'une titularisation conduisant les enseignants du privé à être « gérés selon les mêmes critères que les autres enseignants », se heurterait au refus de la hiérarchie catholique. A l'inverse, pour le premier secrétaire du PS, une titularisation dans un statut particulier constituerait « une innovation dans la tradition de laïcité de l'État ». « On aurait, à poursuivre M. Jospin, un corps de fonctionnaires gérés par l'Église catholique. Je ne suis pas

Rétablissement probable des mentions au baccalauréat

Le baccalauréat 1984 devrait comporter une nouveauté qui ne bouleversera pas la vie des lycéens ni leur travail, mais sans doute celle de leurs parents. Les fameuses mentions (assez bien, bien, très bien) qui récompensent les meilleurs bacheliers ne vont pas disparaître au mois de juin prochain. Un décret pris par le ministre de l'éducation nationale le 5 mai 1983 prévoyait la suppression des mentions pour l'examen de 1984. Mais invaqué par M. Claude Poir, directeur des lycées : la discrimination existant entre le baccalauréat général et celui de technicien, qui ne comporte pas de mention, et surtout le danger de faire disparaître un échafaudage hérité du système éducatif, soucieux davantage

Force ouvrière obtient plus du tiers des voix à des élections universitaires

Force ouvrière (F.O.), peu connue jusqu'à présent dans le monde universitaire, a obtenu plus du tiers des suffrages exprimés aux élections de comité paritaire des personnels enseignants titulaires et stagiaires (CTP). Ce scrutin a eu lieu par correspondance en février.

Les enseignants du supérieur, à l'exclusion des personnels relevant de l'ordonnance créant les centres hospitaliers et universitaires (médecine et odontologie), devaient être quinze délégués. Ces élus représentaient les personnels dans une instance paritaire chargée d'examiner les projets de réformes des statuts des enseignants chercheurs. Le nombre des électeurs inscrits était de 29 010, soit 4 000 de plus qu'en 1982. Il y eut 12 671 votants, soit 43,67 % (49,30 % en 1982) et 11 838 suffrages exprimés. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-SUP, « EN ») obtint 4 769 voix, soit 40,28 % des suffrages exprimés (5 384 et 54,8 % en 1982) et six sièges. Le Syndicat national des personnels de recherche et des établissements d'enseignement supérieur (SNPREES-FO) obtint 4 229 voix, 35,89 % et cinq sièges. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), 2 830 voix et 23,90 % (4 440 et 45,20 % en 1982) et quatre sièges. Malgré la présence de trois listes concurrentes, le nouveau comité d'EN obtint le plus de voix. La participation électorale dépassa même de 6 % un mauvais pronostic de la consultation - le matériel électoral est souvent parvenu fort tard aux intéressés - explique certaines des abstentions. Mais la lassitude des universitaires, qui participent à leur cinquième élection en un an (comité national du CNRS en février 1983, GNER en mai, conseil scientifique du CNRS en juin, CSU en janvier), est aussi à prendre en compte. De plus, nombre d'enseignants semblent ne pas saisir l'importance d'un organisme purement consultatif, chargé d'examiner des projets de statuts en discussion depuis près de deux ans. Enfin, des professeurs refusent, à l'instar des membres de l'Association des professeurs de droit, d'économie et de sciences politiques, de participer à des élections « selon le principe du collège électoral unique condamné par le Conseil constitutionnel ».

LE SNE-SUP ET LE SGEN BOYCOTTENT UNE RÉUNION SUR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Les représentants du SNE-SUP-FEN et du SGEN-CFDT ont décidé de ne pas participer à la première réunion du Comité technique paritaire de l'enseignement supérieur, prévue mardi 13 mars. Cette instance devait examiner un projet de décret sur les carrières des enseignants-chercheurs (Le Monde du 16 décembre 1983). Les deux syndicats de gauche souhaitent ainsi exprimer leur mécontentement « vis-à-vis d'un projet qui reprend l'essentiel des dispositions inacceptables contenues dans le projet antérieur et comporte même des aggravations par rapport à celui-ci ». L'absence des dix représentants du SNE-SUP et du SGEN, et donc l'absence de quorum, oblige la direction des enseignants chercheurs à convoquer une nouvelle réunion le 21 mars. Le SNE-SUP a l'intention d'appeler « tous les syndiqués à venir accompagner leurs élus au CTP à cette séance. Il s'agirait d'un appel à une manifestation nationale à Paris, ainsi qu'à des manifestations devant les rectorats en province ».

COLLOQUE INTERNATIONAL FEMMES, HOMMES ET POUVOIRS DANS LES ORGANISATIONS

Longtemps présentes dans le monde du travail comme force de production, pratiquement absentes des enjeux de pouvoir, les femmes s'inscrivent maintenant dans un rapport d'égalité avec les hommes, du moins comme partenaires avec lesquels il faut compter. Quels sont les enjeux et les effets de cette mutation ? Quel est et quel sera le nouveau visage des organisations ? Ce colloque, organisé par le Laboratoire de changement social de l'Université Paris-Dauphine et le Centre d'enseignement supérieur des affaires (HEC, ISA, CPE), avec le soutien de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises, abordera notamment les thèmes suivants : - Femmes et hommes dans l'organisation : des rapports traditionnels aux nouveaux rapports de pouvoir ; - Les nouvelles données du travail dans les organisations ; - Compétences interculturelles ; - Le masculin et le féminin dans les organisations : fantasmes et symboliques ; - Pouvoir et identité ; - Évaluation culturelle et trajectoires socioprofessionnelles ; - Les femmes et le féminin dans la culture et l'économie. RESEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Sec. L.C.S. Université Paris-Dauphine, pl. de Ménilmontant, 75016 PARIS ou tél. 805-14-10 (poste 22-04 ou 21-88) ou 868-01-22.

DE NOUVEAUX SATELLITES EUROPÉENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS VONT ÊTRE CONSTRUITS

L'Organisation européenne de communication par satellites Eutelsat vient de décider l'acquisition d'une série de satellites, nommés ECS-A, dont le premier sera lancé en 1989. Ces satellites seront équipés de seize répéteurs, ou lieu de douze sur les satellites ECS actuels (un est en orbite, deux sont en cours de construction). Un appel d'offres international va être lancé. Les satellites ECS-A auront la même mission que les ECS : transmission téléphonique et télématique sur toute l'Europe, transmission de programmes de télévision s'étendant en outre à l'Afrique du Nord.

Un associé chinois à l'Académie des sciences. - L'Académie des sciences a élu, lundi 12 mars, pour la première fois dans son histoire, un associé étranger chinois, M. Wang Yu, directeur de l'Institut de chimie organique à l'Academia sinica (Shanghai), spécialiste de chimie bio-organique et chef de plusieurs équipes qui ont réalisé la première synthèse de l'insuline. Au cours de la même séance, l'Académie a élu M. Jean Michałski, directeur de l'Institut moléculaire et macromoléculaire des sciences polonaises, à Lodz, connu pour ses travaux sur la chimie des dérivés organiques du phosphore.

LA CALIFORNIE ? L'AMERICAN CENTER SUREMENT

AMERICAN CENTER SUREMENT 281 BD RASPAIL 75014 PARIS 633.67.28 SESSION DE PRINTEMPS 9 AVRIL - 30 JUIN INSCRIPTIONS IMMÉDIATES SESSIONS INTENSIVES EN SEMAINE SUR 15 JOURS LE WEEK-END (VEN + SAM) SUR UN MOIS LEARN TO SPEAK AMERICAN COURS DANS LA JOURNÉE LE SOIR ET LE SAMEDI PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

L'Anglais aux couleurs de la vie FSL USA ANGLETERRE 12/18 ANS séjours en famille, université, cours, activités ADULTES : stages intensifs, université, famille, circuits. Toute l'année. 13, rue de Grenelle 75007 Paris (1) 564 02 20 Informations, brochures.

Quatre... Le... FAYARD... PRI... AU... (Large vertical advertisement on the right edge of the page)

L'AVENIR DU BIRÉACTEUR DE CENT CINQUANTE PLACES

Quatre parrains pour l'Airbus A-320

Bonn. - Tel le cercle de famille autour des fonts baptismaux, les quatre ministres regardent, avec attendrissement, une petite maquette d'avion posée sur la table dans une austère salle de réunions du ministère fédéral des transports.

De notre envoyé spécial

Cela fait dix bonnes années qu'en France on parle de lancer un biréacteur civil de cent cinquante places. On l'avait d'abord voulu national, digne successeur de Caravelle, mais les projets se quittèrent jamais la planche à dessin.

le CFM 56-4, produit en commun par l'américain General Electric et le français SNECMA.

Beaucoup de temps perdu donc pour un avion dont on ne cesse de dire qu'il représente un atout commercial considérable : son marché est évalué par le constructeur européen à deux mille deux cents appareils à livrer entre 1988 et 2000. Il faut donc mettre les bouées doubles, d'où l'engagement des quatre Etats de fournir à leurs industriels respectifs les aides financières pour relever le défi : celui de faire voler l'avion en avril 1987 et de commencer les livraisons un an plus tard.

La France assumera la plus lourde charge financière : 5 milliards de francs, dont 85 % sous forme d'aides remboursables sur les avions vendus et qui devraient être récupérées (principal et intérêts) au six centième avion vendu, c'est-à-dire au début du prochain millénaire. Elle en tirera en échange un avantage sur le plan social, l'arrivée sur le marché de l'A-320 se faisant sentir dès 1986 sur le plan de charge de la SNIAS et des sous-traitants aéronautiques français. Le développement de l'A-320 assurera jusqu'à dix mille emplois, rien que pour la fabrication de la cellule, sans compter celle des moteurs à moitié français et celle des équipements de bord qui n'ont pas encore été choisis.

On comprend mieux ainsi que la décision annoncée le 12 mars constitue « une grande satisfaction pour le gouvernement français » aux yeux de M. Fierman, pour qui « l'affaire sera rentable », ce dont il affirme n'avoir jamais douté.

JAMES SARAZIN.

ECHECS

LA FINALE DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

Deuxième partie nulle

Garry Kasparov en a vu de toutes les couleurs dans la deuxième partie de la finale du Tournoi des prétendants jouée le lundi 12 mars à Vilnius (URSS) contre Vesseli Smyslov. Ce dernier avait proposé « à la maison » un plan stratégique que Kasparov a en bien du mal à contrer.

Après un début classique, joué rapidement de part et d'autre, Smyslov, par a3 au douzième coup et surtout Rh1 au treizième, surprit totalement Kasparov, qui dut réfléchir quarante minutes avant de répondre. Les quizième et seizième coups de Smyslov lui donnaient une très belle position mais, selon les analystes présents à Vilnius, il aurait dû jouer E5 au vingtième coup, et son C2 pour conserver des chances de gain qui étaient bien réelles. A partir de là, Kasparov put, progressivement, rétablir la situation. Au quarantième coup, Smyslov ajoutait la partie et, ce mardi en fin de matinée, proposait la nullité à son adversaire qui l'acceptait. Le score est de un point partout.

Blancs : SMYSLOV
Noirs : KASPAROV

2^e partie
Gambit de la dame
Défense Tarrasch

Table of chess moves: 1. d4 e5 2. Cf3 c6 3. g4 exd5 4. g3 Cf6 5. Fg2 Fg7 7. 0-0 0-0 8. Ce3 Ce7 9. Fc2 Fc8 10. Cxd4 h6 11. Ff3 Td8 12. a3 Ff6 13. Rh1 Dd7 14. Cxd6 fxg6 15. Ff1 Td8 16. Fg1 Td8 17. Dd4 Rb8 18. Td1 Dd8 19. F4 Dd8 20. Ce2 Fc9

Table of chess moves: 21. Dd5 22. h3 23. Fxg5 24. Dxd8 25. Cxd4 26. e5 27. Fxb7 28. Tg1 29. Cc7 30. Cc5 31. Cc4 32. Ce5 33. Cxc6 34. Fxc6 35. Ce5 36. Rb2 37. g4 38. Fh1 39. g5 40. Td1

LA CINQUIÈME ÉTAPE DE PARIS-NICE

Ouvriers contre cyclistes...

Le Belge Eddy Planckaert a gagné, lundi 12 mars, la cinquième étape de Paris-Nice, Miramas-La Seyne, longue de 190 km. Il n'a devancé au sprint l'Irlandais Sean Kelly et le Français Bernard Hinault. Kelly a pris à l'Écossais Robert Millar le maillot blanc de leader.

Le dérolement de l'étape a été faussé par une manifestation des mineurs de Gardanne et d'ouvriers des chantiers navals de La Ciotat qui stoppèrent la course dans l'ascension du col de l'Ange, au 154^e kilomètre ce qui provoqua un pugilat, notamment avec Bernard Hinault.

Le peloton qui avait quitté par-dessus le tourant, peut se jouer dans cette échappée. Alors le « Blaireau » fonce dans le tas. Il veut forcer le barrage. On l'agrippe. On le jette à bas de sa machine. On lui donne quelques coups. Hinault réplique. Le Breton a du punch. Rapidement des manifestants réussissent à arrêter la bagarre. Mais le mal est fait.

Le nouvel épisode de l'utilisation du pouvoir médiatique du sport à des fins extra-sportives a failli mal tourner. « Ce qui s'est passé dans le col de l'Ange est lamentable, révoltant. Pour la première fois des manifestants ont utilisé la violence jusque dans les sports », dit l'ancien champion Jacques Anquetil, directeur de la course. Hinault qui, envisage de ne pas reprendre le départ, se réfugie dans la voiture de son directeur sportif : « Je suis profondément déçu (...) Nous aussi on a des chômeurs. Est-ce que l'on est responsable de l'emploi ? C'est toujours le vélo qui est pris en otage ».

alors qu'il offre le seul spectacle professionnel gratuit.

On n'est pas très à l'aise non plus du côté des manifestants. Deux autres manifestations au Beausset et à La Seyne sont suspendues. A Paris, la CGT estime dans un communiqué que « les incidents regrettables » survenus au cours de l'étape « témoignent de l'exaspération des travailleurs qui vivent une situation dramatique depuis plusieurs mois ».

Mardi 13, les ouvriers dialogueront avec les cyclistes avant le départ de la sixième étape. Lundi, la course, a pu repartir après la neutralisation d'un secteur de 8,5 km et un nouveau départ tenant compte des écarts. Quant à Millar, il s'estimait lésé par la suppression de la montée du col du Grand-Caunnet, car cet excellent grimpeur allait perdre, dans la descente sur La Seyne, 85 secondes supplémentaires et son maillot blanc.

... et coureurs sans patron

Curieuse situation que celle de Marcel Tinazzi, président de l'Union nationale des coureurs professionnels (UNCP) et... demandeur d'emploi. On peut s'étonner que cet ancien champion de France cycliste, dont le nom figure également au palmarès de Bordeaux-Marseille, n'ait pas trouvé place dans une équipe, mais Tinazzi n'est pas un chômeur comme les autres. Il a refusé l'offre de Jean de Gribaldy, le directeur sportif de Sean Kelly, et celle du Portugais Joaquim Agostinho pour venir en aide aux routiers français qui partagent son infortune.

Le juge Pascal raccroche. Le juge Pascal n'est plus juge d'instruction. Celui qui tenta, sans succès, d'éclaircir le meurtre de Brigitte Dewèvre quitte Béthune pour Douai, où il est nommé conseiller à la cour d'appel.

même, et, de fait, les « pros » de l'UNCP sont sans doute plus proches de l'amateurisme que certains amateurs.

Après avoir obtenu deux succès encourageants, l'un dans le Tour du Sud avec Patrice Thévenard, l'autre dans la Ronde d'Aix-en-Provence, avec Eric Bonnet, ils participent à Paris-Nice où, à défaut de jouer les premiers rôles, ils se réadaptent à l'rythme de la compétition de haut niveau. La course au soleil n'est plus une épreuve que l'on considérait comme une ultime séance d'entraînement en prévision de Milan-San Remo et du Critérium national. C'est une compétition exigeante disputée par des hommes en forme précoce qui dévoilent dès maintenant leurs ambitions.

JACQUES AUGENDRE.

EN BREF

Le juge Pascal raccroche

Le juge Pascal n'est plus juge d'instruction. Celui qui tenta, sans succès, d'éclaircir le meurtre de Brigitte Dewèvre quitte Béthune pour Douai, où il est nommé conseiller à la cour d'appel.

Le Journal officiel du 11 mars annonce la nomination de plusieurs présidents de tribunaux de grande instance : MM. Robert Dufourghburg à Rouen, Jacques Arboussat (Epinal), Jean-Claude Chillon (Quimper), Gérard Baudron (Cassel), Jean-Pierre Poussin (Guingamp), Jean-Pierre Seitz (Bellevy). Sont nommés procureurs de la République : MM. Claude Briançon (Toulon), Fernand Gousseau (Le Havre), Guy Peyralans (Meaux), Jean-Louis La Bounardière (Tarbes), Pierre Foucart (Douai), Yves Boivin (Saint-Brieuc), Christian Hassen Frats (Pointe-à-Pitre), Guy Assard (Mauritson), Philippe Lemaire (Cambrai), Martin Emmanuelli (Verdun).

OU EN EST LE MOUVEMENT OUVRIER? Alain Touraine, Michel Wiewiorka, François Dubet. Le mouvement ouvrier. ICI, L'ON VOIT CLAIR. Pierre Drouin, le Monde. FAYARD 440 pages 98 F.

afrique MAGAZINE LE N° 3 VIENT DE PARAÎTRE - 10 F. MICHAEL JACKSON LE MONDE A TREMBLE POUR LUI SPORT LE POUVOIR NOIR CINEMA SOUAD AMIDOU COMEDienne une publication du groupe jeune africain EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

PRIX EXCEPTIONNELS DU 7 AU 20 MARS Aux Trois Quartiers 17, boulevard de la Madeleine, Paris, Tél: 260.99.30. DANS TOUS LES RAYONS

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Naviguer pour l'enfance

Trois générations, trois tempéraments car il y a place pour tous à Enfance et partage. Solange Faure, la vieille dame dynamique de soixante-cinq ans, secrétaire générale; France Gublin, une présidente habituée à faire face; elle est aussi chef de cabine sur un long-courrier d'Air France; Martine Brousse, la force. On l'imagine au volant de son camionnette par des nuits noires et froides, l'esprit fixé sur le but à atteindre, la Pologne. Elle passera neuf heures à la frontière avec son convoi plutôt que de donner un bekchich aux douaniers.

Trois voix, un écho d'Enfance et partage qui inscrit dans ses statuts « l'aide directe et immédiate à l'enfant malheureux où qu'il se trouve » en se tenant « en dehors de toutes opinions et organisations philosophiques, religieuses et politiques ».

Les actions les plus spectaculaires d'Enfance et partage se situent à l'étranger. Elles vont de l'urgence au développement; nourrir, soigner, puis dispenser une formation professionnelle de manière à assurer l'avenir. Est-ce une raison d'efficacité qui guide le choix de l'association vers l'enfant? « Priorité à l'humain - l'association voit un million de fois un enfant, non une messe - et aux micro-réalités. Nous préférons les petits programmes que l'on multiplie. Cela permet d'adapter les méthodes aux situations, dans l'optique de passer la main ».

Ainsi, au bidonville de Huescar, au Pérou, les enfants étaient enfermés toute la journée dans des masurets en nattes de paille pendant que leurs parents allaient travailler à Lima, à 17 kilomètres de là. Enfance et partage ouvre d'abord une garderie dans un local loué, puis les parents s'associent, demandent un terrain au gouvernement, l'obtiennent, y construisent une garderie. L'association forme le personnel, dispense des cours de nutrition, de maçonnerie, de couture. L'exemple gagne le bidonville voisin, l'Etat crée d'autres garderies. Aujourd'hui, le personnel est entièrement péruvien et le nombre des enfants s'est multiplié par sept.

A Djibouti, l'association mène une action contre la misère et les mutilations sexuelles. Au contre la Mère et l'enfant, ont sont recueillies les petites filles des rues, on pratique la surina - ablation du prépuce du clitoris - accompagnée d'un rituel, pour rompre l'infibulation. Prochaine étape: suppression de la

surina et maintien du rituel de fête. Martine Brousse revient de Thaïlande. Elle raconte le camp de Khao-Dana, près de la frontière avec le Cambodge, ses 45 000 réfugiés, les maisons en bambou, les conditions de vie précaires derrière les barbelés, sous la surveillance de soldats armés, les enfants non accompagnés placés dans des orphelinats. Elle rapporte cinquante dossiers de jeunes à accueillir en parrainage. Enfance et partage revendique « une famille pour un enfant », non l'inverse.

En France, l'association mène quatre actions: soutien aux enfants hospitalisés dans la région parisienne; placement en familles de « mineurs juridiquement non adoptables; hospitalisations d'enfants atteints de maladies graves avec séjour pré et post-opératoires dans des familles françaises; défense des droits de l'enfant dans des affaires d'enfants martyrs.

Enfance et partage assure régulièrement des expéditions dans le tiers-monde.

En province, une quarantaine d'associations, indépendantes, s'associent à Enfance et partage pour des actions de grande envergure, ce qui permet de fractionner les dépenses. Un congrès les réunit chaque année. Les parrainages (l'engagement de verser chaque mois une somme donnée pour soutenir une action de son choix et suivre ainsi un enfant), et les dons libres ou affectés font vivre l'association.

L'association - deux mille huit cents membres - doit son efficacité à la présence de trois cents navigateurs d'Air France dont la moitié environ sont des membres actifs qui se rendent régulièrement sur le terrain. « On ne peut voyager à long cours d'année sans ouvrir les yeux », remarque France Gublin.

L'association est fière de ses 4,4 % de frais généraux. Ce chiffre dérisoire explique le miracle « Enfance et Partage ». Quand les grandes et lourdes organisations humanitaires internationales divulguent-elles le montant de leurs frais de fonctionnement?

DANIELLE TRAMARD.

Enfance et partage, 38 bis, rue Henri-Barbousse, 75005 Paris. Tél.: 329-70-53. CCP 16 764 56 R Paris. France Gublin est l'invitée de Radio 1 (901-Cité 96 (92.80 FM), le mardi 13 mars, à 19 h 30.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel des lundi 12 et mardi 13 mars:

DES DÉCRETS

• Institut du Haut Conseil de la francophonie;

• Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et l'Organisation internationale de police criminelle relatif au siège d'Interpol et à ses privilèges et immunités sur le territoire français (assemble deux annexes) et de l'échange de lettres, signé à Paris le 3 novembre 1982.

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 MARS

• Nouvelles acquisitions du Louvre - 15 h 15, musée du Louvre (L'art pour tous).

• Quartier Saint-Séverin - 15 heures, 90, boulevard Saint-Germain (B. Czorny).

• Hôtel de la Monnaie, 14 h 30, 11, quai Conti (Commissaire d'ici et d'ailleurs).

• L'île de la Cité, 14 h 30 (Les flâneries).

• Salons de l'Hôtel de Ville - 14 h 30, 29, rue de Rivoli (M^{me} Hauter).

• Le siège du Parti communiste - 15 heures, métro Colonne-Fabien (P.-Y. Jakt).

ENFANTS RÉFUGIÉS DU SUD-EST ASIATIQUE

PÉDIATRIE TROPICALE - Des consultations de psychologie et de psychiatrie pour enfants réfugiés d'origine asiatique sont organisées dans le service du professeur Pierre Bégué à l'hôpital Trousseau à Paris. Elles sont assurées par M^{me} le docteur N. Guyon-Bathien, pédo-psychiatre, qui connaît bien la culture et les facteurs sociologiques de la population de l'Asie du Sud-Est. Ces consultations ont lieu le mardi matin, à 10 heures, et sur rendez-vous.

• Assistance publique, hôpital Trousseau, 8 à 28, avenue du Docteur Aronold-Notter, 75571 Paris CEDEX 12. Tél.: 346-13-98, poste 3018.

Sans d'évolution pour la fin de semaine. La France restera sous l'influence d'une zone dépressionnaire à faible gradient centrée vendredi sur le golfe de Lion et qui évoluera vers les Balkans.

Une limite froide venant par le nord Nord abordera la France samedi et sera suivie dimanche d'un temps instable plus frais sur la moitié nord.

Température de vendredi à dimanche. Vendredi, le ciel sera variable avec quelques averses des Alpes à la Corse. Ailleurs, la matinée sera brumeuse puis les éclaircies seront prédominantes. Cependant, le ciel deviendra plus nuageux l'après-midi près des côtes de la Manche.

Samedi, le ciel sera très nuageux de la Manche au Bassin parisien et au Nord-Est avec quelques petites pluies surtout près de la côte.

Ailleurs, il fera beau et doux. Dimanche, toujours des nuages sur la

LOTTO - 6 SUR 49		TRIMES DU BARRON	
10 JOURS		10 JOURS	
6 sur 49	1 291 508,00 F	1 sur 10	189 827,00 F
5 sur 49	7 894,00 F	2 sur 10	121,00 F
4 sur 49	121,00 F	3 sur 10	18,00 F
3 sur 49	9,00 F	4 sur 10	9,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.3.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable de temps en France entre le mardi 13 mars à 0 heure et le mercredi 14 mars à 24 heures. La dépression de la péninsule Ibérique dirige des vents de sud-est à est sur la France provoquant des remontées de masses et de pluies sur les régions méridionales. Mercredi, sur les régions s'étendant du Cotentin au Pas-de-Calais, et au sud-est du pays, le temps sera sec mais brumeux et froid le matin. Les gelées seront voisines de -2 à -3 degrés, jusqu'à -6 degrés ponctuellement sur le Nord-Est. Grâce au soleil, les températures atteindront 8 à 10 degrés l'après-midi.

De la Méditerranée aux Pyrénées centrales, au sud du Massif central et des Alpes, le temps restera nuageux avec des ondées éparses le matin près du littoral, s'éloignant vers l'intérieur au cours de la journée. On observera quelques chutes de neige à basse altitude. Le vent de sud-est sera modéré près du golfe de Lion. Les températures de 4 à 5 degrés la nuit se situeront vers 12 à 15 degrés l'après-midi.

Sur les autres régions (de la Bretagne au Pays basque et au nord des Alpes), le temps sera souvent nuageux le matin avec des bancs de brouillard. On observera des gelées de zéro à -2 degrés dans l'arrière-pays. En cours de journée, de belles éclaircies se développeront et les températures seront voisines de 10 à 13 degrés.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 15 et 9 degrés; Amsterdam, 9 et 1; Athènes, 13 et 5; Berlin, 3 et 1; Bonn, 10 et -3; Bruxelles, 9 et -1; Le Caire, 23 et 12; Les Canaries, 21 et 15; Copenhague, 4 et -1; Dakar, 21 et 13; Djibouti, 14 et 11; Genève, 4 et -5; Islamabad, 12 et 6; Lisbonne, 15 et 4; Londres, 9 et 3; Luxembourg, 6 et -2; Madrid, 12 et -3; Moscou, 5 et -1; Nairobi, 25 et 14; New-York, -3 et -10; Palma-de-Majorque, 13 et 2; Rome, 12 et 0; Stockholm, 4 et -5; Téhéran, 19 et 9; Tunis, 15 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



moitié nord qui gagneront les régions du Morvan au Centre-Est et seront moins nombreuses en Bretagne. Par contre, un temps instable se généralisera au nord de la Seine avec quelques averses. Il fera beau sur les régions méridionales. Températures. Elles resteront donc en cours de la période (8 à 10 degrés). Elles accuseront une baisse de 3 à 4 degrés sur le Nord dimanche. La pression atmosphérique redonne, au niveau de la mer situé à Paris, à 7 heures, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée de 12 mars; le second le minimum de la nuit du 12 au 13 mars): Ajaccio, 13 et 2 degrés; Biarritz, 12 et 4; Bordeaux, 9 et 0; Bourges, 10 et -2; Brest, 5 et -2; Caen, 10 et 3; Cherbourg, 7 et 3; Clermont-Ferrand, 8 et -6; Dijon, 8 et -3; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 9 et -3; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 9 et -3; Lille, 9 et -3; Lyon, 8 et 1; Marseille-Maitignieu, 12 et 3; Nancy, 7 et -5; Nantes, 7 et 2; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5; Paris-Montsouris, 9 et 1; Paris-Orly, 9 et 0; Pau, 12 et -2; Perpignan, 12 et -1; Rennes, 7 et 4; Strasbourg, 7 et -4; Tours, 9 et 0; Toulouse, 11 et -2; Poitiers-Piire, 29 et 21.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée de 12 mars; le second le minimum de la nuit du 12 au 13 mars): Ajaccio, 13 et 2 degrés; Biarritz, 12 et 4; Bordeaux, 9 et 0; Bourges, 10 et -2; Brest, 5 et -2; Caen, 10 et 3; Cherbourg, 7 et 3; Clermont-Ferrand, 8 et -6; Dijon, 8 et -3; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 9 et -3; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 9 et -3; Lille, 9 et -3; Lyon, 8 et 1; Marseille-Maitignieu, 12 et 3; Nancy, 7 et -5; Nantes, 7 et 2; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5; Paris-Montsouris, 9 et 1; Paris-Orly, 9 et 0; Pau, 12 et -2; Perpignan, 12 et -1; Rennes, 7 et 4; Strasbourg, 7 et -4; Tours, 9 et 0; Toulouse, 11 et -2; Poitiers-Piire, 29 et 21.

MOTS CROISÉS - PROBLÈME N° 3666

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

I. Capable de souiller la candeur. - II. Extrémiste de droite ou de gauche entretenant des relations avec la gauche. - III. Ton chaud. - IV. Parfois des dadas qui trouvent. - V. Reçue fraîchement au palais d'Angleterre. - VI. Article. Étendu à terre. - VII. Article. Evocatives de débordements n'ayant rien à voir avec un excès d'eau. - VIII. Article. Agents de la « science-fiction ». - IX. Provoque une évolution vers la gauche. Mesures sans intérêt pour Jean sans Terre. - X. Avec lui, le cor est au fond des bois. - XI. Score de parité. Tirer des foudres. - XII. Celles qui revêtent cet aspect sont souvent nues comme un ver.

VERTICALEMENT

I. Danse ou femme capable d'en administrer une. - II. Reste généralement fermé pendant l'ouverture. Corbeau sonore. - III. Sandwich, pour géographes. Se redore souvent avec de l'argent. - IV. On passe son temps à la gagner pour finalement la perdre. A ce jeu, on risque la prison. - V. Fait tourner une brique en bourrique. Fruit d'Éve. - VI. Parvenir à son terme. Qui possède une certaine culture, bien qu'émanant d'un milieu rustique. - VII. Fruit d'un travail de Romain. Dispensatrice de frotées cuisantes. - VIII. Machine dans le vent en matière d'énergie. Préposition. - IX. Rabâcher ou remâcher.

Solution du problème n° 3665

Horizontalement
I. Attention. - II. Soucieuse. - III. Tria. Aïza. - IV. Relié. - V. Osef (graphie admise). Bu. - VI. Lombes. - VII. Opicacé. - VIII. Gange. Ecu. - IX. Us. Élève. - X. Est. Eau. - XI. Seules. Un.

Verticalement
1. Astrologues. - 2. Tores. Passé. - 3. Tuile. In. Tu. - 4. Ecaille. - 5. Ni. Ocellé. - 6. Tes. Ame. - 7. Julie. Eve. - 8. Osé. Bercou. - 9. Nessus. Un. GUY BROUÏTY.

Mercredi + Samedi DOUBLE TIRAGE DOUBLE CHANCE

Avec un même bulletin

SIMPLE Loterie nationale

4	10	20	30	40	5	10	20	30	40	6	10	20	30	40	7	10	20	30	40	8	10	20	30	40																				
1	11	21	31	41	2	12	22	32	42	3	13	23	33	43	4	14	24	34	44	5	15	25	35	45	6	16	26	36	46	7	17	27	37	47	8	18	28	38	48	9	19	29	39	49

10i suivant 4 à 12 ou 16 F cochez la case A

ULEMENT (2, 4, 6 ou 8 F) cochez la case B

NOM: _____

RUE: _____

CODE: _____ VILLE: _____

Dernier délai de validation le mardi pour les deux tirages de la semaine.

BONUS: au tirage du samedi, si vous avez dans la même grille uniquement 3 bons numéros + le complémentaire vos gains pour cette grille sont doublés!

LOTTO MULTIPLE

10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
1	11	21	31	41	51	61	71	81	91
2	12	22	32	42	52	62	72	82	92
3	13	23	33	43	53	63	73	83	93
4	14	24	34	44	54	64	74	84	94
5	15	25	35	45	55	65	75	85	95
6	16	26	36	46	56	66	76	86	96
7	17	27	37	47	57	67	77	87	97
8	18	28	38	48	58	68	78	88	98
9	19	29	39	49	59	69	79	89	99

2 tirages MERCREDI + SAMEDI suivant

COCHER OU UNE SEULE MISE

1 TIRAGE MERCREDI SEULEMENT

6 SUR 49

NOM: _____

RUE: _____

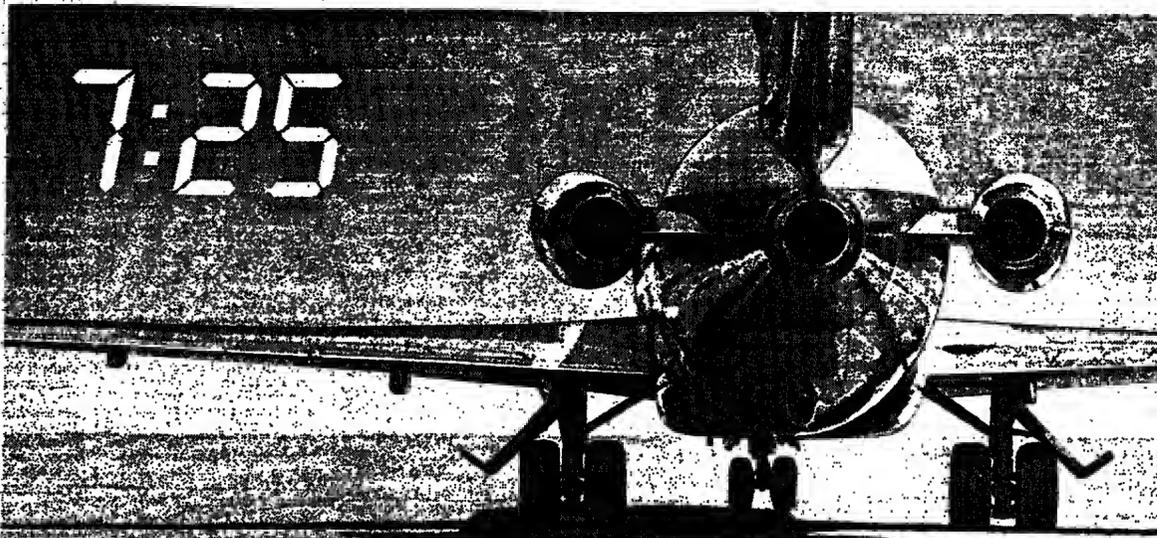
CODE: _____

Pour participer aux 2 tirages les mises sont doublées

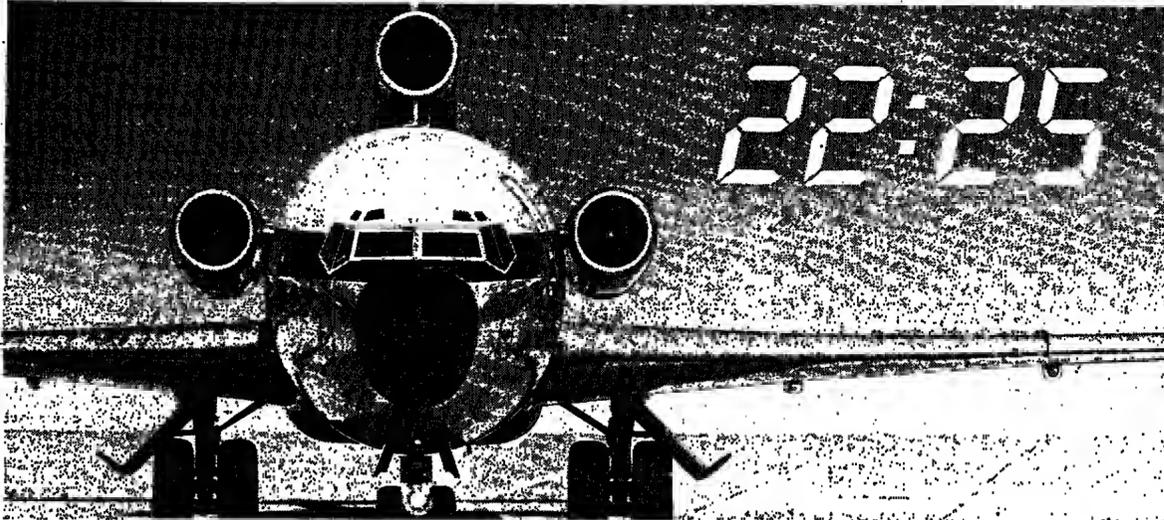
NATIONAL LOTTO

Joly, inlito

Le temps c'est de l'argent. Economisez les deux avec Lufthansa.



Départ Paris pour Francfort



Arrivée Paris de Francfort

Chez Lufthansa, nous avons un sens poussé de vos affaires. Sur tous nos vols à destination de Francfort et de Hambourg, nous vous offrons une formule Aller-Retour dans la journée, qui vous offre tout le temps nécessaire à vos affaires. Les économies que vous ferez ainsi sur vos déplacements seront à porter entièrement à votre bénéfice.

De plus, comme sur tous nos autres vols directs quotidiens - Cologne, Dusseldorf, Munich et Stuttgart - vous avez le choix entre la première classe et la classe économique pour lesquelles un repas et un bar gratuits vous sont proposés quelle que soit l'heure du vol. Autant d'avantages plus un, que certaines compagnies ont du mal à vous offrir: La ponctualité.



Lufthansa

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter votre agence de voyages ou Lufthansa, 75008 Paris, 21-23, Rue Royale, Tél. 2653735. Lyon, Tour Crédit Lyonnais, 129, Rue Servient, Tél. (7) 8636666. Aéroport Nice Côte-d'Azur, Cedex 06056, Tél. (93) 830280. Strasbourg, 48, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Tél. (88) 222020. Toulouse, 76, Allées Jean-Jaurès, Tél. (61) 628066.

CINÉMA

« LES COPAINS D'ABORD », de Lawrence Kasdan

Le week-end du souvenir

Alex s'est suicidé dans le salon de bars du petit pavillon où Harold (homme d'affaires) et sa femme Sarah (médecin) l'hébergeaient, avec sa jeune maîtresse, Chloé. Prévenu en catastrophe, d'anciens amis accourent pour ses obsèques. En quelques scènes, rapides, accompagnées de chansons et musiques des années 60, Lawrence Kasdan...

Mais la vie continue et, la première émotion passée, le film prend un ton plus léger, plus humoristique, lors de la réception qui suit les funérailles. Tout le monde aime bien Alex, et son souvenir plane sur cette réunion imprévue. Car voilà le temps des retrouvailles. Depuis leurs études communes à l'université, leurs activités politiques, leurs idées destinées à changer le monde, que sont-ils devenus, tous et toutes qui ne se voyaient plus ? La bande se reforme, pour un week-end, chez Harold et Sarah.

qués, où des adultes apprennent à s'accepter tels qu'ils se sont vus. Une comédie où les sourires de la tendresse et de l'affection chassent les nuages des vieilles jalousies, des rancunes comme la soif éteinte, des plus. Une comédie merveilleusement interprétée par des acteurs et actrices d'une nouvelle génération qu'on connaît déjà mais qui forment, ici, une sorte de famille : Tom Berenger, Glenn Close, Jeff Goldblum, William Hurt, Kevin Kline, Mary Kay Place, Meg Tilly, Jobeth Williams.

Les copains d'abord est une comédie brillante mais non sophistiquée.

J. S.

Entretien avec un réalisateur plein d'espoir

Lawrence Kasdan a trente-cinq ans. Il a fait remarquer dans le cinéma américain, grâce à Georges Lucas et Steven Spielberg, comme scénariste. Pour l'Empire contre-attaque en 1980 puis les Aventuriers de l'arche perdue, en 1981. Il a aussi écrit le Retour du Jedi. Il a débuté dans la réalisation avec le Flibva au corps (1981). Voici maintenant son second film, The Big Chill, auquel on a donné comme titre français les Copains d'abord.

à respecter dans le genre. La Flèvre au corps était un film noir, un exercice préparatoire, sur une histoire que j'avais envie de raconter, que je ne considérais pas comme secondaire. Mais j'avais déjà conçu les Copains d'abord et bien que William Hurt interprète dans mes deux films des rôles complètement différents, il y a tout de même une relation de l'un à l'autre : ses personnages appartiennent à la même génération.

« A Hollywood on dit que les Copains d'abord est un film très européen par son côté intimiste et psychologique. C'est vrai que cela ressemble pas à ce qu'on fait actuellement dans le cinéma américain. Mais tout est inspiré d'histoires vraies, d'expériences personnelles, particulièrement celles de Barbara Benedek, la co-scénariste. Dès le départ, il y a eu l'idée de ne jamais montrer Alex, même en photo, de resserrer l'intrigue sur le temps d'un week-end, de construire une mosaïque sur un groupe d'hommes et de femmes qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, qui avaient été séparés par leurs modes de vie respectifs, après l'université. Le suicide d'Alex les bouleverse et les réunit. Et ce qu'ils pensent d'Alex et des raisons de son suicide résident ce qu'ils sont, aujourd'hui.

La Maison de la culture de la Corse en état de cessation de paiement

La Maison de la culture de la Corse (MCC), à Ajaccio, est, avec 8,75 millions de francs de déficit, en état de cessation de paiement. Réuni le 6 mars dernier, son conseil d'administration devait prononcer la dissolution de l'association, conformément à la demande du ministre délégué à la culture, mais, faute de quorum, cette dissolution a été renvoyée à quinzaine.

aujourd'hui plusieurs dizaines de créanciers. Certains ont intenté une action en justice contre l'association, dont le président est M. Jean Néri, proche des milieux botanaristes d'Ajaccio. M. Néri affirme cependant qu'il a toujours été tenu à l'écart de la gestion de l'organisme qu'il préside, ayant accordé de très larges délégations à M. Henri Mary, le directeur.

Le système de fonctionnement administratif et financier de la MCC a fait l'objet, ces dernières années, d'une inspection des finances et d'une mission de contrôle qui soulignent toutes deux de graves irrégularités comptables. Ainsi, M. Jean-Pierre Wartz, chargé de mission au ministère de la culture, insiste dans son rapport sur le fait que la MCC, créée en 1967 par M. Henri Mary, « n'a vécu d'excédents ni d'investissements de complaisance délivrés par plusieurs municipalités de divers bords politiques, création d'associations auxiliaires pour lever des subventions ministérielles, utilisation régulière du chômage économique comme méthode de gestion du personnel... Cette gestion désastreuse a conduit en moins de quatre ans à multiplier par dix le déficit, qui est passé de 736 000 francs à la fin de 1980 à 8 750 000 francs aujourd'hui.

Le ministère de la culture, qui avait misé d'abord sur un redressement de la situation, a finalement décidé la dissolution de la MCC et a fait saisir par le préfet de région la cour régionale des comptes. Il a, en revanche, bloqué une dotation de deux millions de francs pour le lancement d'un « établissement de coordination culturelle ouvert à la création, la formation et l'animation ». La plupart des vingt et un salariés de la MCC, qui seront licenciés au moment de sa dissolution, pourront être réembauchés dans la nouvelle structure - syndicat mixte ou agence régionale - dont l'assemblée de Corse décidera, en principe, de la création lors de sa session qui débutera le 21 mars prochain.

Cependant, on ignore encore qui va couvrir le déficit. L'article 21 des statuts de la MCC, une association régie par loi de 1901, précisait que « le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés au nom de celle-ci. Aucun membre ne peut en aucun cas être rendu responsable de ces engagements ». Mais, la MCC n'ayant aucun patrimoine, personne n'est apparemment responsable de ces dettes.

« Le film parle de nostalgie et d'illusions perdues, mais il est plein d'espoir. Je n'aime pas le pessimisme, même si, comme Chloé, je n'attends pas trop de la vie telle qu'elle est. J'ai cherché un renouvellement de la comédie américaine, et j'espère y être parvenu. Dans cette optique, la direction d'acteurs était aussi importante que le travail de la mise en scène. C'était un pari de choisir une dizaine de comédiens qui se se connaissent pas et d'arriver à ce qu'ils forment un groupe homogène comme s'ils étaient réellement copains depuis longtemps. Il y a eu une préparation très forte, très active, plus de quatre semaines de répétitions où tout le monde s'est parfaitement entendu. Une coopération comme celle-là, c'est une chance.

13 MARS - 8 AVRIL PETIT ODEON Sarcasme d'Yves Laplace (UN HOMME EXEMPLAIRE) avec Simon Puy, Catherine Mallet, Pierre Puy. Mise en scène de Hervé Loizelet.

FESTIVAL

Le printemps à Danse au présent

Depuis trois ans, Jean-Claude Ramseyer organise le festival Danse au présent dans des conditions difficiles. Chorégraphe par goût, professeur de dessin par nécessité, il met à la disposition des jeunes compagnies la scène du Théâtre Présent et son équipement. Comme il n'a pas de quoi payer les danseurs, ils sont à la recette malgré une aide du ministère de la culture (1). C'est le public, par sa fréquentation, qui peut décider ou non de la viabilité de l'entreprise.

Jean-Claude Ramseyer a ouvert lui-même le festival avec Evénement hystérique, éloge de la folie pour cinq danseurs et deux comédiens. Partant de l'idée que la danse contemporaine, basée sur l'impulsion, a des similitudes profondes avec la schizophrénie, il a reconstruit une salle d'asile psychiatrique. Le défaut du spectacle tient à sa gestuelle. Inspirée de rapports cliniques réels, elle n'a pas la richesse d'une danse imaginaire. Tenu à la réalité des manifestations extérieures de la démente, le chorégraphe ne parvient pas toujours à suggérer un univers mental déformant. La partition originale de Jacques Lejeune l'aide heureusement à trouver un rythme, et l'ensemble décollé enfin avec l'envol d'une nef des fous mythique. Monté avec un soin méticuleux, ce spectacle de qualité manque simplement d'un grain de folie.

A partir de mercredi, le climat va changer avec Kilinea Cremona, venue de Lyon présenter sa création Carne d'Est (le Monde du 4 février). Ici, tout est beau, calme, sublimé. De la danse soumise à de nouvelles combinaisons, à de nouvelles trajectoires, jaillit une énergie en rythme, et l'ensemble décollé dans le sol. C'est un sacre du printemps où le mouvement décanité, apuré jusqu'à la transparence, exalte cette particule fragile de l'univers, l'homme.

MARCELE MICHEL. * Théâtre Présent, 20 h 30 ; à partir du 14 mars : Carne d'Est.

(1) 10 000 F en 1983, 50 000 F exceptionnellement en 1984, somme non utilisée par le Studio Espace danse.

VIDEO A MONTBÉLIARD. - La deuxième manifestation internationale de vidéo organisée par le Centre national de la danse (CND) a été des cinquante-cinq programmés mis en compétition, seront présentés deux spectacles vidéo, une série d'homages à des auteurs déjà reconnus, toutes sortes de clips et bandes (proposés à la carte ou au fil de présentations par groupes ou par pays), sans oublier installations et autres sculptures cybernétiques. Un colloque consacré aux nouvelles formes sera animé par Jean-Paul Fargier. Enfin, se tiendra un marché de la vidéo. (Renseignements : (02) 81-91-37-11).

GREVE LE 15 MARS POUR LES GENS DU SPECTACLE. - La mise en place du nouveau régime d'assurances-chômage pour les professionnels du spectacle (le Monde du 13 mars), le Syndicat CGT des salariés intermittents du spectacle (réalisateur, comédien, musicien, technicien et ouvriers) et la Fédération CGC des cadres, techniciens, artistes du spectacle et de l'audiovisuel appellent à une grève générale le 15 mars. Le même jour, la Fédération Force ouvrière des spectacles, de la scène et de l'audiovisuel appelle ses adhérents et sympathisants par leurs adresses à se rendre à la manifestation rue de la Michodière à 18 h 30.

MÉCÉNAT. - La fondation Apple, organisme du mécénat pour le cinéma, a attribué sa première prime au film de Serge Le Péron, L'oiseau blanc, qui sort le 14 mars.

DIVAS. - Régine Crespin, espéchée, ne chante pas dans le Médium, de Mesotti, donné en version de concert le 24 mars, au Théâtre des Champs-Élysées, pendant la saison lyrique de Radio-France. Elle sera remplacée par Viorica Cortez qui, de son côté, ne figurera pas dans Alice au Pays des sports de Bercy (26 avril-13 mai), comme il était prévu.

NOTES

Cinéma

BAD BOYS, de Richard Rosenthal

Vers la rédemption Adolescence délinquante à Chicago. Violences et meurtres pour un stock de drogue. Mick O'Brien, jeune Irlandais tué, par accident, le petit frère de Paco Moreno, le Portoricain chef d'une bande rivale. Le voilà, une fois de plus, en maison de correction. Il veut se racheter, pour l'amour d'une fille. Mais Paco, coincé à son tour, est envoyé au même endroit. Il a violé la fille, il lui reste à assassiner Mick.

Mézurs et hiérarchie des délinquants, simples voleurs mêlés à des meurtriers et des psychopathes, rapports de forces avec les gardiens : Richard Rosenthal semble, d'abord par un réalisme à la fois minutieux et brutal, dénoncer un système pénitentiaire accentuant la contamination d'un mal social au lieu de le guérir. Et puis, le thème du rachat, sous l'influence de rééducateurs compréhensifs, se manifeste avec des intentions moralisatrices, édifiantes comme dans certains films Warner Bros des années 30. Grand morceau de bravoure de la mise en scène, le duel final entre Mick et Paco conclut à la « rédemption ». Est-ce un hasard si Esai Morales dans le rôle du Portoricain est constamment antipathique, tandis que Sean Penn (il a, d'ailleurs, du talent) représente la jeunesse réparable ?

J. S.

* Voir les films nouveaux.

VIVE LES FEMMES ! DE CLAUDE CONFORTES

On cherche Reiser Après avoir adapté l'album de Reiser pour le théâtre, Claude Confortes en a fait un film, une suite de sketches réalisés par les rôles qui tiennent divers personnages : Bob, le dragueur investi, et son copain Mammoth, Viviane la prof et Ginette la secrétaire, Patrick, le mal-marié et sa bobonne.

On retrouve les situations inventées par Reiser et ses dialogues mais, évidemment pas (sauf du générique, ou animation) ses décors. Pour ses bonshommes et ses bonnes femmes, hideux, lubriques, rigolards, bêtes, méchants ou simplement médiocres, croqués en traits déformants, il aurait fallu un ramassis de mochetés, de trognons pas possibles, de disgraciés par la nature. Or, à l'exception de Maurice Risch, gros sale, pas rasé, « Mammoth » trépané, toujours en situation, les autres, même s'ils essaient d'arriver à la caricature, sont trop nets, trop physiquement normaux pour appartenir au cheptel burlesque de Reiser. En plus, les images de Renato Berta enjouent cet univers par leurs couleurs.

Les spectateurs s'amuseront à voir Roland Giraud, Catherine Lépine, Michèle Brousse, Pauline Lafont, Georges Bellier et quelques autres, faire et dire des imbécillités et des coquetteries. C'est réduire Reiser à peu de chose.

J. S.

* Voir les films nouveaux.

Théâtre

REBELOTE, DE JACQUES RICHARD

Impair et manque Philippe Garrel, à l'occasion, ose tourner un film entièrement muet, sans le moindre accompagnement musical, rendant sa magie à un art qui reste d'abord celui de l'image. Jacques Richard joue franchement le jeu « griffiné » où l'absence de la parole exige des acteurs un excès de grimaces et de mimiques, même s'ils prononcent réellement les mots que leur prêtent les sous-titres. Une musique de Pierre Jansen, collaborateur habituel de Claude Chabrol, commente l'action.

L'histoire n'est pas, pastiche de bon mélo des familles avec des misères à n'en plus finir. Jean-Pierre Léaud joue les blasons noirs empâtés. Jacques Richard a réussi à mobiliser pour 50 centimes des célébrités du cinéma et de la littérature, des stars comme Gabrielle Lazure, Tina Aumont, Gouzague Saint-Bris, Jacques Robiollet. Ni drôle ni triste, Rebelote ressemble à un caméléon assez laborieux que ne réussit pas à sauver une photo en noir et blanc très soignée.

LOUIS MARCORÈLES. * Voir les exclusivités. En première partie, est présenté le film Ulysse d'Agès Varda.

Rock

DARYL HALL ET JOHN OATES Image 84

Daryl Hall et John Oates - de passage à l'Olympia le 12 mars devant une salle comble - sont à la mode. Ils ne sont pourtant pas des nouveaux venus sur le marché. Il y a plus de quinze ans que Daryl Hall, né à Philadelphie, et John Oates, d'origine new-yorkaise, se sont rencontrés. Longtemps, ils ont tourné après une image de leur groupe ; ils ont commencé par jouer du folk, puis du rhythm and blues, ensuite du heavy metal, enfin du rock mixé avec un peu de soul.

Daryl Hall et John Oates n'ont manifestement jamais eu d'autre projet que de fabriquer des titres à succès. Ils y sont parvenus en 1977 avec Rich Girl, numéro un au hit-parade américain. Après une baisse de popularité, d'autres performances au hit-parade les ont confortés dans leur travail d'artistes très productifs (un album par an chez RCA) d'une sorte de rock variétés aux harmonies assez simples et accrocheuses, aux ingrédients toujours remis au goût du jour.

Le concert donné à l'Olympia ne brillait pas par son originalité. Mais il était, somme toute, agréable.

CLAUDE FLÉOUTER.

MERCREDI FEMMES DE PERSONNE MARTHÉ KELLER - JEAN-LOUIS TRINTIGNANT PHILIPPE LEOTARD - CAROLINE CELLIER - FANNY COTTENÇON UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR CHRISTOPHER FRANK

V.O. : MARIIGNAN CONCORDE PATHE • GEORGE V • FORUM LES HALLES • 14 JUILLET BASTILLE • 14 JUILLET PARNASSE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE • QUINTETTE PATHE V.F. : FRANÇAIS PATHE • IMAGE • GAUMONT SUD • FAUVETTE • MONT-PARNASSE PATHE

Après "les Dieux sont tombés sur la tête..." en 1982, le Grand Prix 1984 du festival du film d'humour de Chamrousse 1984 : LOCAL HERO un film de BILL FORSYTH avec BURT LANCASTER et PETER RIEGERT. Un sourire d'1 heure 50 (sortie le 14 mars)

Handwritten signature or note at the bottom right.

SPECTACLES

CONCERTS
Radio France

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL
Vendredi 18 mars à 20 h
BEETHOVEN : FIDELIO
C. Conzelmann, A. Rosen, H. Walker, M. Holl, K. Szymon
Chœur de Radio France
NOUVEL ORC. PHILHARMONIQUE
dir. : Bruno WEIL

MUSIQUE DE CHAMBRE

Grand Auditorium
Mercredi 21 mars à 20 h 30
PREMIERE
Norvè Le Foch, violon
Brigitte Vandame, piano
LECLAIR - ROUSSEL

PERSPECTIVES DU XX SIECLE

RADIO FRANCE
Grand Auditorium
Samedi 24 mars à 20 h 30
ANALYSE ET SINTHESE II :
M. FICHERS - G. FRIZZI
BEETHOVEN - BARTOK
QUATUOR LINDSAY
NOUVEL ORC. PHILHARMONIQUE
dir. : Peter BURWIK

SALON LYRIQUE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Samedi 24 mars à 17 h
MENOTTI - BERNSTEIN
MICHAEL TITELBAUM
F. Delage, V. Caron, J. Seroussi, J. Castel, L. Huguette, A.-M. Bismuth
NOUVEL ORC. PHILHARMONIQUE
dir. : Andrew MELTZER
David ROBERTSON

Loc. : RADIO-FRANCE, salles et agences

ORCHESTRE DE PARIS

Directeur Daniel Barenboim
Salle Pleyel - 20h30

14 mars
H.W. HENZE
direction
L. FINNIE
solo
P.L. AIMARD
piano
WAGNER - WAGNERIZZE
HENZE

21, 22, 23 mars
C. BARDON
direction
Y. MENUHIN
violin
BACH - DEBUSSY - ELGAR

28, 29 mars
M-W. CHUNG
direction et piano
A. MOGLIA
violin
E. PECLARO
violoncelle
WAGNER - BEETHOVEN - DVORAK
LOCATION : Salle Pleyel/561.57.56

20 représentations exceptionnelles

THEATRE DANIEL SORANO
10 rue de la Harpe - Paris 5^e - Tél. 202.24.31

LE THEATRE DU GALION

21h
Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU
Mercredi 14 mars à 20 h 30 (p.a. Valma-Nes.)
BACH
3 suites pour VIOLONCELE
GENDRON

INSTITUT BERGLAND
121, rue de la Harpe
Mercredi 14 mars à 20 h 30 (p.a. Valma-Nes.)
PIET GOUDERJAAN
ou
MIKIE BIESTA
violin
TOOS ONDERDEN- WJUNGAARD
piano
LIZET, KETTING
BRAHMS

SALLE GAVEAU
Samedi 17 mars à 17 heures (p.a. Warner.)
ANDRÉ JOUVEAU
PROG. MUS. FRANCE CULTURE
CHILINGIRIAN
QUARTETTE
Mozart, Tchaïkovski, Schubert

SALLE GAVEAU
Dimanche 18 mars à 17 h (p.a. Klagen.)
J.-S. BACH
Intégrale des Sonates et Partitas pour violon seul (1^{er} concert)
LUBEN

SALLE GAVEAU
Dimanche 18 mars à 17 h (p.a. Klagen.)
YORDANOFF
Sonates n° 1 et 3
Partita n° 1

SALLE GAVEAU
Dimanche 18 mars à 17 h (p.a. Klagen.)
CONSERVATOIRE NATIONAL SUP. DE MUSIQUE DE PARIS
dir. J.-S. BÉREAU
ORCHESTRE REGIONAL INTERCONSERVATOIRE RHONE-ALPES
Dir. J.-S. BÉREAU
Gilles BURGOS
Flûte
Bach - Mozart - Bizet

SALLE GAVEAU
Lundi 19 mars à 20 h 30 (p.a. Warner.)
J.M. FOURNEL PRODUCTIONS
Récital de piano
Maurice Clavier
GIROD
CHOPIN - RAVEL

SALLE GAVEAU
Lundi 19 mars à 20 h 30 (p.a. Klagen.)
PURCELL
Musique funéraire pour la Reine Mary
MONTVERDI
CARISSIMI
Cahiers scolaires du N°1
ENSEMBLE VOCAL « AUDITE NOVA »
JEAN SOURISSE

SALLE GAVEAU
Vendredi 23 mars à 20 h 30 (p.a. Warner./OAI)
SERKIN
BETHOVEN
Sonates op. 90, 101, 106

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Salle PAVINI
Opéra-comique
Mercredi 22 mars à 20 h 30 (p.a. Valma-Nes.)
DANG THAI SON
1^{er} Grand Prix du CONCOURS CHOPIN VIENNOISE 1980
MOZART, PROKOFIEV
CHOPIN

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA
SALLE PAVINI
Opéra-comique
Mercredi 22 mars à 20 h 30 (p.a. Valma-Nes.)
SCHONBERG, BRAHMS
par les Solistes de l'OPERA
Dixième anniversaire du Fonds International d'entraide Musicale UNESCO
Concert exceptionnel
L. POGORELICH
Clavier - Luth - Orgue - Bass

SALLE PLEYEL
Vendredi 9 mars à 20 h 30 (p.a. Warner./OAI)
ITZHAK PERLMAN
Piano : Bruno CANINO
Bach - Beethoven - Liszt - N. Smetana

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA DOUBLE INCONSTANCE - Tap (364-80-80).
HAT TUONG - Alliance Française (544-73-30), à 20 h 30.
L'ÉPOPEE DE GILGAMESH - Centre Mandapa (359-01-60), 20 h 30.
ON A TOUS LES JOURS CENT ANS - Parc de La Villette, sous chapiteaux (241-31-33), 20 h 30.
VICTOR HUGO AMOUREUX - Boulogne-Billancourt TBS (605-60-44), 20 h 30.
LA CAMISOLE - Champey, CC G-Philippe (880-96-28), 20 h 30.
LE BONHEUR A ROMORANTIN - Auster (606-49-24), 21 h.
CINNA - Comédie-Française (296-10-20), à 20 h 30.
TEATRO DUE DI PARME - Alliance Française (544-72-30), à 21 h.
L'ENFANT ROI - Jardin d'hiver (262-59-49), à 21 h.
KOUSSICA, par le Théâtre national populaire - Odéon (325-70-32), à 20 h 30.
SARCASME - Petit Odéon (325-70-32), à 18 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), à 19 h 30 : Spectacle de ballet.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Commedia dell'Arte.
CHAILLLOT (727-81-15), Grand Théâtre 20 h 30 : La Mouette. - Théâtre Gémier 20 h 30 : Fantôche. - Théâtre de la Ville 18 h 30 : Je vous dis que je suis mort. (d'après la nouvelle d'E. Poe). - G. Apollinaire, ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 16 h : Les Parisiens.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk.
ANTOINE (208-77-11), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HERBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : Le Cœur immonable.
ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : Les Besses.
ATENEUE (742-67-27), I : 19 h : Le Retour. - II : 18 h 30 : Perspectives.
BOUFFES DU NORD (339-34-50), 20 h 30 : Ruffas.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-22-95), 20 h 45 : L'échec et le succès.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé ; Rassez-vous, 20 h 30 ; l'Homme Job.
COMEDIE-CAMARTIN (742-43-41), 21 h : Récital de piano à l'Élysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : La Maudit de la villeggiature.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Les Marchands de gloire.
DÉCHARGÉS (236-00-02), 20 h 30 : Gertrud, mort et après-midi ; 22 h 30 : Le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Parlez, Zénaïde.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un million sous la main.
ESSAION (278-46-42), II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
GATTE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Grand-Frère.
GALERIE ES (326-43-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GALERIE ES (326-43-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : L'Accompagnement.

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés) Réservez et prix préférentiels avec la Carte Club

Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service public, 15 rue des Saussaies 75009 Paris. Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.

Nom _____ Prénom _____
Ville _____ Rue _____
N° _____ Code postal _____ N° tél _____

Mardi 13 mars

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Castatrice chauve ; 20 h 30 : la Léopon ; 21 h 30 : les Carins rouges ; 22 h 30 : l'Enfant-Roi.
JARDIN D'HIVER (262-59-49), 21 h : La Bruyère (874-76-99), 21 h : Teufou.
LUCERNAIRE (544-57-34), 18 h 30 : Noces de ciré ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons. - II, 20 h 15 : Six heures au plus tard. - Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drume.
LVS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfances.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : Rhinocéros.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Le Roman de Renart.
MARNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. - Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'André.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dirait un lit.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30, mm. 16 h 30 : 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Éventail.
OEUVE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : La fille sur la banquette arrière.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : Y'en marre... ez vous ; 22 h 15 : les Bessés.
POTINIERE (261-44-16), 20 h 45 : Assasino-Assasino.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Echez à la reine.
SAINT-GEORGES (878-63-47) : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH D'ESSAI (278-10-79), L. 20 h 30 : l'Écume des jours. - II. 20 h 30 : l'Écume des jours.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THEATRE A-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en marre... ez vous ; 22 h 15 : les Bessés.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Bessés-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DE DID-HEURES (606-07-48), 20 h : Une poulette nommée Désiré ; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THEATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THEATRE DE PLAISANCE (320-04-06), 20 h 45 : La pierre de la folie.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue.
THEATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THEATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Mésalliance.
TOURTOUR (887-83-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Accur... est accur... est accur ; 22 h : BUI.
VARIÉTÉS (333-09-92), 20 h 30 : l'Est-ouest.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballets du XX^e siècle M. Bégar.
THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Cuba.

Comédies musicales

THEATRE DE L'UNION (770-90-84), 21 h (vers. française) : The Rocky Horror Show.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J. Fourmet (Faure, Mozart).
Temple de Pentecôte, 20 h 45 : Ensemble Kajiu (Haydn).
Centre culturel canadien, 20 h 30 : D. Lohb, S. Rialer (Wolf, Strauss, Offenbach...)
Eglise Saint-Merri, 21 h : A. Lagoya, (Saint, Pergamini, Sor...)
Th. de la France, 20 h 30 : Quatuor à cordes Zemlinsky (Haydn, Beethoven, Schubert).
Salle Cortot, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Mozart, Schumann, Rossini...)
Eglise St-Germain des Prés, 21 h : Orchestre Ad. Arment de Paris (Bach et ses fils).
Clé des arts, 21 h : E. Vercoe.
Porte de la Suisse, 20 h 30 : Germ (Roquignol).
Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, 20 h 30 : Israël en Egypte - (Hacendel).
Eglise des Minimes, 20 h 45 : Ensemble vocal B. Leblonde (Haydn, Mozart).
Galerie l'Arcade (700-87-38), 20 h 30 : Horizons sonores XXI (Riffaud, Dupraz, Patrick, quatuor à cordes).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doré.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : S. Kasseya.
CITHEA (357-99-26), 20 h : O'Divide.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Caméleon.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Hommage à Armstrong.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Tonolo, M. Grallier, R. Del Fra, A. Romano.
SAVOY (277-86-88), 21 h : E. Daniel, Ph. Lacourrier, P. Le Moal.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : W. Makers, B. Lecroart.
SUNSET (261-46-60), 23 h : O. Hutman.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h : Joffrin.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Liberté à Brème.
BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Plan d'évasion.
CHATOU, ACC (952-28-37), 21 h : A. Jopetou.
CRETEIL, Maison des Arts (899-94-50), 1. 20 h 30 : Monsieur Virac. II. 20 h 30 : On, Siefman.
NANTERRE, Th. des Américains (721-18-81), 20 h : Terré Garagère.
PALAISEAU, Ecole polytechnique, 20 h 30 : X. Lacourrière.
SAINT-DENIS, Th. Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : la Dédicace.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : la Perle de la Canchère.
YERRES, CEC (948-38-06), 20 h 30 : Un jour les autres.

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL

CARNETS D'UN DISPARU
Musique de Leos Janáček
Mise en scène de Pierre Barrat
Grand Foyer
Du 14 au 31 mars à 18h30.
Relâche dimanche et lundi. 7278115

Théâtre Ouvert
du 13 au 17 mars à 21 h
L'ENFANT-ROI
de Jean-Pierre Sarrazac par Jean-Louis Houdin
avec Jean Dautremay, Luc-Antoine Diquéro, Anouk Grinberg, Alain Haffé-Halle, Daniel Jégou, Claire Wauthion
4 bis-Ché Verdon J8 - le Jardin d'hiver - loc.262.59.49

IRCAM

Jeu 15 mars 1984
ESPACE LIBRE
de 18 h 30 à 23 h
ANALYSE
ECOUTE
DECOUVERTES
Espace de Projection - entrée libre

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
13 AU 23 MARS 1984

le BALLET NATIONAL de CUBA
3 GRANDS BALLETS CLASSIQUES
Direction : Alicia Alonso
RENSEIGNEMENTS : 281.25.10 / 2.43.47

PETIT MONTPARNASSE
GENEVIEVE FONTANEL
le journal d'une femme de chambre
D'APRES LE ROMAN DE OCTAVE MIRBEAU
ADAPTATION ET MISE EN SCENE JACQUES DESTOUP

IRCAM

mercredi 14 mars 20 h 30
C.E.R.M. de METZ
avec PIERRE-YVES ARTAUD
JEAN-PIERRE DROUET - DANIEL KIENZY
créations de MIEREANU et REIBEL

lundi 19 mars 20 h 30
TRIO BAUMANN
œuvres de HÖLLIGER - KLEBE - PFLÜGER
création française de "TRIO" de LIGETI
Espace de Projection - Loc. 278.79.95

Connaissance du monde

SALLE PLEYEL : lundi 19 mars (19 h 30), mardi 20 (18 h 30 et 21 h), mercredi 21 (18 h), jeudi 22 (20 h 30), vendredi 23 (18 h 30 et 21 h), dimanche 25 (14 h 30).

AVENTURES AU KENYA
Récit et film de Freddy BOLLER
Quand les lions chassent la nuit - Un million de gnous en migration - Zooloc en dérive parmi crocus et hippos - La Masai Mara survolée en Montgolfière - Charnes de l'océan Indien. Nairobi, Tsavo, Amboseli.

Musique THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sous entracte 33 F
vendredi 16
samedi 17 mars
musique d'iran
Daryush Tala'i
tir et setâr
Djiamshid Chemirani
20th
Mahmoud Tabrizi-Zadeh
kamancheh
location
274.22.77

LES CAFES-THEATRES

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le jeu des rois ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Arabesque ; 21 h 30 : les Démons joués ; 22 h 30 : les Saecra Monstris ; II : 20 h 15 : les Calks ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tenez voilà deux bouddins ; 22 h : BUI.
VARIÉTÉS (333-09-92), 20 h 30 : l'Est-ouest.

CONCOURS INTERNATIONAL - 16, 17, 18 MARS, 9 h à 19 h

CLAUDE KAHN
SALLE ADYAR, 4, square Rapp, 75007 Paris - Disques EPIDAURE

Mardi 13 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 35 Les mardis de l'information : regards alternés.
Édition spéciale consacrée au Parti communiste a été annulée et remplacée par un reportage de la télévision suisse romande sur l'hôpital de Onsejoz, complété par un regard d'une équipe soviétique sur l'hôpital de Genève.
Lire notre article en page 32.
21 h 55 Vagabondages.
Émission de M. Soro et R. Gioquel, réal. N. Cahen.
En direct de Confians-Sainte-Honorine, avec Lacombe-Auzella, le Quatuor Y. Moreau, B. Crimet, A. Sachs, A. Guéj et H. Berr, M.-P. Belle.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 40 Cinéma : le Jeu de la puissance.
Film anglo-canadien de Marilyn Barke (1978), avec P. O'Toole, D. Hemmings, D. Plassence, R. Morse, J. Granik.
Dans un pays dont le gouvernement est incapable de faire cesser le terrorisme, un officier accepte, par devoir civique, de préparer un coup d'État militaire. Or il est secrètement manipulé. Douteux, ambigu dans ses intentions politiques, le film assaisonne son sujet de scènes de tortures et de massacres. Réalisation médiocre.
22 h 30 Mardi cinéma.
Émission de Pierre Tchermak.
Avec C. Brassier, D. Lévannat, F. Cottençon, P. Trahanou, J. Grey, J.-P. Kalfon.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Saïe Réveur.
Film français de J.-M. Nérier (1977), avec J. Dutronc, L. Massigni, J. Bouisa, M. Benichou, N. Pétier, G. Germain.
Un loubard-cascadeur, vivant sur la zone en compagnie de quelques marginaux, invente et raconte la grande passion qu'il est censé réaliser avec une jolie femme simplement aperçue dans la rue. Retour au réalisme.

poétique - pour le portrait d'un voyou romantique dont Jacques Dutronc incarne avec fièvre la solitude et les chimères. Film dont l'originalité n'a pas été suffisamment perçue lors de sa sortie.
22 h 5 Journal.
22 h 30 La vie en face : Allons-y jeunesse.
Émission enregistrée à la fête des Loges, à Saint-Germain-en-Laye, enquête de E. Raffoul, avec les regards croisés de Cabu, dessinateur, et de C. Steels-Parkins, photographe.
23 h 30 Avec le temps : Jean-Marc.
Émission de Mécis Grégoire.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Hexade, de R. Tessier, par le Sextuor d'ondes J. Loriod.

FR 3 PARIS-ÎLE-DE-FRANCE

17 h 5 Cinéma : Le Voyage.
De Vittorio de Sica.
18 h 46 Court métrage.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilletton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues : « Grandeur et misère du spiritisme », avec le Père Biondi et J. Thuillier.
21 h 15 Musique : Souvenirs de Quatuor (à propos de Schoenberg et Berg ; œuvres d'Aperçus).
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : ouverture de l'oratorio Il Trionfo del tempo o del disinganno, Concerto BWV 170, de Bach ; Concerto sol mineur de Liszt ; Concerto BWV 33, de Bach par la Capella Coloniensis, dir. et orgue T. Koopman, sol. R. Jacobs, haute-contre, H. Hucke, hautbois.
22 h Cycle acoustique.
23 h Les nuits : Jazz-club (en direct du New Morning) ; le quatuor du guitariste L. Van Winesberghe.

Mercredi 14 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annali.
12 h 30 Atout-cour.
13 h Journal.
13 h 30 Vitamine.
Un patchwork de petits sujets allant du sport à la fabrication d'une patinoire en passant par des dessins animés et de la vidéo.
16 h 5 Jouer le jeu de la santé.
16 h 10 Magazine : Temps X.
17 h 5. Un métier pour demain.
Le brevet de technicien supérieur.
17 h 20 5 fois jeunes.
17 h 40 Spécial dessins animés.
17 h 55 Feuilletton : La folie des béats.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 30 Jack Spots.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Émissions premières.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Feuilletton : Dallas.
Elle risque de nuire à la réputation de toute la famille. Quelles seront les réactions de Sue Ellen quand elle verra J.R. défendre la compagnie Ewing à la télévision ?
21 h 25 L'Histoire à la une.
« De révoltes et d'espoirs », de J.-Y. Jeudi et M. Duvernay, avec R. Darcy, J.-M. Farley, X. Guizet, J. Buffet, G. Condé, A. Alias.
Le lent cheminement du mouvement ouvrier du Moyen Âge à mars 1884, date de la loi sur les syndicats, en passant par la révolution de 1848. Un débat autour du téléfilm documentaire. Avec M^{me} Robertoux, MM. Y. Lequin et J. Rougerie.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

10 h 30 ANTOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neufs.
13 h 35 Feuilletton : L'Intrus.
13 h 50 Les carnavaux d'aventure.
Aventure en terre de Bulfin.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A 2.
Papirole, Latala et Lireli, les Schtroumpfs ; les mystérieuses cités d'or...
17 h 30 Micro Kid.
Les jeux et les micro-ordinateurs.
18 h Platine 45.
Avec le groupe Odeurs, South Side Johnny, J. Goldwyn, Lionel Ritchie, Bonk.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Quidam.
O'après le roman d'A. Demouzon, réal. G. Marx. Avec R. Böhringer, A. Clément, P. Dujardin.
Dans une ville-fantôme, un coin secret, rendez-vous des amours clandestines, un tueur traquant les femmes seules, un homme à la dérive... un univers boursoufflé de songes obscurs. Un téléfilm qui fond doucement dans la bouche.
22 h 5 Les Jours de notre vie : Alcool, du plaisir à l'esclavage.
Magazine médical de O. Thibaut, réal. B. d'Abriçon.
Les dangers provoqués par l'alcool sur l'organisme et les risques encourus par l'entourage de l'alcoolique. Violences, accidents du travail, de la route...
23 h Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopede.
Restons assis sur rien.

FR 3 CADÈNES 3

Émission de G. Lux et L. Milicic.
Avec Linda de Souza et Daniel Guichard.
22 h Journal.
22 h 20 Téléfilm : Pour que d'autres puissent vaincre.
De C. May et J.-D. Simon, d'après des faits réels rapportés par J.-M. Fossier dans son récit « Zone interdite ». Avec F. Baux, A. Lacoste, C. Chémouni.
L'attaque de la prison de Loos, près de Lille, par de jeunes résistants, le 5 février 1944. Quatre hommes dans la clandestinité tentent de s'échapper de la prison. Des coups de feu éclatent, l'alerte est donnée.
23 h 10 Avec le temps : René.
Émission de Mécis Grégoire.
23 h 20 Prélude à la nuit.
Introduction et allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes, de Maurice Ravel, interprétés par les solistes de Marseille.

FR 3 PARIS-ÎLE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 35 Feuilletton : Huckelberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 4 Les chevaliers de l'ill.
18 h 19 Mon ami Guignol.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 54 Gil et Julia.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilletton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Langue et culture alsaciennes.
8 h Les chemins de la connaissance : Électre à 8 h 32, Les braconniers.
8 h 50 Échec au hasard.
9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : « Le soleil qui ne voulait pas se lever » avec Q. Sabbagh et deux jeunes locuteurs.
11 h 2 Musique : Renaud confidenciel. (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5 Agoras.
12 h 45 Panorama : l'Allemagne.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « L'éducation inachevée », de R. Assolant.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : éducateurs, qu'en dites-vous ?
15 h 2 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Grenoble ; à 15 h 35, La radioactivité ; à 16 h 10, Sciences hebdo ; à 16 h 20, Sciences à l'infini ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilletton : La chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : La richesse animale ; la vie secrète des infusoires.
20 h Renaud confidenciel.
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

9 h à 6 h Les nuits de France-Musique : Concert-promenade la nuit.
7 h 10 Actualité de disque.
9 h 5 Drame orfèvre l'astre : œuvres de Chopin, Amy, Debussy, Scarlatti, Busotti.
12 h 5 Concert : œuvres de Monteverdi, Brahms, Janquin, Baugart par le Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Couperin, Bach par M. Lévy, clavico ; Schubert, Rachmaninov par G. Moutier, piano.
15 h Microcosmos : Elle était une fois Blanche-Neige ; à 15 h 25, Un sonal dans la sono ; à 15 h 30, Micro-digital ; à 15 h 50, Serogoneuieu ; à 16 h 25, Court-circuit.
17 h Histoire de la musique.
19 h Le temps de jazz : feuilletton (d'E. Dolphy) ; magazine : Oh jouent-ils ?
20 h Magazine de la musique contemporaine.
20 h 30 Concert : Drumphony, de Kessler ; Prima sinfonia, de Roque-Alsina ; Radionomie, de Reibel par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. L. Piaff ; sol. J.-P. Drouot, percussion ; E. Nouaille-Degore, soprano ; P.-Y. Artaud, flûte.
23 h Les nuits : Américains à Paris ; œuvres de Machover, Bach, Lewis, Rolnick.

« Lancement du Monteur automobile. - Un nouveau bimensuel, le Monteur automobile, vient de faire paraître son premier numéro, daté 8 mars (prix : 13 F). Publié on jeudi sur deux, comportant 120 pages, le

Monteur automobile - dont le directeur est M. Jean-François Loez - se présente comme le premier magazine automobile généraliste créé en France depuis trente-trois ans. Ce numéro comporte les résultats d'un sondage réalisé par l'IFOP sur ce que souhaitent savoir les automobilistes français. Le Monteur automobile, 5, rue de Halder, 75009 Paris. Tél. : 247-13-41.

L'AVENIR DES SATELLITES DE TÉLÉVISION DIRECTE

L'ancien directeur général des télécommunications recommande une voie médiane

M. Gérard Théry, ingénieur général à la Direction générale des télécommunications (DGT), dont il fut responsable de 1974 à 1981, a remis, lundi 12 mars, à M. Louis Mexandeau, ministre délégué aux PTT, la version définitive de l'expertise technique qui lui avait été demandée en septembre dernier sur les satellites de télédiffusion.

Le rapport de M. Gérard Théry s'articule autour de deux idées maîtresses : la voie technologique choisie en 1979 pour TDF 1 est aujourd'hui dépassée ; pour autant, la France ne devrait pas renoncer à s'engager dans le développement d'une nouvelle génération de satellites de diffusion directe.

M. Théry reconnaît dans son étude que le projet franco-allemand est à la pointe de la technologie, mais sur la base d'options datant de 1979. Aujourd'hui, souligne le rapport, deux facteurs sont venus changer les données de problème. En premier lieu, il n'est plus forcément nécessaire de disposer de puissances embarquées aussi importantes pour couvrir de grandes ellipses au sol, puisque l'on a appris depuis à maîtriser les moyens permettant de « découper » des zones de réception, avec une grande précision si besoin est. Deuxièmement, les équipements de réception sont devenus, en cinq ans, cinq fois plus performants.

Autrement dit, avec des antennes à peine plus grandes (donc à peine

Ce rapport intervient alors que l'on attend toujours de la part du gouvernement une prise de position après les déclarations de M. Jacques Doudeux, directeur de la DGT, remettant en cause la politique de développement du câble et le projet franco-allemand de satellite de télévision directe TDF 1 (le Mois de 8 mars).

plus chères au prix de série) que celles adaptées aux émissions de TDF 1, on pourrait recevoir celles d'un satellite deux fois moins lourd. Un satellite qui ne serait pas aussi léger qu'un satellite de télécommunication, mais à mi-chemin (1). C'est dans cette voie que M. Gérard Théry recommande de s'engager.

Selon une approche qu'il a pratiquée lorsqu'il était aux commandes de la DGT, M. Théry raisonne en termes de marchés. Incontestablement, relève-t-il, il y aura dans les années à venir trois marchés différents : celui des zones à forte densité de population, qui concernerait sept millions de foyers, terrain privilégié du câble ; celui des zones rurales, avec quelque cinq millions d'habitants et, enfin, un marché intermédiaire d'environ six millions de points de réception, où des solutions mixtes associant le câble et des

satellites pourroot aussi être employées. Le verdict de M. Théry ne condamne donc pas, beaucoup s'en faut, les satellites de télédiffusion, même s'il n'encourage pas les pouvoirs publics à persévérer dans la ligne du programme TDF 1. Dans la mesure cependant où le premier des trois modules de ce projet est presque achevé, il faut le terminer, estime-t-il. Sa mise en orbite, prévue pour l'automne 1985, serait l'occasion, explique M. Théry, d'expérimenter notamment les techniques de télévision à haute définition (125 lignes au lieu de 625 lignes actuellement), domaine dans lequel l'Europe aurait, selon lui, du retard.

ERIC ROHDE.

(1) La puissance des répéteurs de TDF 1 est de 256 watts ; à titre comparatif, ceux des satellites du projet Télécom 1 est de 20 watts.

AUX ÉTATS-UNIS

Un marché difficile

Orze sociétés américaines se sont lancées à l'assaut du marché potentiel de neuf millions d'abonnés d'Amérique du Nord. Elles ont obtenu une autorisation de la Commission fédérale des communications (FCC). Une seule d'entre elles, United Satellite Communications (USCI), a ouvert un premier service de cinq programmes dans l'Etat d'Indiana, en utilisant un satellite canadien de faible puissance.

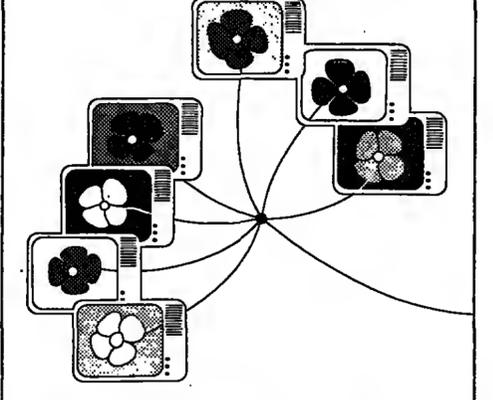
Une récente étude du très sérieux International Data Corporation (IDC) considère cependant que le marché de la télévision directe par satellite a été largement surestimé. Selon IDC, un service de trois chaînes devrait coûter à l'abonné 20 dollars par mois, auxquels il faut rajouter la location de l'équipement (15 à 20 dollars par mois), des prix 1,5 à 2 fois supérieurs à ceux d'un réseau câblé fournissant douze canaux. Les sondages d'IDC indiquent qu'à 12 dollars, un service de trois chaînes peut espérer séduire 2,5 millions d'abonnés, mais qu'à 36 dollars par mois ce chiffre tombe à 400 000 abonnés.

Pour IDC, le marché de la télévision par satellite devrait rester inférieur à 2 millions d'abonnés dans la décennie 80 aux Etats-Unis. Son étroitesse ne devrait pas permettre à plus de deux sociétés concurrentes d'y survivre. Encore faudra-t-il qu'elles opèrent sur des satellites de faible puissance pour limiter le prix du service au minimum. Les dernières informations en provenance des Etats-Unis semblent confirmer les craintes d'IDC. En Indiana, USCI n'a trouvé en trois mois que 1 000 abonnés. M. Rupert Murdoch a retardé sine die la lancement de « Sky Band », prévu pour le début de cette année. Comsat et la chaîne CBS, tous deux détenteurs d'une autorisation, cherchant à se regrouper mais se donnent six mois pour étudier à nouveau le marché. Seul, Home Box office (HBO), « la star » de la télévision payante sur le câble, paraît avoir gardé son enthousiasme. Il négocie actuellement avec les câblodistributeurs et les autres chaînes payantes une association en vue de lancer un satellite. Il est vrai que HBO dispose d'un atout de poids : ses contrats avec Hollywood. J.-F. L.

TELECABLE 84

Deuxième Convention Nationale des Villes câblées et des Télévisions locales

EVRY Ville Nouvelle



LES 21-22-23-24 MARS 1984 à l'Agora

LE RENDEZ-VOUS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES PROFESSIONNELS DE LA VIDÉOCOMMUNICATION.

Proposée par La MISSION TV CABLE, Président Bernard Schreiner Le SCA Ville Nouvelle d'EVRY, Président Guy Briantais et FORUM MEDIA

Conception et réalisation FORUM MEDIA 4, av. Desfeux - 92100 BOULOGNE Allo : (1) 620.40.79



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

EST DE LA FRANCE (230 km de Paris)

Importante Société, en expansion, spécialisée dans la fabrication de produits destinés à la construction

ATTACHÉ (E) DE DIRECTION

Sous l'autorité du Directeur Général, il (elle) assurera les missions de relations (filiales, ...), contrôle (informatique...), suivi de dossiers et assistera le DG dans les domaines de la vie interne et de la gestion de la Société.

Le (a) candidat (e) sera âgé (e) de 35 ans minimum, de formation universitaire et possèdera une connaissance approfondie de l'anglais.

Il (elle) pourra en outre justifier d'une expérience de quelques années à un poste similaire en milieu industriel.

Les qualités de personnalité : sens concret de l'organisation, esprit d'initiative, capacité d'adaptation à des tâches multiples et variées seront considérées dans l'attribution de ce poste.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photographies) à UNIVERSAL COMMUNICATION, sous références n° LM/520, 122, chaussée de la Hulpe, 1050 BRUXELLES, Belgique. Réponse et discrétion assurées.

GRUPE LESIEUR

DES CHALLENGES POUR DE JEUNES PROFESSIONNELS

FARINES ET GRAISSES VEGETALES

Administration - comptabilité

Avec l'aide d'une équipe de 8 personnes, vous prendrez en charge tous les aspects de la fonction : comptabilité générale, trésorerie, fiscalité, ainsi que divers travaux administratifs relatifs aux importations et exportations.

Une solide formation comptable - DECS ou équivalent - une compétence technique - 2 à 3 ans d'expérience - ainsi qu'un savoir-faire relationnel et une bonne capacité d'autonomie seront autant d'atouts pour réussir dans votre mission et évoluer ensuite dans le Groupe.

Poste basé à ARRAS.

(Réf. M 123)

FARINES ET GRAISSES VEGETALES

Recherche et développement

Adjoint direct au chef de laboratoire, votre mission sera de concevoir, définir et mettre au point de nouveaux produits, de la conception à la fabrication du produit sur pilote, incluant la mise en oeuvre de nouveaux matériels et de nouvelles méthodes.

Jeune ingénieur, de formation type ENSIA ou équivalent, vous connaissez la chimie des corps gras et des protéines. Vous avez 2 à 3 ans d'activité professionnelle, c'est une expérience enrichissante qui vous permettra d'exprimer vos qualités d'innovation et de dynamisme.

Poste basé à ARRAS.

(Réf. M 124)

PRODUITS D'ENTRETIEN LA CROIX - MIR - MINIDOU...

Votre première responsabilité : la formulation et le développement des produits d'entretien ménagers. Vous apporterez votre concours de spécialiste à notre équipe Recherche et Développement dans les travaux de recherche réalisés sur les produits existants et les produits nouveaux.

Jeune ingénieur, diplômé d'une grande école de chimie (Paris, Strasbourg, Mulhouse, Lyon...) vous avez une bonne connaissance de la chimie et des techniques modernes d'analyse, de solides notions de statistiques et d'informatique. Deux cartes indispensables pour vous : l'aptitude au travail en groupe et l'Anglais.

Poste basé en région parisienne, mais mobilité ultérieure indispensable.

(Réf. M 125)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence du poste à : LESIEUR-COORDINATION Recrutement Cadres - 122, avenue du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE



TOULOUSE

ADJOINT DU CHEF DEPARTEMENT FORMATION

Jeune Cadre

Nous sommes un établissement privé d'enseignement technique supérieur qui assure une formation initiale des jeunes aux carrières de gestion.

Cet adjoint du chef de département aura l'ensemble des responsabilités liées à la fonction : responsabilité pédagogique, budgétaire, placement des élèves et relations avec les entreprises.

Nous souhaitons recruter un homme (ou femme) de 28 ans minimum, de formation supérieure en gestion (ESCAE, diplôme de second cycle universitaire, IFAG...) ayant acquis une première expérience significative en entreprise. Si vous êtes pédagogue, si vous avez le goût des responsabilités, des relations (élèves, professeurs, entreprises...) et que vous désirez recevoir des informations complémentaires, écrivez sous réf. M 13618 P, à :

EGOR RHONE-ALPES Tour Crédit Lyonnais - 129, rue Servient 69431 Lyon Cedex 3



PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO



Black & Decker

Le leader mondial de l'outillage électroportatif est présent dans 50 pays du globe et gère plus de 20 000 personnes.

La Société française (1 200 personnes ; 2 usines ; C.A. 850 M.F.) occupe une position prépondérante au sein de la structure européenne.

Pour faire face à son développement et à sa politique de diversification, elle cherche à renforcer son BUREAU D'ETUDES en engageant pour son siège près de LYON :

2 INGENIEURS DE PROJETS

Le premier (Réf. 774) se verra confier la responsabilité du développement de produits d'outillage de technologie électromécanique comprenant des pièces moulées en plastique et aluminium.

Ingénieur diplômé, il devra justifier d'une première expérience de 2 ans environ de type études ou méthodes - industrialisation, acquise, de préférence, dans un environnement de grande série.

Le second (Réf. 775) sera intégré dans une équipe chargée du développement de nouveaux produits électroménagers sur batteries rechargeables.

Jeune ingénieur diplômé, éventuellement débutant, il serait souhaitable qu'il présente des connaissances en matière plastique.

Nous recherchons deux candidats réalistes qui pourront concrétiser leur intérêt pour la technique dans le contexte d'une entreprise performante et innovatrice intégrant, par ailleurs, un système de C.A.O.

Ecrire en précisant la référence, avec C.V. et prétentions à : BLACK & DECKER à l'attention de C. NICOLAZZI B.P. 0633 - 69239 LYON CEDEX 02

THOMSON-TITN

Une des premières sociétés françaises d'ingénierie informatique (750 personnes) recherche

INGENIEUR-INFORMATICIEN

Possédant 3 ans d'expérience minimum, il sera chargé de la définition, de l'industrialisation, et de la diffusion de progiciels d'application utilisant les bases de données et la gestion de transactions.

Une connaissance des domaines d'application cités est souhaitée.

Lieu de travail : proximité ORLEANS.

Prérez d'adresser C.V., lettre, photo et prétentions à / réf. R.M. à



Mme Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS

A L'E.S.C.A.E. AMIENS-PICARDIE

La grande Ecole « autrement » la pédagogie est basée sur deux axes : - Les compétences techniques 50 % ; - La personnalité 50 %.

Mission de l'E.S.C.A.E. AMIENS-PICARDIE :

FORMER DES NEGOCIATEURS

E.S.C.A.E AMIENS-PICARDIE 18, place Saint-Michel, 80038 AMIENS Cedex.

COMPAGNIE TRANSPORT AERIEN recherche pour prendre responsabilité atelier entretien et révision PERPIGNAN

INGENIEUR CONFIRME

5 ans expérience minimum. Capacité de contacts et de commandement. Mobilité nécessaire. Anglais indispensable.

Ecrire E.A.S. Only Free 708, 84389 ORLY AEROGARE Cedex.

- Vous êtes demandeur d'emploi
- Vous avez une formation BAC + 4
- Vous avez une solide expérience en production

CONSEILLER (E) EN INFORMATIQUE DE PRODUCTION

- Stage de 1.324 heures à temps plein, gratuit et rémunéré par l'Etat ;
- Sélection en cours.

Contactez d'urgence :

Le Groupement des Chambres de Commerce et d'Industrie Hainaut-Cambrésis

INSTITUT INFORMATIQUE ET ENTREPRISE Centre Toulain, 2, rue Henri-Martin 59300 ALLAIN-LES-VALENCIENNES Tél. (027) 30-18-10.

GAME INGENIERIE

Société d'ingénierie productive en pleine expansion (120 personnes), filiale de la Société Générale pour les Techniques Nouvelles recrute pour la REGION BORDELAISE

2 chefs de projets informatiques

chargés, au sein d'un groupe-projets spécialiste en GPM et CFAD, d'assister nos clients dans la rédaction de cahiers des charges, de concevoir les logiciels et de suivre le projet à son terme.

Un esprit méthodique et le sens du dialogue seront les aptitudes nécessaires pour réussir dans ces postes.

D'une formation d'Ecole d'Ingénieurs avec 2 ou 3 ans d'expérience complétée par des stages GPM ou CFAD, vos connaissances en matériels BULL, MIM 6, IMS-TD, HP 1000, DEC seront appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mme BRODT - GAME INGENIERIE - 22, boulevard Saint-Martin - 33600 PESSAC.

IONS

EN PARIS

TEUR COMMERCIAL

ADIAN VAVI

OPAD estie

COUVRES

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

SOMEL

INGÉNIEUR QUI REFUSEZ L'INERTIE, UN PRODUIT NEUF VA MOBILISER VOS ÉNERGIES.

SOMEL : filiale d'un grand groupe leader du BT, spécialisée dans le développement de process, nous avons mis au point un SYSTÈME DE CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR original, que nous commercialisons déjà sur le marché international.

Vous exigez de voir la concrétisation de votre action, et de véritables moyens pour y parvenir. Vous recherchez l'autonomie dans un contexte en mouvement. Vous allez être notre Ingénieur Qualité.

Pilote de la documentation technique de notre système et de la formation-conseil aux utilisateurs, garant de la qualité de nos produits. Cette mission d'interface CONCEPTEURS/UTILISATEURS englobe notamment la recherche et la vérification des informations techniques, la conception des manuels d'utilisation et la gestion informatisée de cette documentation.

Expérience et connaissances : acquis scientifique d'une dizaine d'années (INGÉNIEUR de B.E. calcul et conception de structures) et pédagogique indispensables, attiré par une orientation plus informatique de vos activités.

Anglais et disponibilité sont indispensables pour les courts déplacements prévus à l'étranger. Rémunération et évolution s'inscrivent dans le droit fil des moyens investis dans cette réalisation. Lieu de travail : proche banlieue Sud Paris.

Merci d'adresser votre candidature détaillée et motivée sous référence 80812 M à :

UNILOG CONSEIL EN RECRUTEMENT
9, rue Alfred-de-Nigny
75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTREC-Informatique

Organisme national de recherche scientifique
recrute pour sa division
DES RELATIONS INTERNATIONALES

UN(E) CANDIDAT(E)

- Niveau maîtrise ou DESS (sciences humaines, sciences politiques, droit).
- Parfaite connaissance de l'anglais exigée plus autres langues souhaitées.
- Expérience des affaires internationales et du milieu scientifique.
- Stages de longue durée à l'étranger appréciés.

PROFIL DE L'EMPLOI

- Négociation et suivi des programmes de coopérations scientifiques internationales.
- Préparation et rédaction de contrats internationaux.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS-7.

Écrire à RÉGIE-PRESSE sous n° 284.643 M
85 bis, rue Rameau, 75002 PARIS.

emplois régionaux

Telemecanique
les solutions de progrès

LA DIRECTION TECHNOLOGIE COMPOSANTS recherche :

INGÉNIEUR SPECIALISTE CIRCUITS INTEGRÉS

PROFIL : Ingénieur Electronicien, 5 ans d'expérience minimum en Technologie et Fonctionnalité des IC's acquise dans un service technologie ou un service développement. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

MISSION :
- ORIENTER le choix des Concepteurs en Circuits Intégrés et les ASSISTER pour leur utilisation
- ASSURER la qualité des Composants achetés (choix des fabricants, définition des essais de qualification et de contrôle d'entrée, suivi des analyses de défaillance)
- REALISER l'interface Technique et Qualité avec les fournisseurs.

Envoyer lettre manuscrite avec prétentions + C.V. + photo + diplômes, à :
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
Direction du Personnel - Route des Lucioles
06565 Valbonne, sous ref. : JPC/IC - 03/84

REGION RHONE-ALPES
Filiale française d'un IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL offre dans le cadre d'une de ses divisions, bonne situation à

RESPONSABLE de L'ADMINISTRATION des VENTES

Ce poste comprendrait à candidat 20 ans minimum, de formation commerciale supérieure, ayant une expérience confirmée dans une activité similaire. Rattaché à la Direction Marketing, il devra animer une équipe de 8 personnes, aura la responsabilité de l'ensemble des opérations (FRANCE et EXPORT), de fréquents rapports avec la gestion de production.

Quelques déplacements très occasionnels. Pratique courante de l'anglais et de l'allemand impérative. Poste basé dans petite ville (5.000 habitants) Il sera répondu à toute lettre manuscrite, accompagnée C.V. détaillé, indiquant derniers déplacements perçus, adressée à :

B.E.O. (sous référence 8256)
3, rue de Téhéran 75008 Paris

Banque de Neufville, Schlimberger, Mallet **NSM**
GROUPE BANQUIER

Nous recherchons pour notre SERVICE DES ENGAGEMENTS "Petites et Moyennes Entreprises"

ANALYSTE DE CREDIT

- Formation supérieure
- 2/3 ans d'expérience minimum, acquise dans un poste similaire et/ou en exploitation
- Désireux d'évoluer ultérieurement vers l'exploitation.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à BANQUE N.S.M.
Section Recrutement - B.P. 466.08 - 75366 PARIS CEDEX 08.

Filiale d'un groupe européen, spécialisée dans l'étude, le développement et la commercialisation de composants pour les industries aéronautique, militaire, télécommunications électrique et électronique, recherche dans le cadre de son expansion, pour **PARIS et LYON**

INGENIEURS ET TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE

RESPONSABLE PERI-INFORMATIQUE
Ce candidat devra avoir au moins cinq ans d'expérience dans l'industrie et devra faire preuve de maturité dans les négociations liées avec la clientèle avec laquelle il aura directement le contact, qu'il aura l'unité de recherche et de développement située en Angleterre. Le développement de ce nouveau département comprendra en outre la mise en place d'une petite unité de production. Anglais indispensable.

COMMERCIAL
Basé à notre bureau de Lyon, ce poste conviendrait à un jeune diplômé avec deux ou trois années d'expérience dans l'industrie utilisant les technologies de pointe et désireux faire carrière dans la vente. La candidate performant pourra se voir confier après deux à trois ans une mission basée au siège. Anglais souhaité.

CREATIF
Rattaché à la direction technique et assistance à la vente qui assurera la coordination des développements de nouveaux produits avec les sociétés du groupe. Anglais indispensable.

Pour ces trois postes, rémunération motivante plus voiture de fonction.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à Mr Philippe DOURDAN
Hellermann France - Toussus-le-Noble 78117 Châteaufort.

is INFORSUD
" Au pays du Roquefort, l'informatique n'est pas moutonnaire "

Nous sommes une importante société de services de province (250 personnes, 100 MF de chiffres d'affaires) et recherchons pour notre Centre de **RODEZ** :

- DES ANALYTES PROGRAMMEURS FORMATION MIAGE OU EQUIVALENT.
- UN INGENIEUR SYSTEME FORMATION GRANDE ECOLE.

Ces postes sont créés pour participer au développement de nos activités « télétraitement » et « centre serveur télématique » autour d'une grosse configuration IBM (3083 sous MVS, 500 terminaux installés).

Merci d'adresser C.V., prétentions et numéro de téléphone à :
INFORSUD - Causse Comtal
12340 BOZOUIS

Telemecanique
les solutions de progrès

LEADER français dans son domaine d'ACTIVITES DE CONSTITUANTS D'AUTOMATISMES INDUSTRIELS, recrute pour soutenir l'expansion de son activité AUTOMATES PROGRAMMABLES :

INGENIEUR ANALYSTE
pour prendre la responsabilité de conception et de réalisation d'un projet de développement important en

TELEINFORMATIQUE ET RESEAUX

Le candidat devra de préférence avoir une formation de base solide (ESE, TELECOM, ENSI, ...) et avoir une expérience pratique minimale d'environ 3 ans dans ce domaine.

LE POSTE EST A POURVOIR PRES DE NICE, A SOPHIA-ANTIPOLIS.

Envoyer lettre manuscrite avec prétentions + C.V. + photo + diplômes, à :
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
Direction du Personnel - Route des Lucioles
06565 Valbonne, sous ref. : BG/IA - 03/84

Leader mondial de la programmation des mémoires recherche dans le cadre de son développement

CHEF DE PRODUIT
250.000 F +

SON PROFIL : Ingénieur électronicien, 28 ans minimum, fort tempérament de vendeur, aptitude à travailler en équipe, connaît bien le monde des composants actifs et des micro-processeurs, expérience et maîtrise du marketing, bonne maîtrise de l'anglais.

SA MISSION : Il aura l'entière responsabilité de la ligne de produits DATA / D. Il en assurera la promotion des ventes par la formation et l'animation de la force de vente, les actions publicitaires appropriées, la présence dans les Salons, le développement d'un réseau de distributeurs, une action directe personnelle auprès d'une clientèle à haut niveau. Il maintiendra des relations suivies avec nos fournisseurs. Directement rattaché au Directeur Commercial, la réussite de sa mission l'appellera rapidement à des responsabilités importantes.

NOTRE SOCIÉTÉ : créée en 1972, jeune, dynamique et performante (CA + 40 % par an), est devenue leader dans le domaine de l'instrumentation de mesure et de tests.

Son Siège est basé en Région Parisienne, près de Versailles.

Si votre ambition de croissance rejoint la nôtre, adressez C.V. avec lettre manuscrite + photo, sous réf. MB / M1 à :

michel joughnaud conseils
40 bis, avenue de Saxe 75007 PARIS

SERITA
Société d'Études et de Réalisations en Informatique et Télécommunications Appliquées recherche pour la Région Parisienne

ingénieurs logiciel
CONFIRMÉS
REF : 8410 A

analystes confirmés
REF : 8410 B

Vous possédez 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine du Temps Réel et vous désirez vous intégrer dans des équipes dynamiques pour développer des logiciels de base ou de télécommunication (connaissance micro-processeur Z80, INTEL, MOTOROLA... appréciée).

ingénieurs logiciel
DEBUTANTS
REF : 8410 C

Désireux de mettre en application leurs connaissances dans le cadre de projets motivants.

Votre candidature (lettre manuscrite + C.V. et photo récente) sera adressée à :

SERITA
11 rue Bailly 92200 Neuilly sur Seine
à l'attention de Monique JERPHANION

INGENIEURS
participez à notre réussite
(Expansion prévue 1984 : 100 %)
Société d'informatique spécialisée en

TELECOMMUNICATIONS PROCESS INDUSTRIEL LOGICIEL DE BASE.

recherche

INGENIEURS CONFIRMES et DEBUTANTS pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL sur microcalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITÉ des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, en précisant la référence 38 à :

Pierre GILLIER
57 rue Vasco de Gama 75015 PARIS.

SEGIME

Est de France
RESPONSABLE SERVICE QUALITÉ

Nous sommes une Société (650 personnes) spécialisée dans la forge à froid en grande série.

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons un RESPONSABLE SERVICE QUALITÉ qui, outre l'organisation du contrôle qualité des opérations de fabrication, aura pour mission principale la MISE EN PLACE DES MESURES ET OUTILS D'ASSURANCE QUALITÉ.

Agé de 35 ans environ, de formation Ingénieur (mécatronique ou chimiste), vous êtes, de par votre expérience, familiarisé avec les techniques et procédures de gestion de la qualité (organisation, gestion, méthodes et statistiques).

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions) à l'Agence **UNIVERSAL COMMUNICATION**, 122 chée de la Mulpe, 1050 Bruxelles (Belgique), qui transmettra sous la réf. LM/512.

Réponse et discrétion assurées.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Joly, Nolito

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ordina Plus qu'un exemple, une spécialité rare...

Il s'agit déjà peu d'exemples de SSI qui avaient choisi le créneau de l'informatique industrielle et des Automatismes. Certains avaient mis au point des éléments de méthodes s'appliquant à des éléments de projets. Plus qu'une méthode, Ordina a donné naissance à une véritable METHODOLOGIE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE DE COMMANDE DES SYSTEMES DE PRODUCTION (M.A.C.A.O.).

Cet apport, les entreprises l'ont reconnu et l'adoptent de plus en plus ; et le corollaire évident à cela est notre besoin de recruter des **INGENIEURS DIPLOMES GRANDES ECOLES ou UNIVERSITES**. Des hommes qui réaliseront les solutions qu'ils proposeront à d'autres hommes, aussi bien en production de logiciels que dans la réalisation de systèmes automatisés, et cela au sein d'une petite équipe. Parce que pour nous la RECHERCHE APPLIQUEE est un souci constant, les projets de haute technicité que nous développons seront pour vous des perspectives on ne peut plus réalistes... ainsi qu'une autre façon de redécouvrir le conseil d'entreprise. Eric BOUDON prendra tout le temps pour vous parler de votre avenir au sein de notre société, contactez-le.

Ordina 10, rue Amber 75009 PARIS 266.67.88

Le leadership dans le domaine des systèmes d'information automatisés :

la méthode **MEGA (MERISE - GAMMA)** ou les logiciels **ISIS**.

GAMMA
GROUPE HAY

INGENIEUR INFORMATIEN

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez 4 à 6 ans d'expérience. Homme de conception et de méthodes, vous êtes désireux de valoriser et d'accroître votre compétence dans une discipline nouvelle : le développement des systèmes d'information. Homme de contact et pédagogue, vous guiderez et conseillerez vos clients dans la maîtrise de grands projets. Homme d'initiative, vous contribuerez à enrichir et diversifier notre savoir-faire.

Pour permettre à notre équipe de direction d'étudier votre candidature, veuillez adresser un dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence M 94 à Jacques FORGET, Directeur des Ressources Humaines, 3, Place de Valois 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une totale discrétion.

GAMMA INTERNATIONAL

UN FORT POTENTIEL COMMERCIAL

Filiale d'un puissant groupe financier, nous faisons autorité dans le domaine du crédit immobilier. Convaincus qu'il existe encore de nombreux marchés à conquérir, notamment dans la grande distribution, nous recherchons l'artisan de nos futurs développements.

Comment le boyne-nous ?

Jeune, 30 - 35 ans environ, de formation supérieure type Sciences-Po, ESSEC, ESC ou équivalent et doté d'un incomparable tempérament commercial. Une première expérience professionnelle d'au moins 5 ans lui aura donné une bonne vision des problèmes économiques et commerciaux de l'entreprise et l'aura préparé aux négociations à haut niveau. Ce poste, basé à Paris, implique des déplacements en province. Une voiture de fonction lui est attachée.

Nous remercions les candidats d'adresser CV, photo et prétentions sous référence M 94 à Jacques DESSEIN - 69, rue de Provence 75009 Paris, qui transmettra.

Jeune ingénieur électromécanicien

Première filiale européenne d'un groupe chimique international, nous fabriquons et commercialisons, entre autres, des produits d'hygiène pour l'agriculture et l'industrie alimentaire, de traitement des surfaces et de traitement de l'eau.

Afin d'optimiser l'utilisation de ces produits, nous installons chez nos clients des systèmes de dosage et de régulation.

Ingénieur électromécanicien, vous avez acquis, si possible, une première expérience en industrie. Vous connaissez, de préférence, l'allemand.

A partir de PARIS, vous intervenez en appui technique auprès de nos forces de vente sur toute la France. Vous agissez en maître d'œuvre pour la conception, l'expérimentation, la mise en route et le suivi des installations.

Une voiture vous est attribuée.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à :

Henkel France Direction des Relations Humaines
B.P. 111 - 94288 GENTILLY
(qui instruisa les candidatures en liaison avec sa filiale WATCO).

ARC informatique

une équipe de 20 personnes qui est fière de présenter son bilan : un CA x 4 en 2 ans.

Vous ne nous connaissez sans doute pas ! Par contre, vous connaissez nos clients. Ce sont en effet les grandes entreprises nationales et internationales qui nous accordent chaque jour leur confiance. Ce sont elles qui nous ont permis de nous développer. Formation, expérience professionnelle et esprit d'équipe expliquent la qualité des prestations offertes par nos collaborateurs qui conçoivent et réalisent des logiciels. Notre activité de conseil, études et réalisations s'inscrit dans le plupart des domaines d'utilisation de l'informatique : gestion, industrie, robotique, systèmes et réseaux. Notre réussite d'aujourd'hui implique que nous complétons nos équipes par des

ingénieurs informaticiens 140-200.000 F

Justifiant de 2 années d'expérience. La connaissance de l'un des domaines suivants constituerait un atout supplémentaire :
• IBM : IMS ou CICS • BULL : TDS, IDS2 • MINI 6, SOLAR, MITRA, PDP, MICROPROCESSEURS • PASCAL ou C.

Merci de nous adresser votre candidature (C.V. et prêt.) sous la réf. INFO2 à ARC INFORMATIQUE 7, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS.

etap

4, rue Massenet 75116 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Jeune Financier de haut niveau

réf. MW 356 AM

Nous recherchons jeune Financier de haut niveau disposant d'une première expérience (audit ou services financiers d'un grand groupe) lui permettant, au sein de la Holding d'un puissant Groupe en expansion :

- d'exercer une activité de réflexion personnelle, de coordination et de contrôle des résultats des différentes filiales et de discussion avec leurs dirigeants afin de participer à l'établissement de la stratégie de celles-ci et du Groupe,
- d'élaborer annuellement les plans et budgets consolidés du Groupe à partir de ceux des filiales auprès desquelles il jouera un rôle de conseil, d'assistance et de coordination,
- d'assurer mensuellement le suivi du reporting des filiales et sa synthèse,
- d'effectuer diverses missions et études à caractère organisationnel, stratégique ou financier.

Une formation supérieure est indispensable : HEC, grande école d'ingénieur + MBA.

Le poste exige des qualités de synthèse, de jugement sûr et rapide des hommes et des situations, des qualités de dialogue à haut niveau et offre des possibilités d'évolution de carrière vers un poste de Direction.

Poste à Paris.

Rémunération motivante en rapport avec les qualités recherchées.

Chefs de service maintenance travaux neufs progrès industriel

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ, FILIALE DU GROUPE LAFARGE-COPPÉE, ayant plusieurs usines à taille humaine, offre deux postes évolutifs à des ingénieurs AM ou école équivalente.

Membres de l'équipe de Direction de l'usine, ils auront la mission d'assurer la maintenance et le développement de "l'outil industriel" ainsi que l'optimisation de son utilisation.

Ces postes conviendront à des candidats :

- ayant 2 à 4 ans d'expérience maintenance ou méthodes, acquise de préférence dans l'industrie lourde,
- dynamiques, réalisateurs, capables de jouer un rôle moteur dans l'amélioration de la productivité.

Ces postes se situent :

- en région parisienne
- dans le nord de la France

réf. WG 365 AM
réf. XH 366 AM

Ecrire en précisant la référence.

Jeune ingénieur mécanicien services techniques fabrication

réf. LB 389 AM

PMI spécialisée dans la fabrication de câbles spéciaux destinés à des industries variées : téléphonie, électronique, électromécanique... recherche un jeune ingénieur diplômé (ENSM, ENI, ECAM, ICAM, CESTL...).

Dans un premier temps, 2 ans minimum, il aura la responsabilité des services :

- mise au point, maintenance de parc machines,
- laboratoire d'essais matières et de contrôle des produits finis.

Au-delà, il devra être capable d'assurer l'organisation et l'animation de la fabrication (30 personnes).

Ce poste sera confié à un ingénieur sensibilisé (par des stages ou une première expérience) aux problèmes de production qui pourra faire la preuve de sa motivation pour la vie d'usine et de ses capacités d'imagination pour participer à l'évolution du processus industriel.

Lieu de travail : ville du bord de mer : Carentan (Manche).

Juriste dominante droit du travail

réf. ZJ 367 CM

UN GRAND GROUPE FRANCAIS, leader dans son domaine, 12 000 personnes, comprenant 31 filiales sur tout le territoire, recherche un Juriste expérimenté en droit social. Une expérience complémentaire dans d'autres domaines juridiques serait appréciée.

Rattaché à la Direction Générale, il sera l'interlocuteur des Directeurs de filiales et aura un rôle de conseil et d'assistance pour l'ensemble des problèmes relevant du droit du travail.

Ce poste conviendrait à un candidat actif, de bon contact, ayant des qualités d'homme d'études, mais également de terrain, disposant d'une solide formation juridique et de quelques années d'expérience professionnelle acquise en entreprise ou cabinet spécialisé dans le domaine droit du travail.

Poste à Paris-La Défense - Déplacements en province de courte durée à prévoir.

Mines, ECP, HEC... Jeune chef de projet conception et réalisation systèmes de pointe débutant

réf. KA 368 AM

TRÈS PUISSANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE, leader dans sa branche, offre une intéressante perspective de carrière à un jeune Chef de Projet débutant ou éventuellement 1 ou 2 ans d'expérience en organisation de systèmes de gestion.

Il sera intégré à la Direction Organisation et Informatique d'un groupe déjà doté de puissants moyens informatiques (une des plus grosses bases de données qu'IBM a implantées en Europe) et disposant de systèmes de gestion évolués.

Il participera aux nouveaux projets dans le cadre d'une nouvelle phase de développement qui implique la refonte des systèmes actuels en intégrant les méthodes les plus modernes (infocentre...).

Le cadre de fort potentiel motivé par l'innovation et la réalisation de projets de large envergure participera à :

- l'analyse des besoins,
- la réalisation des projets et leurs développements,
- la mise en place et la formation des utilisateurs.

Large perspectives d'évolution au sein du groupe et rémunération fortement motivante suivant formation, stages ou première expérience.

Poste à Paris.

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

JURISTE CONFIRMÉ

Nous sommes un important groupe industriel à vocation internationale. Nous proposons à un candidat d'une trentaine d'années de venir renforcer notre équipe de Direction.

Ce poste requiert :

- une formation supérieure en droit
- une parfaite maîtrise de la langue anglaise
- une solide expérience du Droit Commercial et des Affaires
- une aptitude aux négociations à haut niveau
- poste basé à Paris avec courtes missions à l'étranger.

Les candidatures sont à adresser sous réf. 34673 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEURS SYSTEME MINI et MICRO

PROJETS SYSTEME MONO ET MULTIPROCESSEURS TEMPS REEL
L'ingenieur systeme anime une equipe projet de 3 a 5 ingenieurs d'etudes et analystes programmeurs...

INGENIEURS LOGICIEL MINI et MICRO

INFORMATIQUE TEMPS REEL APPLIQUEE A DES SYSTEMES INDUSTRIELS
L'ingenieur logiciel, autonome ou integre a une petite equipe selon l'importance du projet...



Merci d'adresser, CV, photo et pretentions en precisant la reference du poste choisi a :
CSEE - Service Emploi et Developpement des Cadres - DRH - 17, place Etienne Fernet - 75758 Paris cedex 16.

Instrumentation
d'analyse chimique
un nouvel enjeu

Avec 2400 personnes Hewlett-Packard France est aujourd'hui leader dans les domaines de
l'instrumentation de la mesure. Notre groupe Instrumentation d'Analyse Chimique vous
propose de rejoindre une equipe de pointe...

Ingenieur Commercial

La responsabilite d'un secteur photographique - Région Parisienne Nord-Ouest de la France
vous permettra de mettre à profit vos aptitudes de la négociation à haut niveau et votre
determination à conquérir des clients importants...



Un partenaire de la vie
économique française

GROUPE



Si la diversité des projets d'envergure à réaliser vous séduit,
si ouverture et potentiel d'adaptation ont une signification
pour vous, si dynamisme et volonté d'entreprendre vous
caractérisent et si surtout vous sentant à l'étroit, vous
souhaitez élargir votre champ professionnel, ne laissez pas
cette chance aux autres.

SG2 offre l'ouverture la plus large à vos compétences.
Sa puissance, sa rapide expansion, son savoir-faire,
4000 personnes les reconnaissent déjà.

Avec eux, grâce à votre solide expérience de 2 à 5 ans, de
préférence sur système IBM : IMS - DLL - CICS,
système BULL : DPS 7 - DPS 8, vous ferez progresser et
développez les domaines de pointe suivants : conception
et réalisation de systèmes de gestion, plan informatique,
méthodologie d'analyse et de gestion de projets, architecture
de systèmes, génie logiciel, conception et utilisation
de réseaux, réseaux locaux, bases de données réparties,
XAO, monétique et bureautique.

Votre créativité et votre sens de l'autonomie feront de vous
le vrai patron d'un projet. C'est ainsi que vous saisissez les
chances de réelles perspectives d'avenir.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 13 M, à
SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

Informaticiens
confirmés,
ne laissez pas
votre chance
aux autres.

le bon sens
dans notre carrière

Nous avons un parti pris de dynamisme et un souci de qualité du
service à la clientèle.

ADJOINTS D'AGENCE

Vos qualités commerciales et votre capacité à animer une équipe
vont vous permettre de secondier efficacement le chef d'agence
dans toutes ses missions : Gestion - Développement Commer-
cial - Rentabilité.



Agé de 50 ans environ, vous joignez la
UNE BONNE EXPERIENCE BANCAIRE
un réel goût des contacts avec la clientèle.
Ce poste très formateur par sa pluridisciplinarité, vous offre de
larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser CV, photo,
et prétentions au
Service du recrutement
26, Quai de la Rapée
75012 Paris.

CAISSE NATIONALE DE
CREDIT AGRICOLE

propose à un jeune Ingénieur d'Affaires
de rejoindre son équipe d'assistance commerciale Export
pour y créer le poste de :

Responsable de la Promotion
du commerce extérieur
de la clientèle PME - PMI
non agro-alimentaire

- Il devra avoir :
- une expérience industrielle (de préférence PME et de l'export)
- un profil commercial marqué
- si possible une formation industrielle
- la pratique courante de l'anglais.

Ses missions seront les suivantes :
- organiser et assurer la présence du Crédit Agricole sur les foires et manifestations
internationales
- organiser des missions d'importateurs et d'exportateurs au bénéfice de la clientèle
- multiplier les contacts de nature à alimenter le réseau en propositions d'affaires
- assister les Caisses Régionales en matière de commerce extérieur (promotion,
assistance à la clientèle...)

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. JH/5244 à CNCA
Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

Assistant
chef de produit
Pyrex-Vision

CORNING FRANCE, leader sur le marché des verres spéciaux, regroupe un
effectif de 3 000 personnes et poursuit sa croissance avec un C.A. de plus
d'un milliard de francs.

Notre division produits de grande consommation (verres culinaires : pyrex,
vision) recherche un assistant chef de produit.
Vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce. Si possible, vous
avez déjà acquis une première expérience (1 à 2 ans) soit comme assistant
chef de produit, soit dans les ventes de produits de grande consommation.
Vous maîtrisez bien la langue anglaise.

Nous vous proposons d'intégrer immédiatement une fonction marketing à
part entière en assistant notre chef de produit, dans la gestion de
complète de son produit en France et en Europe.

Vous serez ainsi l'occasion de participer à toutes les opérations de marke-
ting mix, développement de nouveaux produits, vous travaillerez avec les
usines et entrepreneurs de nombreuses relations fonctionnelles au sein de
la société française et avec nos filiales européennes.

Pour ce poste très évolutif, votre sens des contacts, vos qualités de synthèse,
de coordination et de rigueur sont indispensables.

Lieu de travail : La Vésinet.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions strict. LR/16
à CORNING FRANCE - Direction Développement des Personnes - 44, avenue
de Valvin - 77210 AVON.

CORNING FRANCE

Un des premiers Distributeurs français, la Société Française des Nouvelles Galeries
(C.A. du Groupe d'environ 18 milliards de francs), recherche l'

Adjoint du Trésorier

- Il assistera le trésorier dans les fonctions suivantes :
- établissement des prévisions et suivi de la gestion de trésorerie
du Groupe et plus particulièrement des filiales spécialisées,
- suivi des risques extérieurs (réglement fournisseurs et affiliés),
- assistance aux affiliés en gestion de trésorerie,
- contrôle de la fiabilité des systèmes de gestion de trésorerie,
- suivi du respect de l'application des conditions bancaires.

Le candidat retenu devra posséder une expérience d'au
moins 3 ans acquise dans une banque ou dans les services
de trésorerie d'une grande entreprise. Il sera titulaire d'un diplôme
d'études supérieures.

Au sein d'un centre de profit, il devra faire preuve d'initia-
tives et de dynamisme avec les qualités requises.

Cette fonction comporte de réelles responsabilités dans
des domaines variés d'activités avec de nombreux contacts à
l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature
sous réf. 120M à la Direction de
l'Enseignement 66, rue des Archives
75150 Paris Cedex 03.



Bureau FRANCIS LEFEBVRE

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

NEUILLY-SABLONS
offre situations d'avenir à

JEUNES SPECIALISTES
EN DROIT FISCAL

OU

EN DROIT DES SOCIÉTÉS

DE HAUT NIVEAU

Une formation appropriée, le sens du contact et
quelques années d'expérience sont indispensables
(les connaissances comptables et une bonne
maîtrise de l'anglais seront très appréciées).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo
sous référence 9000 à B.E.O.
3, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

Pharmacologue

Etudes et Recherches dans le domaine cardiovasculaire, l'équipe du
Centre de Recherches de Roussell Uclaf (93) intervient avec succès au
plus haut niveau.

Nous souhaitons rencontrer une personnalité homme ou femme,
médecin pharmacien ou docteur en pharmacologie pour animer
l'activité de cette équipe.

Bien entendu, plusieurs années de recherches dans un laboratoire de
renom internationale sont nécessaires pour prendre en charge
la conduite d'un projet.

Les nombreux contacts avec la communauté scientifique internationale
impliquent une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 116 M
à Robert de Vitry - Roussel Uclaf - BP 120 07
75323 - Paris Cedex 07



ROUSSEL UCLAF

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

ingénieur export

CITERNES ROUTIÈRES INOX
180.000 +

Une SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS de renommée internationale (CA 800 MF dont 60% à l'exportation) recherche pour son département MATÉRIELS DE TRANSPORT spécialisés dans la fabrication et la vente de Conteneurs Citernes et Châssis routiers de haut niveau technologique, un responsable des ventes à l'exportation.

Rattaché au DIRECTEUR COMMERCIAL du département, il aura un rôle de prospection et de négociation auprès d'une clientèle de TRANSPORTEURS ou d'INDUSTRIELS ayant leur propre flotte. Il devra ensuite suivre la gestion technico-commerciale des affaires qu'il aura traitées, en liaison avec le Bureau d'Études et l'Usine de fabrication.

Ce poste, principalement axé sur le développement de certains marchés : Europe du Nord, USA, Moyen-Orient, conduira à un JEUNE INGÉNIEUR ayant orienté sa carrière vers la vente de biens d'équipements ou de produits industriels, et disposant d'une expérience de quelques années, de préférence à l'EXPORT. ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE. Allemand souhaité.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2815 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Banque Internationale Paris 8e

recherche MF qui sera

L'Adjoint du Responsable SERVICE TITRES ET PRODUITS DE PLACEMENTS (CLASSE V ou VI)

Profil souhaité :

- Expérience de plusieurs années dans un service titres bourse.
- Connaissance des différents produits financiers (Fonds, SICAV, Gestion obligatoire, ...).
- Langue allemande indispensable, anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions sous référence 502 à M. A. Danneberger qui vous assure la discrétion CEPIAD 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS

Ingénieur consultant de haut niveau

Maintenance et production industrielle

Nous sommes un des premiers Cabinets d'ingénieurs conseils en France et nous intervenons dans les groupes internationaux les plus puissants et les plus performants. En 40 ans, nous avons acquis une large réputation de compétence et de sérieux. Ce succès, nous le devons à l'efficacité de nos méthodes mais aussi et surtout à la qualité de nos Consultants.

Vous êtes ingénieur d'une grande école. Au cours de votre première expérience dans l'industrie, vous avez acquis la conviction que les progrès industriels passent par l'amélioration de la qualité et la réduction des coûts. Vous possédez une personnalité forte et entraînée pour convaincre et animer les hommes.

Nous vous proposons un plan de carrière qui vous mènera à devenir expert en gestion de la maintenance. Après une période de formation et d'expérience approfondie à nos méthodes, vous conduirez des actions sur le terrain, vous animerez des séminaires et vous participerez au développement de la CORT en perfectionnant sa méthodologie et en prenant une part active à la promotion commerciale de la société. Une évolution vers des responsabilités élargies vous est ouverte.

Anglais souhaitable. Grande disponibilité pour effectuer de nombreux déplacements.

M. PERCHÉ vous remercie d'écrire s/réf 2892 M avec CV, photo et prétentions au Département Recrutement et vous assure de son absolue discrétion.

CORT - 65 avenue Kléber - 75118 PARIS.

Paris-Lille-Strasbourg

BANQUE INTERNATIONALE

ayant son siège social à Paris recherche

ASSISTANT

du Chef de Département de Gestion des Crédits

- 32 ans minimum ayant quelques années d'expérience de gestion d'euro-crédits acquise de préférence dans une banque parisienne, connaissance des procédures et réglementations bancaires.

- Qualités nécessaires pour aider à superviser une petite équipe de gestionnaires.

- Connaissances de l'anglais indispensable.

- Pratique du traitement de dossiers par ordinateur.

Adresser Curriculum Vitae détaillé qui sera traité confidentiellement à : Jean LHOPIEAU, Directeur du Personnel, Banque de la Société Financière, 20, rue de la Paix, 75002 PARIS.

Un ingénieur commercial IBM à l'heure du premier bilan

C'est en janvier 1981 que Pascal BIED entre à IBM comme ingénieur commercial, après avoir fait HEC à Jouy-en-Josas. Agé de 28 ans, originaire de Dunkerque, il est, à l'agence de Lille, chargé de plusieurs clients, des constructeurs automobiles notamment.

En quoi consiste le métier d'ingénieur commercial chez IBM ?

Je dirais que c'est essentiellement vendre aux entreprises des solutions à leurs problèmes... Pour cela, il faut identifier les besoins auprès du Service Informatique et des utilisateurs, puis définir les priorités, justifier les projets et élaborer un plan informatique ; nos interlocuteurs sont alors les directions générales et fonctionnelles. La mise en place, la conception du système et la formation des utilisateurs constituent les étapes suivantes.

Il s'agit de décisions qui engagent le devenir d'une entreprise...

Efficacement : à l'heure actuelle, l'informatique est une composante essentielle dans la stratégie d'une entreprise. Et c'est une vraie responsabilité que de lui proposer, parmi notre panoplie de solutions, la meilleure pour elle. Mais dans ce domaine, j'ai la chance de pouvoir, lorsque j'en ai besoin, faire appel aux nombreux spécialistes de la Compagnie, en France ou à l'étranger.

Avez-vous été préparé à ces responsabilités ?

Pendant la première année, j'ai obtenu formation théorique au Centre d'Education et pratique en agence. C'est une année dense mais la proportion de succès en fin de parcours est très élevée.

Comment étiez-vous entré chez IBM ?

C'est un choix que j'ai mûri peu à peu. En 3ème année d'HEC, j'avais opté pour la gestion de personnel. Mais sans expérience, on ne vous confie pas aussitôt des responsabilités importantes dans ce domaine. J'ai pensé que le commercial serait un bon tremplin pour bien connaître les entreprises et me permettre d'évoluer ensuite de façon intéressante. Je me suis mis en rapport avec différentes entreprises : IBM bien sûr, mais aussi des sociétés de la Hi-Fi ou du Sport, secteurs qui m'attiraient également.

Vous avez donc eu le choix. Alors pourquoi IBM ?

Parce que l'informatique est un domaine multiple, très évolutif. De la micro-informatique à la CFAO, elle va profondément modifier les façons de travailler, de produire et de créer. Et c'est passionnant de participer à cette mutation... J'ai aussi choisi l'entreprise qui me donnait le plus d'ouvertures pour l'avenir : il est possible, à IBM, d'avoir des responsabilités successives très variées.

Si vous dressiez le bilan de ces trois premières années de vie professionnelle...

Je dirais que j'ai découvert un métier : au moment de mon choix, le commercial était, dans mon esprit, une étape transitoire. Je n'imaginai pas qu'il serait aussi riche et stimulant. Ceci étant, je reste partant pour d'autres responsabilités dans la Compagnie ; ce n'est pas contradictoire, j'apprécie aussi d'avoir, à 28 ans, des responsabilités importantes et de l'autonomie pour les assumer. C'est rare de pouvoir ainsi s'épanouir professionnellement dès son premier poste... et de sentir que les répercussions sur la vie personnelle sont aussi très positives.

Des projets ?

Me perfectionner et progresser dans mon travail... Autant que j'ai amélioré mon classement au tennis, cette année !



Vous êtes ou serez bientôt diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieur ou de Commerce ou bien vous avez déjà une première expérience. Comme Pascal BIED, vous souhaitez devenir Ingénieur Commercial...

Nous vous demanderons de bonnes connaissances en anglais et d'accepter le principe de la mobilité géographique.

IBM France - Département Recrutement - Orientation - Conseils
Référence ICM13/3
2, rue de Marengo 75001 PARIS

Nous traiterons votre dossier avec le plus grande discrétion et rembourserons les frais de déplacements des candidats reçus à Paris ou dans une Direction Régionale.



Ingénieur mécanicien

débutant ou possédant une première expérience

Attiré par les problèmes de production (mise en œuvre de moyens et de techniques de fabrication) et intéressé par les nouvelles techniques : automatisation, robotique, informatique...

Après un stage de formation adaptée, d'environ 6 mois, prévu dans une usine de production de province, le poste est à pourvoir au Centre technique du PLESSIS-ROBINSON au sein d'un service chargé de la « prospective » et de « l'optimisation » des moyens de production.

Merci d'adresser votre candidature au Service du Personnel - 5, av. Réaumur 92350 LE PLESSIS ROBINSON

Une des 1ères Stés. françaises d'électronique professionnelle

paris

GRUPE EUROPEEN D'ASSURANCES rech. pour sa Direction FRANCE LE RESPONSABLE DU SERVICE SINISTRES I.A.R.D.

- Maîtrise de droit EXIGEE
- Excellent juriste.

Pour ce poste, le candidat sera âgé de 30 ans au moins et aura une expérience de 3 à 5 ans dans un emploi similaire, en compagnie d'assurances ou courtage.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3795 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra.

IMPORTANT
GRUPE INTERNATIONAL EN EXPANSION
prestataire de services
(plus de 11 000 salariés répartis dans 18 pays)
recherche pour son Siège Social à Paris

RESPONSABLE SERVICE RECRUTEMENT et DEVELOPPEMENT

Nous vous confierons l'ensemble des opérations de recrutement de l'encadrement (définition des besoins, recherche, sélection et présentation des candidats).

Vous veillerez également, en vous appuyant sur une bonne connaissance de l'entreprise et des hommes, à développer la promotion interne (gestion prévisionnelle, plan de remplacement, appréciation).

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un candidat (homme ou femme) de formation supérieure et pouvant faire valoir une première expérience de 2 à 3 ans dans la fonction personnelle et, si possible, dans le recrutement.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions sous réf. EU / M1 à

michel juhnnaud conseils
40 bis, avenue de Saxe 75007 PARIS

Vous êtes

ANALYSTE DE LA VALEUR

spécialisé et expérimenté dans le matériel électronique et électromécanique de grandes séries. Vous voulez utiliser vos connaissances des problèmes de production et des méthodes industrielles dans l'industrie électronique.

Vous voulez participer au développement d'une technologie en plein essor.

Rejoignez l'équipe Carte à Mémoire CP8 du Groupe BULL. Au sein d'une Division de Haute Technicité, vous travaillerez dans l'Ouest Parisien (78340 Les Clayes sous Bois - Yvelines) à l'établissement et l'analyse des coûts de production des matériels conçus et fabriqués dans cette unité.

Si cette offre vous intéresse, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 619 M à

Patrick Challier
Cii Honeywell Bull
Rue Jean Jaurès
78340 les Clayes sous Bois



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

HISPANO SUIZA

Spécialistes des équipements aéronautiques et nucléaires, des turbines industrielles et matériels d'armement, nous appartenons au Groupe SNECMA - 23 000 personnes - qui entend poursuivre une politique de recherche et de développement de technologies avancées. Nous recherchons

pour notre Division Inverseurs de poussée, un

ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT TECHNIQUE

Il sera chargé d'animer, coordonner et contrôler l'ensemble de l'activité relative à la conception et à l'industrialisation des inverseurs de poussée. Ce poste sera confié à un ingénieur diplômé grande école (Sup' Aéro, Arts et Métiers ...) expérimenté et ayant le goût de l'animation (20-30 personnes). Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée. Lieu de travail : LE HAVRE (Seine Maritime)

SNECMA

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à SNECMA - Département Encadrement - 2, bd Victor - 75724 PARIS CEDEX 15 sous référence HP

Important Groupe Privé d'Assurances recherche pour sa Direction Informatique

un ingénieur

Grandes Ecoles (X, Centrale, Mines...)

Directement rattaché au Directeur Informatique, il sera chargé dans un premier temps :

- de la méthodologie de l'analyse et de la programmation fonctionnelle et de la mise en place des normes d'analyse et de programmation
- de l'utilisation d'outils d'aide à la programmation
- de la formation du personnel de programmation.

Agé de 28 ans minimum, le candidat aura le sens de l'autorité et l'esprit d'entreprise. Il justifiera d'une expérience réussie de plusieurs années en informatique grande et moyen systèmes (IBM de préférence) et il s'adaptera aux transformations rapides inhérentes à ce secteur d'activité. Le salaire et l'évolution de carrière seront fonction de l'expérience et des compétences du candidat. Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel (indiquer votre numéro de téléphone si possible) s/réf. M 163 à notre Conseil

MI MICHEL JOUSSE Conseil en Recrutement 26, rue de la République - 75013 Paris

THOMSON-CSF
LE DÉPARTEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE
Situé à ISSY-LES-MOULINEAUX

recrute

INGÉNIEURS CONFIRMÉS
pour des postes Techniques.

DOMAINE ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT

- Ingénieur Grande École, formation de base électrotechnique, connaissances en mécanique et électronique, sens de l'encadrement et des relations humaines indispensables.
- Ingénieur ayant expérience de laboratoire, connaissances en électronique générale, alimentation à découpage, circuits analogiques et digitaux.

DOMAINE INFORMATIQUE
Ingénieur système, formation de base électronique et informatique, sera chargé de la mise en place de l'évolution et de l'optimisation des matériels et logiciels de base d'un système informatique et télé-informatique, une connaissance des matériels VAX 750, 780 est indispensable ainsi qu'une expérience d'environ 4 à 5 ans.

Envoyer votre CV et photo à : THOMSON-CSF, M. BOURRÉ, Service du Personnel, 125, rue Jean-Jacques-Rousseau, 92130 Issy-les-Moulineaux.

THOMSON
RECHERCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

France Loisirs
le plus grand club de livres

recherche son

RESPONSABLE DE PRODUITS PARRAINAGE H/F

Rattaché au Directeur du Marketing, il contribuera à l'augmentation de notre fichier adhérents et à la fidélisation de notre clientèle. En effet, il sélectionnera les cadeaux parrainage les plus performants pour notre catalogue (France + filiales Francophones), en s'appuyant sur sa connaissance approfondie du marché français et européen des produits de grande consommation (essentiellement Loisirs et électroménager) et sur une recherche permanente d'informations sur le marché international. Excellent négociateur, il s'attachera à la qualité de nos produits et de leurs emballages, de même qu'aux délais de livraisons. Ce poste très complet comprend les prévisions, le suivi administratif des actions, l'analyse constante des résultats, ainsi que les diverses actions de promotion. Une expérience dans une société de vente par correspondance ainsi que la connaissance de l'anglais et de l'allemand seront des atouts supplémentaires pour ce poste. Merci d'adresser vos lettres de candidature, C.V. + photo et prétentions à Danielle LECHARPENTIER - FRANCE LOISIRS B.P. 6 - 75725 Paris Cedex 15.

POUR LA DIFFUSION DE PRODUITS NOUVEAUX DANS LE SECTEUR HOSPITALIER

Nous recherchons

UN TECHNICO-COMMERCIAL POUR L'EXPORT

NIVEAU B.T.S. ou L.U.T. ou PHARMACIEN DIPLOMÉ

- Grande disponibilité.
- Expérience confirmée du Technico-Commercial.
- Tempérament de Vendeur.

CET HOMME DE TERRAIN DEVRA AVOIR LA CLASSE VOLONTAIRE POUR CES CONTACTS AU NIVEAU CHIRURGIENS.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous n° référence 1.491 à :

Centre de Psychologie et d'Efficacité
17, rue des Acacias 75017 Paris

(prochainement : CISI PETROLE SERVICES)
SPECIALISTE FRANÇAIS DE L'INFORMATIQUE PÉTROLIÈRE
FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL CISI recherche :

INGENIEUR COMMERCIAL (ou D'AFFAIRES)

de formation scientifique supérieure (grandes écoles ou université) 3 à 5 ans d'expérience dans une SSCI ou chez un constructeur. Connaissances du Génie Chimique, de la CAO ou de l'IAO appréciées. Pour développer le chiffre d'affaires de la compagnie dans le secteur parapétrolier.

Adresser les candidatures avec photo et prétentions au Service du Personnel de FRANLAB-INFORMATIQUE

GROUPE CISI
53, avenue Gabriel Péri
92500 RUEIL-MALMAISON

recherche pour son centre technique de VELIZY

CIT Alcatel

ingénieur système confirmé

pour lui confier la responsabilité de l'équipe système chargée des 3083 B sous DOS, VM/CMS, UNIX 4341-2 sous DOS, VM/CMS PDP 11-70 sous UNIX et autres calculateurs utilisés pour le développement de logiciel par plus de 250 UTILISATEURS en MODE INTERACTIF

Il sera chargé en outre :

- de participer à la définition des évolutions matérielle et logicielle
- de se coordonner avec ses homologues du groupe CIT ALCATEL en France et aux USA.

Ce poste conviendrait à un candidat de fort potentiel apportant une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des gros systèmes informatiques. Anglais indispensable.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL Service Recrutement et Orientation - 10, rue Latécoère 78140 VELIZY sous référence GLT/HAUT

CABINET DE RÉVISION

Membre d'une association internationale de firmes d'Andit

recherche

CHEFS DE MISSION et JEUNES DIPLOMÉS (I.E.C., ESSEC, ESC, équivalents).

Les chefs de mission auront une expérience de 3 ou 4 ans dans un milieu international. Les jeunes diplômés seront titulaires du D.E.C.S. avec ou sans expérience professionnelle. La connaissance de l'anglais est souhaitable.

Adresser curriculum vitae à : ANKAOUA GRABLI & ASSOCIÉS, 47, rue de Chailot, 75116 PARIS.

GROUPE DE DISTRIBUTION PAR MAGASINS recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Vous avez acquis votre expérience de préférence au sein d'un Groupe de distribution par points de vente. Vous avez un D.E.C.S. ou une formation équivalente. Vos relations humaines sont en général excellentes et vous savez faire passer vos idées auprès de vos interlocuteurs. Si tel est votre profil, nous vous proposons :

- de prendre en charge le développement d'un système complet de gestion,
- d'analyser les résultats économiques de chaque filiale,
- d'assister les différentes Directions, fonctionnelles ou opérationnelles, du Groupe pour un meilleur emploi des tableaux de bord et des différents éléments de gestion.

Vous aurez à apporter à notre Groupe votre rigueur dans la gestion sans casser l'élan des opérationnels. Vous favoriserez l'unité du groupe grâce à des règles communes aux différentes Sociétés. Vous contribuerez à éclairer les choix des Responsables sur les différents priorités. Votre mission sera passionnante dans un Groupe en plein développement.

Env. C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions s / réf. 11466 à PIERRE LICHOU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Le Centre National d'Études des Télécommunications

(MINISTÈRE des POSTES, des TÉLÉCOMMUNICATIONS et de la TÉLÉDIFFUSION) à ISSY-LES-MOULINEAUX recrute

ingénieur (formation Grande École ou universitaire D.E.A. ou Maîtrise de Mathématiques ou d'Informatique)

pour participer :

- à l'élaboration des concepts du langage de spécification et à la définition des traitements qui peuvent leur être appliqués.
- au développement et à l'expérimentation d'outils de génie logiciel liés au langage.
- à l'expérimentation, sur des projets importants, des outils déjà développés dans le service.

Adresser les candidatures avec C.V. détaillé, références et prétentions à :

Division "Centres et Logiciels de Commutation" Centre PARIS A Centre National d'Études des Télécommunications 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux

enet

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Pour postes en fabrication et recherche (technologie avancée).

Connaissance ou expérience souhaitées :

- Usage commande numérique ;
- Conception assistée par ordinateur ;
- Programmation FORTRAN.

Une formation complémentaire est envisagée en C.A.O.

Lieu de travail : 120 km au Nord de Paris.

Prête d'envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à n° T 44.698 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ingénieurs gisements

Notre société internationale de services appartenant au secteur pétrolier recherche des ingénieurs gisements. Vous possédez une formation supérieure de type École d'Ingénieur et vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Nous vous proposons, à notre siège social situé en banlieue Nord de Paris, de prendre en charge les aspects suivants :

- étude de gisements,
- interprétation de données brutes de gisements, obtenues par différents outils de mesure,
- interprétation d'essais de puits, de mesures de pression et de diagrapies de production,
- réalisation de programmes sur ordinateurs (avec assistance de programmeurs).

Afin de réussir dans votre fonction, nous vous offrons, si nécessaire, une formation complémentaire. Votre expérience de 3 à 5 ans dans un domaine similaire constituerait un atout appréciable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2880 à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN

travaille dans son domaine : financement de créances commerciales gestion des comptes clients de sociétés

recherche

jeune cadre contrôleur

chargé de courtes missions d'aide. Formation comptable niveau D.E.C.S. Expérience cabinet comptable appréciée. Évolution rapide du poste vers des fonctions de gestionnaire (financement de sociétés, responsabilité d'un service d'une vingtaine de personnes).

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 2880/MS à : A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

20 MARS 1984 CINQUIÈME ROND-POINT DES CARRIÈRES POUR UNE NOUVELLE CROISSANCE "DEVOIR DE RECRUTER ET DROIT DE LICENCIER" Journée professionnelle d'étude, d'échanges et prospective organisée par le CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANT ORGANISME DU SECTEUR TERTIAIRE (très gros centre IBM, plus DPS2) recherche pour le centre de PARIS CHEFS DE PROJETS pour prendre en charge la conduite de très importants projets dans le domaine de la gestion (comptable, financière, personnel, administration) de la rédaction du cahier des charges à l'analyse fonctionnelle et organique.

RESPONSABLES COMMERCIAUX GIK, une des plus importantes sociétés européennes d'études de marchés (+ de 1000 pers), recherche dans le cadre de sa très forte progression en France, des collaborateurs de haut niveau pour vendre ses services.

PME SPECIALISEE DANS LA MAINTENANCE MICRO-INFORMATIQUE RECHERCHE INGENIEUR D'AFFAIRES Ce poste correspondrait à un candidat possédant une formation mixte électronique/informatique, ayant déjà une expérience et une bonne approche du marché.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES FOURNITURES ET EMPLOIS recrute pour son Centre de Recherche du BOUCHET (Essonne) un INGENIEUR DETONICNIEN Nous recherchons un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de la détonique expérimentale et/ou appliquée pour diriger un service de 15 personnes.

Urgent Ville de CHEVILLY-LARUE (Val-de-Marne) recrute pour le BUREAU D'AIDE SOCIALE DIRECTEUR(TRICE) ou ATTACHÉ COMMUNAL par voie de mutation ou figurant sur la liste d'aptitude

établissement financier Leader sur les marchés de financement des équipements des entreprises recherche pour sa direction juridique DOCUMENTALISTE à temps partiel pour une mission d'environ 3 mois.

SOCIÉTÉ RECHERCHE URGENTE INGENIEURS ANALYTES PROGRAMMEURS pour calcul logiciel en temps réel Les postes seront à pourvoir à PARIS et en MOYENS-ORIENT Niveau S.T.S. Ingénieur. Bonne connaissance langue anglaise

UN RESPONSABLE FINANCIER afin d'animer la gestion, la comptabilité et l'information. Responsable de la trésorerie et de la gestion de gestion. Profil: - + de 30 ans - expérience supérieure - 5 ans expérience similaire

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL Libéré O.M., expérience actuelle pour vendre SECTEUR INDUSTRIE PARIS. Proximité Connaissances en ELECTRICITE ELECTRONIQUE indispensable.

INGENIEURS Pour thèse en génie chimique en liaison avec l'industrie: sujets en dynamique des fluides, modélisation, procédés d'extraction, mesures d'équilibre, entre phases, modification de conditions, ordonnateur. PARIS, MASSY, FONTAINEBLEAU.

G.L.E. SAINT-DENIS recherche SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE Expérience informatique - Saisie de l'imprimé - Autonome - Disponible rapidement

ANALYTES. ANALYTES PROGRAMMEURS. PROGRAMMEURS. La connaissance du matériel et de l'installation de systèmes B20/SMALL/LARGE SYSTEM serait appréciée.

ASSISTANTE EN FORMATION 26 ans, études supérieures 6 ans d'expérience professionnelle cherche responsabilité de secteur formation (organisateur de stages, recruteur, et plan de stagiaires, etc.)

propositions diverses L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée

automobiles Particulier recherche GABRIEL DÉCAPOTABLE PEUGEOT 504 Année 61-62, peu roulé.

divers 472 Club Card jusqu'au 24 Mars PRIX SPECIAL sur les 4 modèles PARIS 14e (1) 569.57.36

BMW série 3-5-7 83 et 84 peu roulé garantie. Auto Paris-NV 638-81-83

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt ST-EUSTACHE SUR JOLIE COUR FLEURIE CHARMANT APPT CALME GD LIV. + 2 CHAMBRES TT CFT cheminée, poutres apparentes CHARME FOU SERGE KAYSER, 329-80-80.

2e arrdt RENOVATION LOX 150 m² ASC. SOLEIL 400 mètres FORUM DES HALLES, studio 1 ch. bal imm. asc. 204.000 F. 681-25-00.

4e arrdt ILE DE LA CITE 2 p. c., cuis., bain, chf. centr. imm. de caractère, asc. 205.000 F. - VERNEL 628-01-60.

5e arrdt MAUBERT Dans immeuble rénové, beau studio + mezzanine, caractère, parking, asc., poutres, asc. SEGONDI - 974-08-45.

6e arrdt MAUBERT 2 p., tt confort petite terrasse ca. 530.000 F. 325-07-16.

6e arrdt VANEAU 60 m² 3 pièces, cuisine, bain, rez-de-chaussée, clair, 567-22-88.

9e arrdt SAINT-GEORGES GD 2 p. cuisine, bain, asc. PL. LAURENCE, 380.000 F. Tél. : 626-99-04.

12e arrdt DAUMESNIL 3 p., entrée, cuis., bain, ref. neuf, 655 prix vu urgences. Tél. : 526-99-04.

13e arrdt MONTDORIS Imm. rénové, 2 p. cuis., chf., w.c. 32 m² 250.000 F. Tél. : 599-49-34.

14e arrdt PTE ITALIE S/KREMLIN Paris 5 p., loggia, box, cuisine, asc. 650.000 F. 635-56-92.

15e arrdt CECOGLI CONSTRUIT 329, RUE LECOURBE IMMEUBLE GD STANDING 2 ET 3 PIECES 2 p. à partir de 708.400 F 3 p. à partir de 948.900 F

16e arrdt LA MUETTE Imm. récent, vue imprenable, superbe 2/3 p. tt ch. étage élevé, grand balcon

17e arrdt BATIGNOLLES IMMEUBLE NEUF STANDING 75 m² PLAC. CLERMONT D'ELIC LOUGEON

18e arrdt CECOGLI CONSTRUIT Résidence à Meire du 18° 53, RUE DU SIMPLON 23 APPTS DE STANDING

CHAMPS-ÉLYSÉES Bureaux équipés avec services ou votre siège social

ACTE - 562-66-00 PL. ITALIE. Murs café et restaurant 190.000 et 220.000 F.

locations non meublées offres

Paris Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 266-58-48.

locations non meublées demandées Paris Pour COLLABORATEURS et EMPLOYÉS GDE CIE INFORMATIQUE EUROPE rech. après 15 ans catégories villes PARIS, 8119-01 - LYONS ASSURÉS - 504-48-21 (poste 98).

URGENT Couple cherche 2 ou 3 pièces. Paris, proche banlieue. TCC 2.500 F. Tél. M. Demasson, 75-26-28 (heures bureau).

ANTONY. Centre, 300 m², métro, commerces, lycée, quartier résidentiel, 45 m² de jardin, terrasse 30 m², 6 chbres, 3 salles de bain, 3 w.c., cuis. équipée, chf. centr., asc. avec sous-sol, buanderie, salle de jeux aménagée 40 m², jardin 450 m² garage 2 voitures. 1.700.000 F. Etat impeccable 663-42-46.

Particulier vend cause départ: pavillon année 1979 situé dans impasse privée, très calme, à Montreuil 92, proximité Rueil.

Particulier vend cause départ: dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APARTEMENT que vous recherchez

appartements achats Recherche 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 18e, avec ou sans travaux. PALE CPT chez notaire, 973-20-07 (même le soir).

ACHATS Recherche 120 à 150 m² 5 p., cont., asc. ou récent, rez-de-chaussée, 21-23, 15-16, 17-18, 19-20, 21-22, 23-24, 25-26, 27-28, 29-30, 31-32, 33-34, 35-36, 37-38, 39-40, 41-42, 43-44, 45-46, 47-48, 49-50, 51-52, 53-54, 55-56, 57-58, 59-60, 61-62, 63-64, 65-66, 67-68, 69-70, 71-72, 73-74, 75-76, 77-78, 79-80, 81-82, 83-84, 85-86, 87-88, 89-90, 91-92, 93-94, 95-96, 97-98, 99-100.

VAUCRESSON, La Pléiade, très calme, bon état, 1.000 m² de 1969, rez-de-ch., 1er ét., 420 m² hab. + s/p, 10 ch., bureau, 150 m² jardin, FURGER J.R.L. 918-53-53.

VENDS 15 km Angoulême. Centre village. Maison de maître. 13 pièces + grands combles aménagés, 5 salles d'eau. Chauffage central, patio int., PRIX : 800.000 F. Tél. : 354-07-19. Domicile : 337-60-55.

viagers 18, Rue Christiani, 4 p. tt cft 100 m² bal imm. pierre ros. chf. centr. 21-23, 15-16, 17-18, 19-20, 21-22, 23-24, 25-26, 27-28, 29-30, 31-32, 33-34, 35-36, 37-38, 39-40, 41-42, 43-44, 45-46, 47-48, 49-50, 51-52, 53-54, 55-56, 57-58, 59-60, 61-62, 63-64, 65-66, 67-68, 69-70, 71-72, 73-74, 75-76, 77-78, 79-80, 81-82, 83-84, 85-86, 87-88, 89-90, 91-92, 93-94, 95-96, 97-98, 99-100.

Immobilier d'entreprise et commercial bureaux bureaux

Ventes BON XVII BUREAU DE PRESTIGE Locataire de qualité PRIX : 3.500.000 F Loyer : 300.000 F

Locations A PARTIR DE 80 F PAR MOIS DOMICILIATIONS RC, RM, BAIS, TOUS SERVICES - 541-62-02.

CREATEURS d'entreprise! SIÈGES SOCIAUX Locataires de qualité

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 180 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de 5 à 6 S.E.M.P., 4, rue des Dauphins, 13e; tél. 565-03-11, 54, r. Cuvier, 19; 507-62-00.

Locations TERRAIN 3.000 m² Bien placé nationale Vitry avec hangar + bureau + logement. Téléphone : 267-84-74.

Ventes A vendre cause retraite, maison avec fonds de commerce ALIMENTATION GENERALE (magasin + tournée) BAR - TABAC (licence IV) dans commune en pleine expansion, prox. Aulnay, r. bon C.A. Tél. (71) 46-30-88, apr. 20 h.

boutiques PL. ITALIE. Murs café et restaurant 190.000 et 220.000 F. Don report HABITAT CONSEIL. 681-25-00.

LE POINT SUR...

Les enjeux du conseil européen

Les 19 et 20 mars prochain se tient à Bruxelles un conseil européen qui sera, en toute hypothèse, lourd de conséquences.

En fait, c'est surtout aux questions laissées pendantes par le sommet de Stuttgart (juin 1983), et non résolues dans la capitale grecque, que les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Bruxelles vont devoir tenter de trouver des réponses.

pas s'engager sous des auspices très favorables, malgré l'important travail de préparation qui l'a précédée : contacts systématiques de M. Mitterrand, président en exercice du conseil européen depuis le 1er janvier, avec chacun de ses neuf partenaires ; nombreuses rencontres formelles et informelles des ministres des Dix (dont les dernières lundi 12 et mardi 13 mars à Bruxelles) ; intense activité des chancelleries...

Nous analysons ci-dessous les principaux enjeux du prochain conseil européen, auquel la situation financière de la CEE et l'actualité des problèmes agricoles confèrent une importance exceptionnelle.

I. - La contribution budgétaire britannique.

Le problème de la contribution budgétaire britannique est par excellence celui qui empoisonne l'atmosphère des sommets européens depuis un an au moins, même s'il est loin d'être le seul. Il est dû à l'impression de conditions mises en 1973 à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE, conditions dont la fixation détaillée a été sans cesse renvoyée à plus tard, et aussi à l'évolution de cette contribution au fil des années.

mon argent») du premier ministre britannique n'en reste pas moins d'actualité. M. Thatcher demande toujours son chèque, sans parler de quelques arriérés que Londres pourrait être tenté de recouvrer en suspendant ses versements à la caisse commune jusqu'à concurrence des sommes dues pour les précédentes exercices, à ses yeux du moins. Mais le problème ne peut, en toute hypothèse, être réglé isolément des autres. A commencer, naturellement, par celui de la politique agricole commune.

La Grande-Bretagne est depuis plusieurs années, donc, un gros « contributeur net » de la Communauté : elle lui verse annuellement plus qu'elle n'en perçoit. Cette différence, de l'ordre de 2 milliards d'ECU (près de 4 milliards de francs) en 1983, provient notamment du fait que Londres a conservé des liens économiques privilégiés avec ses partenaires du Commonwealth. Ses importations massives de produits en provenance de ses anciennes colonies font rentrer, par le jeu des mécanismes de financement de la CEE, d'importantes ressources dans l'économie communautaire.

D'où un premier débat de principe, qui aurait dû être réglé avant tout autre en 1973. Puisque vous avez intégré le Marché commun, disent à la Grande-Bretagne la plupart des autres Etat membres, vous devez vous plier à des règles douanières qui vous défavorisent peut-être, mais que vous connaissez au moment de votre adhésion. A quoi on réplique, du côté britannique, que ces liens particuliers avec le Commonwealth étaient, aux aussi, connus en 1973...

Cette controverse théorique n'a plus guère enroulé aujourd'hui, puisqu'on ne discute plus - que sur le montant, le calendrier, la nature et les mesures d'accompagnement de la « ristourne » que la CEE devrait verser à la Grande-Bretagne, chaque année, pour compenser partiellement l'importance de cette contribution nette.

Pour résumer schématiquement un dossier extrêmement complexe, on peut dire que ces Britanniques, contrairement à leurs partenaires, et notamment aux Français, souhaitent que cette compensation corresponde environ aux deux tiers de ce qu'ils regardent comme un « trop percus » de la Communauté et qu'un système soit mis au point pour que ce versement devienne automatique, dans sa périodicité comme dans le calcul de son montant. Dans l'immédiat, ils ont renoncé aux fameux deux tiers, puisque le compromis élaboré au sommet de Stuttgart, en juin 1983, avait ramené la compensation des 1 320 millions d'ECU dont révisait (sans y croire) les Britanniques à 750 millions. Notamment pour tenir compte, il est vrai, de certaines surestimations passées. Mais même sur ce chiffre, sans parler des polémiques à venir pour les années suivantes, l'accord n'a pas été possible à Athènes.

Il avait en effet été entendu, à Stuttgart, qu'une telle somme ne pourrait être versée que si l'ensemble des autres questions budgétaires étaient résolues, ou au minimum en voie de l'être. Or on en était très loin, lors du conseil réuni en décembre dans la capitale grecque. Et là aussi, la Grande-Bretagne se distingue de ses partenaires. Fidèle à sa philosophie économique, M. Thatcher estime que le rééquilibrage des finances communautaires passe avant tout par une régulation, c'est-à-dire en réalité par une diminution, de ses dépenses, notamment agricoles.

Elle a, dans différentes circonstances récentes, réitéré ses exigences sans rien en rabattre d'essentiel. Le temps n'est plus où les Britanniques réclamaient un rééquilibrage pur et simple de leur contribution : la notion de « juste retour » budgétaire a évolué. Le célèbre « I want my money back! » (« Je veux récupérer

II. - La politique agricole commune et les MCM

La réforme de la politique agricole commune (PAC) est inscrite périodiquement depuis des années, surtout à l'occasion de la fixation des prix européens, à l'ordre du jour des travaux des Dix. Jusqu'ici, l'exercice s'est toujours achevé par de simples replâtrages. La situation est totalement différente à présent. Les caisses de l'Europe sont vides. A telle enseigne qu'il n'est pas sûr que la Communauté puisse honorer ses engagements à l'égard de ses agriculteurs dans les prochains mois. C'est donc une opération chirurgicale à chaud que doivent tenter maintenant les ministres de l'agriculture.

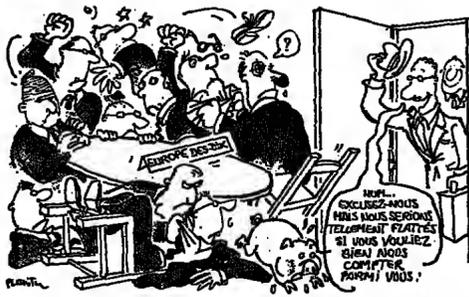
Le point central de la réforme : les aménagements apportés au secteur laitier. Depuis 1977, il est prélevé sur les quantités livrées aux laitières une « taxe de coresponsabilité » (2 % du prix indicatif du lait actuellement). Les tentatives successives pour renforcer le dispositif sur la maîtrise de la production ont toutes échoué. Au souci constant des Français de refuser le même traitement pour les petits exploitants et pour les grandes unités, s'est ajouté récemment le refus des Néerlandais, des Britanniques, des Allemands et des Danois de ne pas accepter de statut particulier. Ce qui fait que, aujourd'hui, les « usines à lait » (exploitations hors sol) acquièrent le même prélevement et bénéficient des mêmes garanties de prix que les élevages d'une dizaine de vaches.

La négociation engagée cette année vise carrément la réduction (5 % environ) de la production laitière. Le système des quotas porte sur la fixation de quotas (par exploitant et par laiterie) au-delà desquels une « surtaxe » (75 % du prix indicatif) sera appliquée aux livraisons supplémentaires. La Commission européenne souhaite imposer en outre un prélevement additionnel (5 % du prix indicatif) pour les rendements élevés (15 000 kilos par hectare). Il est difficile d'imaginer que la RFA, le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni cèdent sur ce point. De son côté, la France tente d'introduire des éléments du soutien dans le mécanisme envisagé afin de tenir compte de la situation de certaines catégories d'exploitants, et d'adapter progressivement (sur dix-huit mois ou deux ans) sa production à l'objectif communautaire.

La perception d'une taxe sur la consommation de matières grasses végétales rencontre également l'opposition farouche des quatre mêmes pays. Destinée à faire compenser aux paysans européens qu'ils ne seront pas les seuls à supporter le poids de la réforme, l'opération n'est pas négligeable dans ses incidences financières. Le produit du prélevement est évalué à 570 millions d'ECU (4 milliards de francs) sur deux mois.

L'autre volet de la politique commerciale extérieure concerne la stabilisation des importations des produits de substitution aux céréales. Là encore, les réserves allemandes, britanniques et néerlandaises sont grandes, même si l'abstaculo est par là pas insurmontable. Il faut cependant compter sur les pressions américaines, qui, comme dans le dossier des matières grasses, s'exercent à plein depuis plusieurs mois.

L'affaire des montants compensatoires monétaires (MCM) est aussi un vieux problème dans la Communauté. Instauré en 1969 à la suite de la dévaluation du franc (11 %) et de la réévaluation du mark (9 %), le système avait pour but d'éviter une augmentation, en cours de campagne, des prix garantis en France et une diminution de ceux appliqués en RFA.



PLANTU.

Dépendant, pour ne pas favoriser les exportations françaises et pénaliser les ventes allemandes, les deux gouvernements avaient prévu de percevoir aux frontières des prélèvements - les MCM - jouant comme des taxes à l'exportation et comme des subventions à l'importation, dans le cas de la France, et en sens contraire dans celui de l'Allemagne. Avec l'instabilité monétaire qui a suivi la fin de la convertibilité du dollar en 1971, le mécanisme s'est étendu à tous les Etats membres. La relative stabilité des monnaies européennes, qu'a favorisée le SME, et la réduction des MCM à l'occasion de la fixation des prix agricoles ont largement contribué à assainir la situation.

Restent les MCM appliqués par la RFA (10 %) et les Pays-Bas (6 %). Quinze ans de subventions à l'exportation - avec des coûts de production bénéficiant d'un mark fort - ont permis à l'Allemagne de devenir un concurrent important sur le marché des denrées alimentaires. La réduction des montants alle-

mands a pour conséquence de baisser d'autant les prix garantis. C'est la vraie difficulté. Une telle opération nécessite donc un accroissement significatif des prix exprimés en ECU.

Pour la nouvelle campagne agricole, les prix communs devraient enregistrer une hausse symbolique de 0,8 % en moyenne. C'est la raison pour laquelle Bonn refuse de procéder à une réduction de la moitié de son stock de MCM. Cette position est conforme à l'arrangement communautaire conclu dans la foulée de la mise en place du SME, qui engage la RFA à démanteler les prélèvements monétaires, à la condition que l'ajustement n'occasionne pas une baisse de ses prix garantis. M. Kohl propose toutefois de transférer une partie des MCM allemands (3 points) vers les autres Etats membres. Cette solution a été bien accueillie par la plupart des Etats membres, y compris la France. Mais le Royaume-Uni soulève des difficultés en raison du coût de l'opération.

III. - La crise financière et les ressources propres

La crise financière de la CEE appelle des solutions immédiates. Il est d'ores et déjà admis que les crédits inscrits en 1984 seraient insuffisants pour couvrir les dépenses prévues d'ici la fin de l'exercice. M. Thors, le président de la Commission, a affirmé à la mi-février, devant l'Assemblée européenne, que le coût de soutien de la politique agricole commune (PAC) sera - en raison de l'évolution prévisible des marchés - supérieur aux sommes fincées dans le budget de cette année (16,5 milliards d'ECU, soit 110 milliards de francs). Selon les avis, le dépassement se situerait entre 1 et 2 milliards d'ECU (de 6,8 milliards à 13,6 milliards de francs).

Pour l'instant, l'alerte donnée par M. Thors n'a pas été suivie d'effet. La Commission ne s'est pas prononcée sur la manière de combler le trou. Son président a évoqué, à Strasbourg, deux solutions auxquelles il n'a pas été donné suite à ce « fonds structurel » sur l'appel de contribution complémentaire. Dix. La seconde consiste à transférer une partie des dépenses prévues pour les autres activités de la CEE vers le soutien de la PAC.

D'après cette dernière formule, le Fonds social européen (1,2 milliard d'ECU, soit 8,2 milliards de francs, en crédits de paiement pour 1984) et le Fonds européen de développement régional (1,4 milliard d'ECU, soit 9,6 milliards de francs) sont surtout visés par l'opération. La nature de ces actions - classées en dépenses non obligatoires (DNO), contrairement aux dépenses agricoles - permet théoriquement un transfert, mais ce serait aller contre la volonté des parlementaires européens, qui ont toujours milité en faveur de dotations élevées pour les « fonds structurels ». Un accord d'ensemble au conseil européen permettrait d'effectuer des économies substantielles dans la gestion de l'Europe verte. Toutefois, selon M. Rocard, le ministre français de l'agriculture, elles ne seraient pas, en tout état de cause, suffisantes pour rester dans les limites du budget actuel.

Pour les années à venir, l'affaire se complique avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal et avec le lancement éventuel de nouvelles politiques communes. Au départ, la Commission avait proposé de lever le verrou qui constitue le plafonnement à 1 % des recettes de TVA versées par les Dix au budget communautaire. Avec les droits de douane et les prélèvements agricoles perçus

aux frontières de la CEE, ce 1 % alimente le système des « ressources propres ». Une fois ce déplaçonnement obtenu des parlementaires nationaux, il s'agirait d'appeler des tranches supplémentaires de TVA - 0,4 % envisagé dans une première phase - ce qui serait décidé par le conseil des ministres des Dix, en concertation avec l'Assemblée de Strasbourg.

La Commission vient de changer de position en demandant un nouveau plafond de 2 % (un point de TVA représente 1,5 milliard d'ECU, soit 103 milliards de francs). 1,4 % de TVA, estimée-elle, serait utilisé à plein dès 1986. Afin d'éviter une nouvelle querelle financière entre les Etats membres dans les toutes prochaines années, mais aussi pour ne pas reconstruire l'opposition des Parlements nationaux qui tiennent à garder leurs prérogatives, Bruxelles veut ainsi se doter de la marge jusqu'à la fin de la décennie.

Ce projet arrive sur la table des Dix alors que la Grande-Bretagne n'a pas encore donné son accord, même de principe, à un accroissement du taux de TVA à verser au budget communautaire. L'Allemagne fédérale et les Pays-Bas y ont consenti, mais en conditionnant leur approbation à une gestion rigoureuse des dépenses de la CEE, notamment agricoles. Favorable depuis longtemps à l'accroissement des ressources propres, la France conviendrait également de cette nécessité.

A la veille du conseil européen d'Athènes, M. Delors, ministre français de l'économie et des finances, avait présenté à ses partenaires un schéma de discipline budgétaire. Bien accueilli par les Britanniques et les Allemands, il consistait à fixer, avant chaque exercice, les recettes disponibles. Les dépenses arriérées en fonction des ressources devaient faire l'objet d'un contrôle à intervalles réguliers par le conseil des ministres de la Communauté.

Pour l'agriculture, les crédits seraient stabilisés sur un « moyenisme glissant » de trois ans, une réserve devant jouer sur cette période pour adapter le budget aux impondérables dus à la nature du secteur. Le projet français a suscité des réactions négatives de la Commission, qui n'entend pas renoncer à une partie de son pouvoir de gestion, et de l'Assemblée, qui voit une tentative pour réduire sa marge de manœuvre.

IV. - Les politiques nouvelles

L'idée de lancer de nouvelles politiques communes dans la CEE est née lorsqu'il s'est agi de répondre à la question posée - durement - par Mme Thatcher sur la contribution au budget européen. Le mandat donné en mai 1980 par les Etats membres à la Commission de Bruxelles portait sur la définition d'actions communautaires devant permettre de réduire sensiblement la différence entre ce que le Royaume-Uni verse et ce qu'il perçoit de la caisse européenne. L'exercice, n'a pas dépassé le stade des intentions.

Au lendemain de son arrivée au pouvoir, le gouvernement Mauroy a communiqué à ses partenaires un mémorandum sur la relance de la construction de l'Europe, qui, lui aussi, est très vite tombé dans l'oubli. L'épuisement des ressources financières de la CEE et la constance dont a toujours fait preuve le premier ministre britannique pour réclamer « son argent » ont relancé le débat sur les politiques nouvelles.

Afin que la négociation communautaire ne se borne pas seulement aux exigences budgétaires de Londres et à la maîtrise des dépenses agricoles, Paris a pris l'initiative d'élargir les discussions des Dix (« espace social européen », « Europe spatiale »). Plus concrètement, la France a présenté en décembre, dernier inventaire des actions possibles. L'objectif est de favoriser une coopération poussée dans l'industrie et la recherche. A cette fin, il a été proposé d'explorer les voies suivantes : dotations substantielles dans le budget communautaire ; ouverture des marchés publics des

Dix ; alliances de firmes européennes ; réalisation de projets d'infrastructure (tunnel sous la Manche, TGV européen, etc.) ; renforcement du système monétaire européen ; politique commerciale extérieure (laisant plus largement appel à la préférence communautaire). L'échec du sommet d'Athènes a relégué au second plan les ambitions françaises. Pourtant, l'Europe industrielle et technologique vient d'enregistrer un succès incontestable. La décision, le 28 février, des ministres de l'industrie sur le lancement du projet Esprit incite à un peu plus d'optimisme. Les Dix consentent une enveloppe de 750 millions d'ECU (5,2 milliards de francs) au cours de la période 1984-1988 pour la recherche dans les techniques de l'information. Les dix-neuf plus grandes entreprises européennes de l'infomatique (dont la CEG, Thomson et CII-Honeywell Bull) vont, pour leur part, participer pour un montant égal à la réalisation des projets. L'association entre Français, Britanniques et Allemands pour la construction de la troisième version de l'Airbus (A 320) et les succès de la fusée Ariane, même si ces opérations se déroulent en dehors du cadre communautaire, sont également à mettre à l'actif de la coopération industrielle de l'Europe. Succès isolés ou annonciateurs d'une véritable stratégie de la CEE face à la concurrence extérieure ? Personne n'a oublié le fiasco dans l'affaire Thomson-Grandidier. Et, sur bien des thèmes avancés par la France, les réticences de ses partenaires sont vives.

V. - L'élargissement

La question de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, après avoir traîné de sommet en sommet sans paraître avancer notablement, est désormais posée en termes plus simples et plus précis. Différentes réunions préparatoires au conseil européen de Bruxelles, notamment à l'initiative de la présidence française, ont permis de dégager un calendrier qui, s'il était respecté, conduirait ces deux pays à devenir membres à part entière de la Communauté, le 1er janvier 1986. Entre-temps, les négociations techniques devraient être conclues le 30 septembre prochain, ce qui laisserait ensuite un quinzaine de mois aux Etats membres pour procéder aux ratifications nécessaires, et aux institutions européennes un délai raisonnable pour organiser l'accueil de l'Espagne et du Portugal.

En réalité, cependant, les choses ne seront sans doute pas aussi aisées. Certes, la volonté politique des Dix de s'adjointre Madrid et Lisbonne ne fait pas défaut. On considère, un peu partout dans la Communauté, que les démocraties espagnole et portugaise ne pourraient que se trouver confortées par l'adhésion de ces deux pays à la CEE. C'est même sans doute la raison majeure pour laquelle leur demande a été - toujours sur le plan politique - accueillie avec sympathie. Mais tous les obstacles économiques ne sont pas levés, loin de là, et la précision de ce calendrier ne doit pas faire illusion. On commence à s'interroger à Bruxelles et ailleurs, que pour la fin des négociations la date du 31 décembre serait plus réaliste.

Cette double adhésion pose, en effet, deux types de problèmes aux membres actuels de la Communauté, comme d'ailleurs, aux pays qui lui sont associés (notamment le Murne). D'une part, certaines concurrences dans le domaine agro-alimentaire peuvent être, une fois que seront levées les restrictions douanières, assez redoutables pour certains d'entre eux. C'est, à l'évidence, le cas des fruits et légumes et du vin espagnols pour la France (le Portugal apparaissant, lui, plus me-

naçant pour certains produits italiens). Les régions qui produisent des denrées concurrentes (et qui sont, d'ailleurs, en France, voisines de la frontière espagnole) redoutent et combattent cet élargissement. Mais c'est, au moins autant, le cas de la pêche, comme le grave incident naval franco-espagnol vient de le rappeler.

D'autre part, cette extension importante du champ d'application de la politique agricole commune posera un problème global à la CEE. Le déséquilibre Nord-Sud, à l'honneur de la Communauté, était déjà de sérieux difficultés à dix, en particulier en France, en Italie et en Grèce. Il peut se révéler extraordinairement coûteux à douze. On souhaiterait éviter que ne se reproduise l'erreur commise au minimum de l'élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne, en 1973 : on avait alors remis à plus tard le règlement d'un certain nombre de « difficultés », et l'on en paie aujourd'hui encore les conséquences.

Dossier établi par Bernard BRIGOULEIX et Marcel SCOTTO.

Halte au Vol

Advertisement for a security film (Security film) with features like '1 serrure à 5 points', 'PICARD + autres marques', 'Matériau GARANTI 5 ANS', '1 blindage acier 1S/10', '4 goujons d'acier anti-dégondage', '3 cornières anti-pirce', 'à l'extérieur sur le pourtour de la porte', '3.500 F TTC', 'Sté S.P.P. 11, rue Minard 92130 Issy-les-Moulineaux', '554.58.08 554.41.95', 'CREDIT GRATUIT 6 MOIS'.

Joly, Nolito

L'accord des Dix sur la production laitière

(Suite de la première page.)

Cette chance, ce privilège, n'est-il ajouté, sont souvent oubliés. Leur disparition signifierait une catastrophe d'une immense ampleur pour nos agricultures nationales.

Outre le plafonnement de la production, les producteurs de lait doivent supporter une augmentation de 1 % de la taxe de coresponsabilité à laquelle ils sont assujettis. Celle-ci passera donc de 2 % à 3 % du prix indicatif du lait. Cette charge devrait être limitée à la prochaine campagne : elle a été décidée afin de dégager des fonds pour que le plafonnement de la production laitière ne joue pas pleinement dès 1984-1985. Le prix du lait en ECU ne sera pas augmenté.

Quel sera le relèvement en francs français ? En la matière, Paris a pratiquement les mains liées : comme l'a fait remarquer M. Rocard, c'est à lui d'arrêter sa demande sur l'ampleur de la réduction de ses MCM négatifs (1). Il y a quinze jours, le ministre de l'Agriculture avait indiqué qu'il envisageait une hausse de prix garanti en France se situant entre 5 % et 6 %. Cependant, il a prévenu à l'issue de la réunion qu'il n'y aurait pas de décision sur les

LES DIX : L'OBJECTIF ESSENTIEL DU SME A ÉTÉ ATTEINT

Dans une déclaration adoptée, lundi, le conseil des ministres de la CEE, constate avec satisfaction que l'objectif essentiel fixé au SME (système monétaire européen), c'est-à-dire d'établir une coopération monétaire plus étroite aboutissant à une zone de stabilité et de solidarité en Europe, a été atteint.

Les variations de change ont été considérablement atténuées, la concertation et la coordination des politiques monétaires ont été renforcées et la convergence des situations économiques a notablement progressé, lit-on encore dans la déclaration.

Celle-ci ajoute que le conseil « saisira les meilleures occasions » de faire progresser le SME en tenant compte, en particulier, du développement de l'usage de l'ECU par des organismes privés.

prix du lait avant plusieurs semaines.

L'économie laitière, économie sinistrée de façon comparable à la sidérurgie ou aux chantiers navals ? M. Rocard, sans nier l'effort demandé aux producteurs, s'emploie à expliquer que, en réalité, ils s'en tirent aux moindres frais. « La France est en droit de dire à ses paysans que leurs intérêts ont été bien défendus », souligne M. Rocard, qui illustre ainsi son propos :

C'est 1981 qui a été choisi comme année de référence pour calculer le montant total de production à ne pas dépasser (2). « Cela nous garantit 400 000 tonnes de plus que si l'on avait choisi 1983 », remarque M. Rocard. M. Souchon, le secrétaire d'Etat à l'Agriculture, précise que, compte tenu de ce choix, la réduction de la production à laquelle il faudra procéder en France par rapport au niveau atteint en 1983 sera de l'ordre de 3 %, contre plus de 7 % aux Pays-Bas, en RFA ou au Royaume-Uni (3).

Comme le demandait avec insistance la profession, 1984-1985 sera considérée comme une année de transition ;

Il est admis que, à condition de rester dans les limites des quotas, des aides à la modernisation pourront être accordées aux agriculteurs. « Il importe, en effet, que les décisions prises ne rigidifient pas les structures », commente M. Rocard.

L'aide de 120 millions d'ECU (820 millions de francs), qui est actuellement accordée chaque année aux petits producteurs, ceux qui livrent moins de 60 000 litres par an, qui devait disparaître le 31 mars 1984, sera prorogée pour deux ans.

Les quotas pourront être fixés soit par exploitation soit, comme le demandait la France, par laitier, ce qui permet plus de souplesse : dans nombre de régions, une fraction importante des exploitants sont âgés ; lorsqu'ils se retirent, leurs « droits à produire » pourront ainsi être plus facilement transférés à de jeunes exploitants.

Le ressort des indications données par MM. Rocard et Souchon que la production française devrait être réduite de 800 000 tonnes environ. Elle a atteint 26,1 millions de tonnes en 1983. Elle devrait diminuer de 500 000 tonnes en 1984-1985 pour ne pas dépasser 25,6 millions de

tonnes et descendre à 25,3 millions de tonnes en 1985-1986.

M. Rocard propose encore un autre calcul : on compte, dit-il, un peu plus de 430 000 producteurs de lait en France. En 1984-1985 la réduction de la production devra atteindre 500 000 tonnes, soit en moyenne 1 200 kilos par producteur ou encore le tiers ou le quart de la production d'une vache... Une façon d'expliquer que, décidément, le sort des producteurs de lait, pour ne pas être riant, est moins pénible que celui que les mutations industrielles imposent à de nombreuses catégories d'ouvriers et d'employés.

Le coût de la décision prise sur le lait et de celles qui seront probablement prises sur les MCM serait pour le budget européen de l'ordre de 500 millions d'ECU, soit 3,43 milliards de francs. « C'est un surcoût modeste... C'est une petite performance », estime le ministre français.

Cependant, en raison de l'évolution de la conjoncture (baisse du dollar, fortes récoltes, dépenses différées en 1983), le « trou » à combler par rapport aux crédits inscrits dans le budget de la Communauté de l'année 1984 pour le soutien des marchés, sera nettement supérieur. M. Rocard n'estime pas possible à ce stade d'avancer un chiffre. Il se situe, selon les experts de la Commission, entre 1 et 2 milliards d'ECU. Les caisses de la Communauté étant vides, ces crédits devront, d'une façon ou d'une autre, être trouvés. C'est l'un des problèmes à résoudre par le conseil européen.

S'agissant du règlement laitier, notons, enfin, que le ministre irlandais a indiqué que son gouvernement ne pourrait y souscrire que dans la mesure où un régime dérogatoire favorable serait accordé à son pays. C'est là encore un point à traiter par le conseil européen.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Le « franc vert » est pour l'instant dévalué. En effet, la dernière dévaluation du franc au sein du système monétaire européen n'a été que partiellement répercutée sur les prix agricoles français. Afin de neutraliser les effets commerciaux de ces faits des changes, la France applique des MCM négatifs. En dévaluant le franc vert, on augmente les prix en francs et on réduit les MCM négatifs. Compte tenu des MCM français existants et du transfert vraisemblable des trois points de MCM positifs

allemands en MCM négatifs, la marge théorique dont dispose la France est de l'ordre de 8,5 %.

(2) On atteint les 97,8 millions de tonnes en prenant la production laitière des Dix en 1981 + 1 % + encore 600 000 tonnes de réserves dont la Commission disposerait pour résoudre les problèmes les plus aigus. Il y a tout lieu de croire qu'une fraction importante de cette réserve sera affectée aux Italiens, pour qui l'accord qui vient d'être conclu est particulièrement défavorable.

(3) Cette différence de traitement en faveur de la France est, au demeurant, logique, car les producteurs français ont beaucoup moins augmenté leur production au cours des dernières années que la plupart de leurs voisins.

Faits et chiffres

Stora Kopparberg rachète 50 % d'une usine de papier de Bertelsmann, en Italie. — Stora Kopparberg, le groupe papeter suédois, a annoncé, le 12 mars, le rachat de 50 % de Cartiere del Garda, une usine de production de papier du groupe ouest-allemand Bertelsmann. Les Suédois ont, en outre, une option pour porter leur participation à 75 %. Cartiere del Garda, l'un des rares papeteries bénéficiaires en Italie, détient 30 % du marché italien du papier glacé.

Emprunt de la SNIAS pour 1200 millions de francs. — La Société nationale industrielle aéronautique émet deux emprunts à taux variable d'un montant total de 1200 millions de francs. Le premier emprunt, divisé en cent soixante mille obligations de 5000 F nominal émises à 99,70 %, a une durée de neuf ans. L'intérêt varie en fonction des taux de rendement moyens au règlement des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés (TMO) publiés par l'INSEE. Les bonds sont amortissables in fine. Jouisissance et règlement : 2 avril 1984. La deuxième émission porte sur soixante mille obligations de 5000 F nominal émises à 98,75 % pour une durée de huit ans. Le coupon sera égal au taux annuel monétaire (TAM) tel qu'il est calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Amortissement à la fin de la huitième année. Jouisissance et règlement au 2 avril 1985.

La cour d'appel de Paris laisse à l'Union laitière normande le contrôle de Préal

Préal, société fromagère, qui collecte un milliard de litres de lait par an, va rester dans le giron de l'Union laitière normande (ULN), groupement de dix coopératives, qui, avec ses sociétés filiales, traite en tout 2,8 milliards de litres de lait (15 % de la collecte en France) et a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs. Ainsi en a décidé la cour d'appel de Paris dans un arrêt rendu le lundi 12 mars : l'ULN (qui contrôle 64,3 % de Préal) ne sera pas obligée de vendre à la Société de collecte des producteurs de Préal (SCPP) les 24 % du capital qui, joints aux 34 % déjà détenus par la SCPP, auraient donné à cette dernière le contrôle de Préal.

En fait, la SCPP, en liquidation amiable depuis le 29 septembre 1982, avait un besoin absolu d'acquiescer ces 24 % qui, selon une promesse de cession d'actions assortie de conditions suspensives datant du 12 juillet 1978, auraient dû lui revenir avant la fin de 1983. Si la SCPP est aussi attachée à cette acquisition, dont l'option a été formellement levée par ses liquidateurs en août 1983, c'est qu'elle s'est rapprochée de Besnier, autre groupe laitier, privé et familial celui-là (4 milliards de francs de chiffre d'affaires avec une collecte de 1,7 milliard de litres de lait). Et Besnier, bien sûr, vise le contrôle de Préal en rachetant les 58 % que pourrait éventuellement posséder la SCPP. Dans un premier temps, le tribunal de commerce (le 21 novembre 1983) avait donné raison à la SCPP, jugeant nulles les conditions suspensives de la promesse de vente de 1978. C'est ce jugement que vient d'annuler la cour d'appel.

Mais celle-ci n'a pas donné entièrement raison à l'ULN. La cour a en effet estimé qu'un « projet de concordat amiable » en date de juillet 1983 qui aurait permis à l'ULN d'acheter pour 40 millions de francs les 34 % de la SCPP dans Préal n'a pas « valeur de contrat ». La SCPP reste donc le propriétaire de ses 34 %.

Lundi soir 12 mars, l'ambiance était à l'euphorie chez les responsables de l'ULN, puisque « comme prévu », la cour d'appel avait « réaffirmé la cohésion » du groupe ULN-Préal et on affirmait que, « bien que n'étant plus tenu d'acheter les 34 % de la SCPP », on « respectera les intérêts de tous les producteurs,

coopérateurs ou non, fidèles à Préal ». Et M. Denis, président de l'ULN, a affirmé que son groupe comptait faire participer les dix-huit mille agriculteurs producteurs de lait pour Préal aux décisions concernant la société, ajoutant que « cette association des producteurs sera concrétisée sur le plan commercial ».

Ce n'est pas si simple. Au même moment, la SCPP estimait « positif le fait que la cour ait écarté définitivement le projet de concordat amiable » et annonçait, dans un communiqué, son intention de se pourvoir immédiatement en cassation. Chez Besnier, on approuve cette attitude. On a le temps, le temps d'attendre un jugement de la Cour de cassation, puis, éventuellement, l'arrêt d'une autre cour d'appel. Besnier, grand fabricant de camembert (marque « Président »), peut continuer son développement, en France et hors de France, et la gestion des filiales communes qu'il a avec Nestlé (marque « Claudel »).

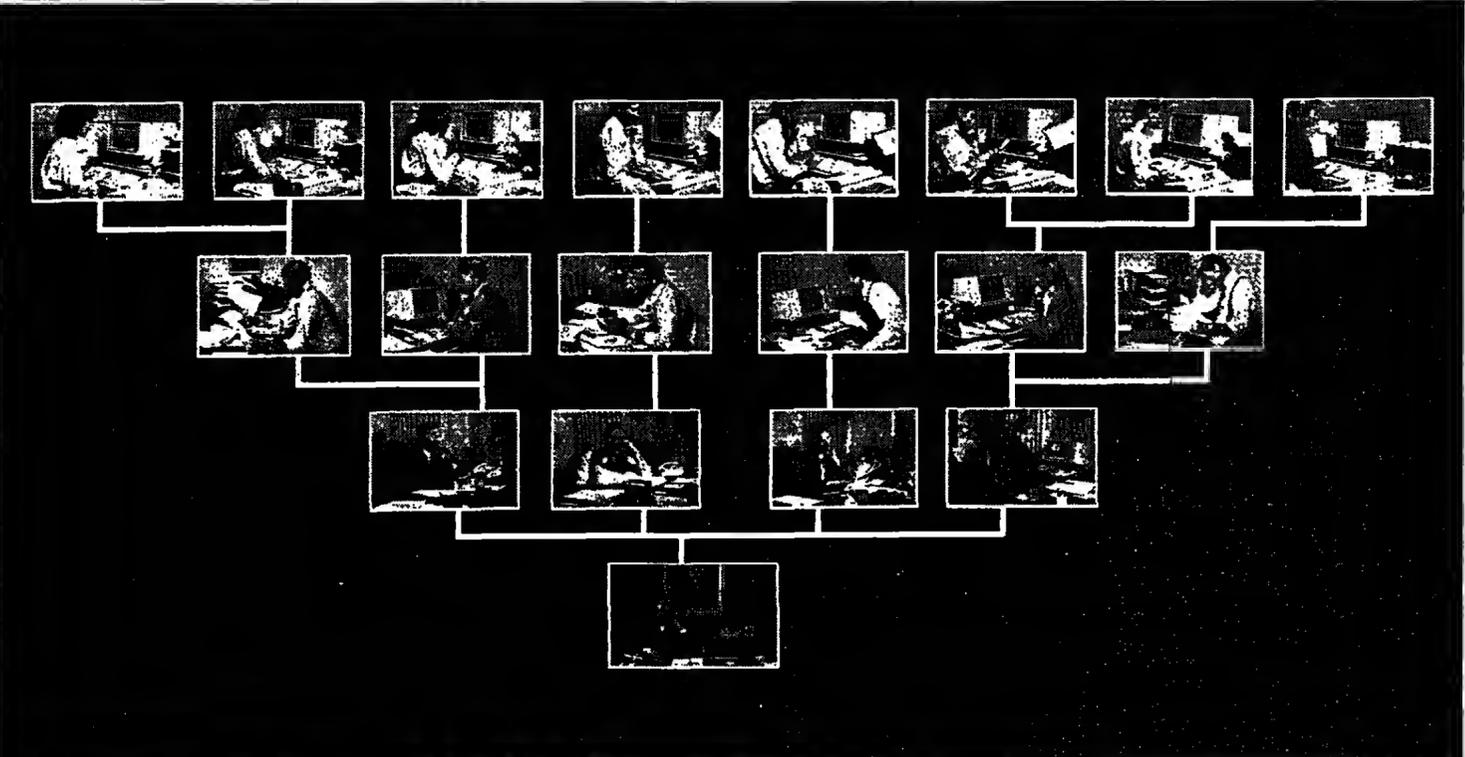
Jusqu'à là, les agriculteurs continueront à livrer leur lait à Préal, qui restera géré par l'ULN.

Toute la question est de savoir combien de producteurs s'intéressent réellement à la SCPP et jusqu'à où ira leur cohésion en faveur de Besnier. Cette société quasi fantôme, en tout cas moribonde, reste, par ses 34 % du capital encore détenus, le cheval de Troie de Besnier dans le capital de Préal.

Dans les mois, et peut-être les années qui viennent, tout dépendra aussi de la façon dont se portera l'ULN-Préal, ses deux composantes ayant connu des difficultés financières qui sont aujourd'hui du passé : Préal a fait 5 millions de bénéfices en 1983, après deux exercices déficitaires, et l'ULN équilibre ses comptes. Les responsables du groupe affirment que le programme de 450 millions de francs d'investissements prévu pour 1983, 1984, 1985, sera fidèlement suivi.

Cette bataille entre le secteur coopératif agricole et le secteur agro-alimentaire privé se déroulera sur la toile de fond des difficultés laitières européennes, de la réduction de la production avec ses quotas et de la fixation des prix. Cela, sans aucun doute, pesera lourd dans l'attitude des producteurs de lait de l'Ouest.

Jo. D.



LA BUREAUTIQUE DOIT AUSSI DESCENDRE VERS LE SOMMET.

Surprenant ? Au bureau, l'invention la plus sophistiquée du XX^e siècle est réservée aux travaux les plus élémentaires. Bien sûr, un système informatique peut être utilisé pour frapper du courrier. Mais le bureau, c'est plus qu'une chaîne de production de lettres. C'est un endroit où l'on explore des problèmes, analyse l'information, élabore des solutions.

Sperry a conçu un système pour ceux qui décident, autant que pour ceux qui appliquent les décisions : la BUREAUTIQUE SPERRYLINK. SPERRYLINK ne se contente pas d'automatiser des opérations isolées comme le traitement de texte ou la messagerie électronique. SPERRYLINK intègre toutes les fonctions dans un système bureautique unique, dont tout le monde bénéficie, la secrétaire comme le Président.

L'intégration peut même aller bien plus loin que la simple bureautique, grâce à l'adjonction de l'INFORMATIQUE MAPPER, outil révolutionnaire de développement d'applications, et d'aide à la décision, qui ne nécessite aucune compétence en matière de programmation. Le sommet de la hiérarchie dispose enfin de la ressource fondamentale : l'information.

SPERRY logo and address: SPERRY : 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX - Tél. : 778.14.60

AFFAIRES

Le gouvernement est sur le point de donner son accord au rachat de Dunlop-France par Sumitomo

Le dossier Dunlop-France est quasiment réglé. Le tribunal de commerce de Paris a autorisé Sumitomo Rubber à racheter les actifs de cette ancienne filiale du groupe britannique Dunlop dans les conditions ultimes que la firme japonaise avait posées (le Monde des 12-13 et 15 février) pour renflouer l'affaire. M. Calmet, l'un des deux syndicats, nous a confirmé que le dossier sur les transferts de fonds que Sumitomo veut opérer vers la France (300 millions de francs) avait été transmis au bureau des investissements étrangers. La direction du Trésor donnera sa réponse dans une dizaine de jours.

« La réponse est politique », assure-t-on au CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle), où, pour cause, l'on se refuse encore à donner l'affaire pour définitivement conclue, tout en ajoutant : « Les conversations se poursuivent avec M. Koma (vice-président de Sumitomo Rubber) pour mettre au point les détails techniques ».

L'administration et les syndicats essaieraient-ils au « finish » d'obtenir d'ultimes concessions sociales du partenaire japonais, qui demande près de mille neuf cents suppressions d'emplois (sur cinq mille cinq cents) à réaliser entre le 15 mars et le 15 avril, pour faire redémarrer l'entreprise le 1^{er} mai ? En tout cas, selon M. Calmet, tous les actes devraient être signés avant la fin du mois de mars.

Ainsi donc, sauf retournement de la situation au dernier moment, le sort de Dunlop-France paraît scellé. Force est de constater que l'alliance conclue entre les manufacturiers occidentaux de pneumatiques (Michelin, Goodyear, Firestone, Pirelli) pour tenter de barrer la

route à Sumitomo n'a pas fonctionné. Dans le plus grand secret, ces derniers étaient convenus, semble-t-il, de faire chacun, dans la mesure de leur possible, un bout de chemin pour reprendre les actifs de Dunlop-France. En contrepartie de quoi, les fabricants européens s'étaient engagés à mettre tout en œuvre aux Etats-Unis pour aider leurs concurrents américains à freiner l'irrésistible et dangereuse marée de l'autre fabricant nippon de pneus, le célèbre Bridgestone, désormais numéro trois mondial avec 20 milliards de francs environ de chiffre d'affaires.

Mais à l'impossible nul n'est tenu. A l'analyse, il est rapidement apparu à tous que des pans entiers de Dunlop-France devraient être abandonnés. Pour sa part, après avoir mené une étude approfondie, Goodyear s'est retiré sur le point des pieds, préférant, semble-t-il, donner la préférence à un investissement en Espagne. Quant à Michelin, qui est dans une situation financière encore très délicate, il aurait renoncé à faire des propositions. Ni M. Calmet ni le CIRI n'ont eu connaissance d'un quelconque projet de la firme de Clermont-Ferrand. Dans ces conditions, il ne fait désormais plus guère de doute que le gouvernement donnera le feu vert à Sumitomo, ses propositions se situant dans le droit fil de la solution souhaitée en haut lieu, où l'on préférerait une reprise globale de l'entre-

prise. En les acceptant, les pouvoirs publics auront certes des difficultés sociales qu'il va leur falloir régler, surtout à Moulon. En revanche, ils évitent une belle bataille juridique sur la marque Dunlop.

ANDRÉ DESSOT.

CHÈQUE DE VOYAGE EN FRANCS

Les Banques populaires et le Crédit mutuel vont adhérer à Franchèque

Les Banques populaires et le Crédit mutuel ont signé un accord avec la Société générale et la société britannique Thomas Cook, les deux actionnaires de Franchèque SA, aux termes duquel ils prennent une participation dans le capital de cette société, détenteur désormais à hauteur de 45 % par la Société générale, 25 % par Thomas Cook, 18 % par les Banques populaires et 12 % par le Crédit mutuel.

Créée en 1978, la société Franchèque émet des chèques de voyage en francs de la part de Thomas Cook, deuxième émetteur mondial en toutes devises avec 15 % à 16 % des

marchés, derrière American Express. N° 1 avec 45 %, et devant Bank of America et Citicorp (13 % chacun) et Barclays-Visa (8 %).

Le chèque de voyage en francs (environ 5 milliards de francs par an) est destiné pour les deux tiers aux étrangers, notamment européens, qui viennent en France, et pour un tiers aux Français qui se déplacent dans le pourtour méditerranéen et en Afrique francophone. Le marché de ce chèque est détenu à hauteur de 60 % par American Express, qui, aux termes d'un accord de 1980, le diffuse à travers les guichets de la BNP, du Crédit lyonnais et du Crédit agricole, qui commercialisent déjà les chèques de voyage en devises émis par le groupe américain. Ce dernier est le plus important en France, avec 50 % des chèques de voyage en dollars. Franchèque émet 32 % des chèques de voyage en francs et Visa (Crédit du Nord-CIC), 7 % à 8 %.

LES CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES FRANÇAIS RELÈVENT LEURS PRIX DE 3 %

Les constructeurs français ont décidé de relever de 3 % en moyenne le prix de leurs automobiles. Chez Renault, la hausse est effective à compter du 12 mars. Elle est de 3 % en moyenne, mais ne concerne ni la R-9C ni l'ensemble des gammes R-25 et R-18.

Chez Citroën, le relèvement de 3 % également en moyenne, interviendra le 15 mars. Et Peugeot devrait annoncer très prochainement sa décision.

Pour 1984, les constructeurs ont signé des accords de modération qui prévoient des hausses maximales légèrement inférieures à 5 %.

(Publicité)

AVIS

Par ordonnance d'expropriation des 24 octobre 1960 et 16 juillet 1964, l'Etat s'est rendu propriétaire de plusieurs parcelles de terrain situées à Saint-Denis et à Rosny-sous-Bois.

Le directeur des Services fiscaux du département de la Seine-Saint-Denis informe les anciens propriétaires de ces terrains de la mise en vente des excédents d'emprise nouvellement cadastrés, énumérés ci-après.

Ils disposent d'un délai de 3 mois à compter de la présente insertion pour faire connaître s'ils entendent exercer leur droit de rétrocession que leur confère l'article L. 12-6 du Code de l'expropriation.

Sur la commune de Saint-Denis : BF 261 pour 150 m² devenu BF 309 pour 126 m²; BF 241 pour 76 m², devenu BF 303 pour 120 m²; BF 304 pour 3 m²; BF 242 pour 147 m², devenu BF 303 pour 120 m²; BF 304 pour 3 m²; BF 243 pour 138 m², devenu BF 303 pour 120 m²; BF 304 pour 3 m².

Sur la commune de Rosny-sous-Bois : AG 184 pour 170 m², devenu AG 307 pour 70 m²; AG 185 pour 120 m², devenu AG 307 pour 70 m²; AG 182 pour 1.503 m², devenu AG 308 pour 375 m².

SOCIAL

A L'USINE CITROËN D'AULNAY

Les syndicats refusent tout licenciement

La réunion du comité d'établissement de Citroën d'Aulnay-sous-Bois, qui était présidée par M. Philippe Roussel, directeur de l'usine, a pris fin en début d'après-midi, le 13 mars, sur le refus unanime des élus de la CGT et de la CSL - seules organisations représentées au comité d'établissement - et de toutes les formations syndicales consultées d'accepter un projet de licenciement en collectif d'ordre conjoncturel comportant des mesures relevant de la convention FNE. La direction, qui estime à 1 679 personnes le sureffectif ouvrier dans la seule usine d'Aulnay-sous-Bois, fait état d'un sondage selon lequel 323 ouvriers d'Aulnay accepteraient un départ en FNE. Compte tenu de 47 promotions et reclassement proposés, le sureffectif restant est évalué sur place à 1 309 salariés, lesquels seraient licenciés hors FNE.

Tous les syndicats ont refusé cette perspective. M. Christian Bonnin, nu nom de la section CGT, a notamment dénié toute valeur à un sondage qui ne porte que sur 10 % du personnel ouvrier.

Le syndicat de M. Krasnecki n'envisage pas, toutefois, une grève pour l'instant. « Il faut d'abord », a déclaré M. Bonnin, « épurer toutes les possibilités de négociation ». La ville, comme il y a six mois, et comme lors de la grande grève du printemps 1982, c'est M. Akka Ghazi, secrétaire général de la section CGT, qui a pris la parole en français et en arabe, pour fustiger « la direction et le syndicat maison, la CSL ».

« Il y a un mois seulement », a déclaré M. Ghazi, M. Calvet, PDG de Citroën, affirmait encore qu'il n'y aurait pas de licenciements, mais simplement 3 000 départs

volontaires. Aujourd'hui, on nous parle de 5 959 suppressions d'emploi, dans 2 400 licenciements de la société Citroën. Rien qu'à Aulnay, 1 787 emplois devraient disparaître sur 6 929, et 922 sur 2 465 à Levallois. On dit qu'il y a sureffectif et que le seul remède, pour sauver la marque Citroën, c'est de supprimer plus de 20 % des emplois en région parisienne. C'est là une solution que nous n'accepterons pas. Ceux qui ont résisté cinq semaines en 1982 sont prêts à se battre de nouveau pour défendre leur entreprise, leurs salaires, leurs libertés, leur dignité, tous les acquis des luttes précédentes contre la direction et contre la CSL. Nous ne sommes pas des robots que l'on jette après usage. Et notre lutte, nous la mènerons dans l'intérêt des travailleurs français, ou dans l'intérêt des immigrés ».

Tirant « les leçons de l'affaire Talbot », M. Ghazi a ajouté : « Vous l'avez vu, la CSL a gagné aux élections professionnelles. Et dès le lendemain, que s'est-il passé ? La direction a annoncé 1 500 suppressions d'emplois. Ici aussi, la CSL veut vous chasser. Il ne faut pas lui donner l'occasion de vous massacrer ! »

M. Christian Bonnin, délégué CGT au comité d'établissement, a affirmé, pour sa part, que les sommes considérables que la direction propose de consacrer aux suppressions d'emplois - il s'agit notamment d'une aide au retour de 60 000 F - pourraient être utilisées pour former des salariés, pour moderniser l'outil de travail et pour le rendre compétitif, en fabriquant des modèles « haut de gamme ». En 1983, rappelle la CGT, la seule voi-

ture qui ait progressé sur le marché est un nouveau modèle, la BX. La Cosu, une petite voiture, pourrait être lancée immédiatement dans les usines de la région parisienne : le moteur serait fait à Levallois, le véhicule monté à Aulnay. Il faudrait aussi remplacer la CX, une voiture vieillissante dont les ventes, l'an dernier, ont chuté de 15 %, malgré le succès de la version turbo-diesel. Enfin, l'on pourrait rapatrier d'Espagne un certain nombre de programmes de production. C'est ce que comptait expliquer les représentants de la CGT au comité central d'établissement.

Pour le reste, la CGT entend « refuser tout départ qui ne serait pas volontaire », et elle réclame des négociations, notamment sur les modalités d'une aide au retour « qui ne doit pas être une amorce », et qui serait assortie d'une réelle formation. La combativité des troupes de M. Ghazi semble cependant moins évidente qu'il y a six mois. Au meeting de lundi, les militants étaient beaucoup moins nombreux que d'habitude.

La CSL, de son côté, refuse aussi la notion de sureffectif. Cette organisation distribue force traits dans l'usine pour défendre le principe d'une convention FNE pour les salariés de plus de cinquante-cinq ans. L'objectif : « Laisser partir tous ceux qui le souhaitent, quel qu'en soit le nombre ». Tout comme la CGT, la CSL rejette formellement, l'estime « prématurée », toute procédure de licenciement économique frappant « d'autres salariés que ceux de plus de cinquante-cinq ans, volontaires pour un départ ».

A quelques nuances près, les positions des principales organisations - les autres formations syndicales étant nettement minoritaires - semblent, en fin de compte, assez voisines. Quant à la direction, elle soulignait lundi soir son intention de « régler les problèmes de sureffectif par la négociation ».

JEAN BENOIT.

MONNAIES

LE DOLLAR DE NOUVEAU EN DESSOUS DE 8 F

En vive reprise lundi 12 mars 1984, le dollar a légèrement dépassé mardi 13 mars. Lundi, son cours était passé, à Francfort, de 2,5750 DM à près de 2,61 DM, et à Paris, de 7,95 F à 8,0350 F. Mardi, sur des marchés des changes extrêmement calmes, il a glissé en dessous de 2,60 DM et de 8 F, cotant 2,59 DM et 7,98 F.

A Washington, il se confirme que le président Reagan est, maintenant, prêt à accepter des coupes dans le budget américain de la défense, ce qui a permis d'espérer un rapprochement avec la Chambre des représentants. On confirme et pense que cette concession facilitera le vote de mesures propres à réduire de 100 milliards de dollars en trois ans le déficit budgétaire des Etats-Unis.

La réglementation des cartes de travail est assouplie

Dans la logique des mesures sur l'immigration arrêtées par le conseil des ministres du 31 août 1983, le gouvernement a pris un certain nombre de dispositions visant à l'assouplissement de la réglementation en matière de cartes de travail, qui font l'objet de la publication d'un décret au Journal officiel du 11 mars 1984.

La carte de travail temporaire (carte A) permet à son titulaire d'exercer « l'activité professionnelle ou, le cas échéant, les activités professionnelles salariées, qui y sont énumérées » alors que, auparavant, il ne pouvait en exercer qu'une seule. Les limitations de temps et d'espace géographique sont, quant à elles, maintenues.

La carte ordinaire (carte B) permet désormais à son titulaire d'exercer « toute activité professionnelle de son choix », sur l'ensemble du territoire. Précédemment, il ne pouvait exercer qu'une ou plusieurs activités déterminées à l'avance dans certains départements préalablement définis. Les autres conditions d'attribution de la carte ne changent pas.

La carte C (valable dix ans sur tout le territoire) est désormais accordée, en plus des cas déjà prévus, aux étrangers résidant en France depuis l'âge de dix ans, à ceux qui résident habituellement en France, à ceux qui sont père ou mère d'un ou plusieurs enfants français et à ceux qui sont titulaires d'une carte d'invalidité, dont le taux d'incapacité est d'au moins 20 %. En revanche, la carte de travail qui était attribuée aux réfugiés et aux apatrides ne le sera plus qu'aux apatrides.

Comme prévu, le décret apporte aussi une restriction pour les travaux saisonniers agricoles. Le contrat saisonnier ne pourra excéder six mois sur douze mois consécutifs, contre huit mois précédemment. Toutefois, sous certaines conditions, cette période pourra être portée à huit mois si l'employeur apporte la preuve qu'il ne peut faire face à ce surcroît d'activité « par le recrutement de main-d'œuvre déjà présente sur le territoire national ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép.					
SE-U	8,010	8,020	+ 151	+ 171	+ 270	+ 310	+ 700	+ 820
3 ans	6,389	6,315	+ 99	+ 130	+ 185	+ 235	+ 577	+ 627
1 an (100)	3,569	3,564	+ 165	+ 190	+ 340	+ 368	+ 1077	+ 1145
DM	3,083	3,081	+ 177	+ 188	+ 339	+ 358	+ 1021	+ 1075
Flora	2,728	2,731	+ 146	+ 157	+ 282	+ 300	+ 851	+ 901
F.R. (100)	15,859	15,867	+ 283	+ 321	+ 562	+ 589	+ 1825	+ 1898
F.S. (100)	3,729	3,727	+ 254	+ 311	+ 562	+ 589	+ 1825	+ 1898
L. (100)	4,885	4,900	+ 225	+ 254	+ 432	+ 451	+ 1382	+ 1457
E.....	11,645	11,620	+ 340	+ 385	+ 674	+ 757	+ 2035	+ 2245

TAUX DES EURO-MONNAIES

	3 9/16	9 15/16	9 15/16	10 9/16	10 9/16	10 9/16	10 9/16	10 9/16	10 9/16	10 9/16	10 9/16	10 9/16
SE-U	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8
Flora	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8
F.R. (100)	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
F.S. (100)	1 3/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8
L. (100)	16 1/4	16 1/2	16 5/8	17 5/8	17 5/8	17 5/8	17 5/8	17 5/8	17 5/8	17 5/8	17 5/8	17 5/8
F. comp.	12 3/8	12 3/8	12 3/8	12 3/8	12 3/8	12 3/8	12 3/8	12 3/8	12 3/8	12 3/8	12 3/8	12 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE JOURNAL DES UTILISATEURS DE MICRO-ORDINATEURS

Un lundi sur deux chez votre marchand de journaux

LE JOURNAL DES UTILISATEURS DE MICRO-ORDINATEURS

Un lundi sur deux chez votre marchand de journaux

NET RECU DE LA CGT A L'USINE GRAND-COURONNE DE LA CHAPELLE-DARBLAY

A l'usine de Grand-Couronne des papeteries de La Chapelle-Darblay, la CGT a perdu un siège (trois contre quatre), tous allèges confondus, aux élections du comité d'entreprise qui se sont déroulées le 12 mars. La CFDT, avec deux sièges, et la CGC, avec un, demeurèrent stables en sièges, mais gagnèrent des points. En raison d'une diminution importante des effectifs, il y avait un siège de moins à pourvoir. Dans le premier collège, la CGT conserva la première place mais perdit près de dix-neuf points au profit de la CFDT. Lors de la précédente élection, le 29 mars 1982, au comité d'entreprise, elle avait obtenu 73,86 % des voix.

Les résultats sont les suivants : Premier collège (ouvriers et employés) : inscrits, 436; votants, 378; exprimés, 356; sièges à pourvoir, 5. CGT, 56,25 %; 3 sièges; CFDT, 43,25 %, 2 sièges.

Deuxième collège (cadres-maîtrise) : inscrits, 109; votants, 97; exprimés, 95; siège à pourvoir, 1. CGT, 12,63 % (17,48 % en mars 1982); CGC, 87,37 % (81,55 % en mars 1982), 1 siège.

Le long conflit de La Chapelle-Darblay s'était achevé le 17 janvier dernier par la signature d'un accord social entre les syndicats, la société Chapelle-Darblay et le groupe papeterier néerlandais Parvoco.

Cet accord permettait de préserver 950 emplois - sur environ 2000 - et de maintenir en activité les deux usines normales de Grand-Couronne et de Saint-Etienne-de-Rouvray. L'Etat va apporter au plan de restructuration un concours financier de 2,4 milliards de francs. La société Parvoco s'interdit plus en tant que telle. C'est son PDG, M. John Kna, qui sera l'actionnaire de la Chapelle-Darblay. Le volet financier est bonifié. Le signature devant intervenir très prochainement.

ENERGIE

Aux Etats-Unis

LES RACHATS DE COMPAGNIES PETROLIERES SOULEVENT UNE OPPOSITION GRANDISSANTE

La multiplication des rachats de compagnies pétrolières aux Etats-Unis - avec Pennonco, le 12 mars, d'une prise de contrôle de Superior par Mobil (le Monde du 13 mars) - soulève des critiques grandissantes outre-Atlantique. Un sénateur démocrate de Louisiane, M. J. Bennett Johnston, devait ainsi déposer le 13 mars une proposition de loi qui interdirait pendant six mois toute fusion des cinquante premières sociétés pétrolières américaines. Ce projet inciterait l'offre d'achat de 13,2 milliards de dollars (plus de 100 milliards de francs) de SOCAL (Standard Oil of California) sur Gulf et l'opération prévue par Mobil sur Superior, la première des sociétés indépendantes qui produit un peu moins de 1 % des hydrocarbures américains. Ce dernier rapprochement pourrait échapper aux lois antitrust car Superior ne dispose pas de capacités de raffinage et de distribution.

Une proposition de loi semblable a déjà été rejetée par le Congrès, par 52 voix contre 42, au début du mois de mars.

NOUVEAU FORAGE « SEC » EN MER D'IROISE

La société Elf-Aquitaine a achevé, dimanche 11 mars, le forage de Krøgen au mer d'Irlande, à 275 kilomètres au large de Brest, sans rencontrer de ressources pétrolières exploitables. Commencé il y a cinq mois sur le permis baptisé « Petite sole », le forage a été achevé à 4 500 mètres, dont 180 mètres de hauteur d'eau. Douze forages représentent un investissement d'environ 1,1 milliard de francs, ont été effectués en mer d'Irlande sans qu'aucune compagnie pétrolière ne juge utile d'engager des activités de production.

Devant l'absence de résultats, les groupes Total, Shell et Norsk Hydro avaient décidé de se retirer de cette zone. 150 millions de francs ont été investis par Elf (50 %), BP (25 %) et Esso Rep (25 %) pour le forage de Krøgen, ralenti par les mauvaises conditions climatiques de cet hiver.

Compte tenu de ce retard, l'association Elf-Aquitaine Opérateur (51 %), Esso Rep (16 %), BP (15 %), Elf (9 %) et Murphy (9 %) a décidé de reporter à l'été le forage de Krøgen, qui doit être remplacé sur un autre permis proche, baptisé mer Celtique.

Jouez et gagnez vos vacances à vie



en déposant votre liste de mariage dans votre Pavillon Christoffe

Pavillon Christoffe

12, rue Royale • Paris 8^e
24, rue de la Paix • Paris 2^e
95, rue de Passy • Paris 16^e
93, rue de Seine • Paris 6^e
Centre Commercial Parly II

Joly, Nolita

LOGEMENT

Le patrimoine malade de la copropriété

(Suite de la première page.)

Au reste, s'il n'y a qu'une loi sur la copropriété, cette donnée juridique s'applique à des réalités bâties extrêmement disparates, du tout petit immeuble de moins de douze appartements au grand ensemble comptant, en plusieurs tours, plus de six mille logements; de l'immeuble centenaire vendu par appartements souvent au moment d'un partage à celui bâti dans les années 60 et vendu sur plan en copropriété. Du bâtiment vétuste où les « parties communes » se réduisent, outre les murs et le toit, à un escalier et à quelques couloirs éclairés chichement et à une porte sur la rue, à l'ensemble comportant chaudière commune, espaces verts, nombreux ascenseurs. On imagine bien que, plus les équipements collectifs sont nombreux et complexes, plus les charges de copropriété sont lourdes, dans un rapport allant du simple au quintuple (2).

Il n'y a pas non plus un seul type de copropriété. Deux grandes catégories sont à distinguer: les « copropriétaires occupants » qui habitent l'appartement qu'ils ont acheté et dont ils ont hérité, et les « copropriétaires bailleurs » qui ont installé des locataires dans leurs murs. Encore faut-il noter que chacun de ces grands groupes est loin d'être homogène.

Parmi les copropriétaires occupants, il y a tout d'abord celui qui était locataire de l'appartement qu'il occupe et qui l'a acheté, souvent peu cher - parce qu'il était occupé au moment de la vente. Cela s'est beaucoup produit dans les immeubles soumis à la loi de 1948, dans les années 50, et se produit encore, mais à des prix beaucoup plus élevés: le lo-

qui sont dans un immeuble propriétaires d'un ou plusieurs appartements.

Parmi tous ces copropriétaires bailleurs, une autre différence existe, totalement indépendante de leurs caractéristiques propres: certains gèrent eux-mêmes leurs biens, parfois avec une grande compétence, parfois sans mieux connaître les règles du jeu que beaucoup de copropriétaires occupants; d'autres font appel à des professionnels de la gestion, les gérants de biens immobiliers, qui, moyennant rétribution, choisissent les locataires, encaissent les loyers et envoient les quittances, tentent de se débarrasser des locataires mauvais payeurs-mauvais co-locataires et négocient désarmés avec les amicaux des locataires, lorsqu'il en existe.

Pour chaque immeuble, les copropriétaires constituent en tant que collectivité un « syndicat » qui est une personne morale dont les décisions, prises en assemblée générale, seront exécutées par « un syndic placé éventuellement sous le contrôle d'un conseil syndical », selon l'article 17 de la loi de 1965.

Un groupe hétérogène

Ces syndicats, qui sont-ils? Presque aussi divers que les copropriétaires. Professionnels reconnus, ils se regroupent, au gré des affinités, dans plusieurs organisations dont les principales sont la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAAB) (4) et la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) (5). Les mille quatre cents adhérents de la première sont plus spécialisés. Ils cumulent en général une triple activité: syndicats de

togestionnaire et coopérative sont essentiellement à base de dévouement militant. Quant à la gestion bénévole par un copropriétaire, elle est surtout praticable dans de petits immeubles (une dizaine ou une vingtaine d'appartements) où les copropriétaires occupants forment un groupe homogène: niveaux de revenu, d'instruction, de formation comparables.

Ce panorama de la diversité des partenaires montre combien l'exercice de cette « démocratie de fait » qu'est la copropriété est périlleux, l'ensemble étant fragilisé à l'extrême par la compétence ou le bon vouloir de l'un quelconque des participants. L'indifférence, en va le voir, est la première des plaies de la copropriété, avec une conséquence dramatique sur le patrimoine immobilier national: les immeubles en copropriété se dégradent, tant sont difficiles à prendre les décisions de gros travaux d'entretien.

JOSÉE DOYÈRE.

Prochain article:

II. - UNE TOUTE-PUISSANCE STÉRILE

(2) Le coût de base moyen au mètre carré par an était, à la fin de 1982, de 41,79 francs dans un immeuble d'avant 1948, sans confort, ni chauffage, ni ascenseur; de 104,93 francs dans le même immeuble, mais avec confort, chauffage et ascenseur, de 122,80 francs dans un immeuble construit entre 1948 et 1970; de 135,25 francs dans un immeuble construit après 1970; de 179,75 francs dans un immeuble de grande hauteur (selon une étude de la Confédération nationale des administrateurs de biens).

(3) Décret du 22 août 1978, publié au Journal officiel du 13 septembre.

(4) 53, rue du Rocher, Paris-8^e, tél. 293-00-55.

(5) 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e, tél. 225-24-26.

(6) Association nationale des syndicats coopératifs de copropriété (ANSOC), 6, rue Curie, 92500 Neuilly-Malmaison, tél. 732-00-44.

Les Pays-Bas sont le deuxième exportateur mondial de produits agricoles

Rabobank est la première banque agricole des Pays-Bas.

Les produits agricoles constituent 25% du volume total des exportations néerlandaises (soit environ 42 milliards de florins hollandais). Les Pays-Bas sont même l'exportateur numéro un du monde pour les produits laitiers. Et puisque les affaires agricoles revêtent une si grande importance pour le commerce extérieur néerlandais, la Rabobank jouit de vastes connaissances et dispose d'informations récentes sur tous les secteurs du financement international.

De plus, environ 40% du total de l'épargne néerlandaise sont déposés auprès de la Rabobank.

mais compte parmi les 50 banques les plus importantes du monde.

Avec un actif dépassant les 115 milliards de florins hollandais (soit environ 38 milliards de dollars U.S.), la Rabobank est non seulement l'une des plus grandes banques des Pays-Bas

Si vous êtes d'avis que vos affaires ne sauraient être en de meilleures mains sinon qu'en celles de la banque du deuxième grand exportateur de produits agricoles, prenez contact avec nous.

90% de tous les prêts alloués à l'agriculture néerlandaise passent par la Rabobank qui peut ainsi prétendre être l'organisme de crédit néerlandais le plus important dans ce secteur. La Rabobank détient une position-clé dans le financement des opérations agricoles. La Rabobank se tient à la disposition de sa clientèle avec 3.000 agences réparties dans tout le pays.

Un tiers de toutes les entreprises néerlandaises confie ses opérations bancaires à la Rabo-



Le pays de Rembrandt est aussi le pays de la Rabobank. Le pays qui perpétue la tradition de la perfection.

Rabobank

Le pays de Rembrandt est aussi le pays de la Rabobank. Rabobank Nederland, Département des Affaires Internationales, Croyez-écart 18, NL-3521 CB Utrecht, Pays-Bas. Tél. 40200. Succursale New York/USA. Tél. 424337. Représentant à Francfort/Main/R.F.A. Tél. 413873. ADCA-Bank AG, Francfort/Main/R.F.A. Tél. 412864. Représentant à Londres/Grande-Bretagne. Tél. 892950. Filiale à Curaçao, Curaçao/A.N. Tél. 3422.

Moins de 4 millions d'appartements

Statistiquement, on ne sait pas avec précision combien d'appartements sont sous le régime de la copropriété. La première exploitation du recensement de 1982 fait état d'un parc total de 23 700 000 logements, dont près de 19 800 000 résidences principales, mais rien n'empêche qu'un appartement en copropriété soit une résidence secondaire. Sur ce total, 9 millions d'appartements sont situés dans des « immeubles collectifs » (deux logements ou plus). Parmi ceux-ci, 6,6 millions sont en location, dont les HLM (2,6 millions), mais aussi les immeubles des investissements « institutionnels » (assurances, grandes sociétés...) de toutes sortes, et les immeubles de rapport des propriétaires privés. On sait, d'autre part, que 9,9 millions de Français sont propriétaires de leur logement, qui est souvent une maison individuelle. Les deux séries d'informations ne se recoupent pas.

Une enquête par sondage sur le logement doit être entreprise par l'INSEE à la fin de l'année. Pour l'instant, force est de se contenter des chiffres de « l'enquête-logement » de 1978, qui dénombreait 3 735 000 logements en copropriété, se ventilant entre 1 640 000 appartements occupés par leurs propriétaires, 1 440 000 logements locatifs appartenant à un copropriétaire personne physique, 405 000 appartements occupés par leur propriétaire qui possède l'ensemble de l'immeuble, et enfin 250 000 logements locatifs appartenant à une société qui n'est pas propriétaire de tout l'immeuble. On peut penser que ces chiffres n'auront pas beaucoup évolué en six ans, en raison de la chute de la construction d'immeubles collectifs.

En revanche, on ne sait rien de l'état du patrimoine immobilier français privé. On sait que le confort y a beaucoup progressé, mais aucune enquête chiffrée ne donne d'informations sérieuses sur l'état du gros œuvre.

catane à le droit de préemption et, ignorant qu'il bénéficie du maintien dans les lieux en tant que locataire, cède aux pressions du marchand de biens par crainte d'être jeté dehors. Si l'appartement était en loyer libre, la pression se fait plus vive encore, le nouveau propriétaire ayant le droit de récupérer l'appartement pour se loger lui-même. Sans être toujours copropriétaires malgré eux, nombreux sont ceux qui le sont devenus par accident.

copropriété bien sûr (plus de soixante-dix mille syndicats); gérants d'immeubles (40% du secteur des immeubles collectifs privés, logements ou locaux commerciaux); enfin, plus d'un quart d'entre eux pratiquent l'expertise immobilière. La seconde, qui regroupe six mille cinq cents adhérents, dont quatre mille administrateurs de biens, est plus hétérogène: ils sont syndicats de copropriétés et gérants d'immeubles, experts immobiliers certes, mais aussi agents immobiliers, et parfois promoteurs-construteurs. On trouve de tout parmi ces professionnels, tout comme parmi ceux qui adhèrent à d'autres organisations professionnelles ou n'adhèrent à aucune: de très grands cabinets (plus de cinquante salariés) comme de tout petits (une secrétaire à temps); des sociétés très bien organisées, informatisées, détaillant parfaitement pour leurs mandants, propriétaires occupants ou bailleurs, le montant des dépenses au des « charges récupérables » (payées par le locataire); des « gérants » asynchroniques, pagilleux en diable, où les comptes sont perpétuellement en retard et demeurent d'un flou impénétrable; des professionnels dynamiques, parfaitement au courant de la réglementation, et des syndicats vieillissants, dont l'entreprise baisse. En gros, des bons et des mauvais, du plus scrupuleux au moins scrupuleux, du plus compétent au moins compétent. Certains architectes exercent parfois aussi les fonctions de syndic, et la crise de la construction neuve en multiplie activement le nombre. Le syndicat des copropriétaires peut prendre la forme coopérative et adhérer à une coopérative de gestion immobilière qui assistera le conseil syndical et son président (6).

Enfin, na des copropriétaires, porté à la présidence du conseil syndical, peut être syndic bénévole. La tentation est grande de charger de cette tâche un retraité de son métier avari familiarisé avec la gestion, le bâtiment, le droit. A vrai dire, les grands exemples de copropriété au-

Des « accédants » endettés

Autre catégorie: ceux qui ont acheté et sont déçagés de ce souci, soit parce qu'ils ont fini de rembourser leur emprunt, soit parce qu'ils ont eu les moyens de payer comptant. Enfin, on trouve les « accédants » qui se sont endettés lourdement, il n'y a guère, et dont le budget logement absorbe toute la capacité d'épargne et même au-delà. Quant aux copropriétaires bailleurs, leur diversité est presque aussi grande. Propriétaires bailleurs de tradition, héritiers de lots d'abord soumis à la loi de 1948, certains ont attendu patiemment que leur locataire disparaisse ou s'en aille, leur permettant - moyennant l'installation d'équipements de confort et en respectant certaines normes (3) - de pratiquer des loyers libres. D'autres sont restés propriétaires d'un appartement devenu trop petit, pour devenir locataires d'un plus grand, le loyer encaissé d'un côté servant à alléger la charge du loyer payé de l'autre. D'autres encore, à l'époque bénié de l'expansion économique, ont placé à leurs disponibilités: professeurs libéraux, commerçants, publicitaires, chefs d'entreprise, mais aussi enseignants, cadres, voire employés, la différence entre les uns et les autres réside dans l'importance des moyens financiers utilisés et dans le nombre, le standing et la surface des appartements achetés. On trouve enfin des sociétés, du secteur privé ou du secteur social,

Le TRS-80 Modèle 12.

Sa structure modulaire en fait le micro-ordinateur aisément adaptable au développement de votre entreprise.



De la comptabilité au traitement de texte, en passant par l'analyse financière, les stocks, la facturation, la paye... le micro-ordinateur TRS-80 Modèle 12 couvre tous les secteurs d'activité de la plupart des entreprises. Voilà pour le présent. Mais il est intéressant de savoir qu'en donnant la préférence à ce précieux auxiliaire, vous prenez une excellente option sur l'avenir. Conçu, en effet, dans une optique d'extensibilité, le Modèle 12 suit aisément l'évolution et la croissance de vos activités. Une certitude plutôt rassurante, non?

Investissement judicieux, le Modèle 12 est bien l'outil de gestion par excellence des entreprises soucieuses de rentabilité et d'efficacité. Aujourd'hui et demain.

Pour vous en convaincre, adressez-nous le coupon ci-dessous et vous recevrez une documentation détaillée. Ou mieux: venez exposer vos besoins informatiques dans l'un de nos Centres Ordinateurs ou magasins spécialisés en micro-informatique.

Modèle illustré: 262-4005, avec 2 unités de disques souples

39.995F* (TVA 18,60% incl.)

Il existe également un Modèle 12 avec 1 unité de disques souples (réf. 262-4004)

32.995F* (TVA 18,60% incl.)

TRS-80®

Exclusivement chez **Tandy®**

• Fiabilité exemplaire: le micro-ordinateur TRS-80 est un des plus utilisés dans le monde.

• Performances et possibilités d'évolution à la hauteur de vos besoins.

• Service après-vente efficace: deux formules de Contrat de Service (en nos ateliers ou maintenance sur site).

• Assistance et conseils dans tous nos Centres Ordinateurs et magasins spécialisés en micro-informatique (une centaine en Europe).

• Formation dans nos Centres Ordinateurs.

TRS-80, le micro-ordinateur toutes professions.

* Prix au 1^{er} novembre 1983 sous réserve de modification du programme de vente ou des tarifs. Les prix peuvent varier dans les magasins franchisés.

Microprocesseur Z-80A 8 bits (4 MHz). Structure modulaire en vue, autres, de l'adjonction d'un microprocesseur 16 bits. Possibilité d'extension sur disques durs jusqu'à 48 millions d'octets pour le stockage de données ou de programmes. Mémoire: 64 K + 16 K. Clavier Azerty accusé.

Modèle illustré: 262-4005, avec 2 unités de disques souples

39.995F* (TVA 18,60% incl.)

Il existe également un Modèle 12 avec 1 unité de disques souples (réf. 262-4004)

32.995F* (TVA 18,60% incl.)

TRS-80®

Exclusivement chez **Tandy®**

• Fiabilité exemplaire: le micro-ordinateur TRS-80 est un des plus utilisés dans le monde.

• Performances et possibilités d'évolution à la hauteur de vos besoins.

• Service après-vente efficace: deux formules de Contrat de Service (en nos ateliers ou maintenance sur site).

• Assistance et conseils dans tous nos Centres Ordinateurs et magasins spécialisés en micro-informatique (une centaine en Europe).

• Formation dans nos Centres Ordinateurs.

TRS-80, le micro-ordinateur toutes professions.

* Prix au 1^{er} novembre 1983 sous réserve de modification du programme de vente ou des tarifs. Les prix peuvent varier dans les magasins franchisés.

TANDY FRANCE S.A. - Département TRS-80 Mk I, Beaulieu
211-213, boulevard MacDonaki - 75014 PARIS - Tél. 01-28.80.159

Je m'intéresse à savoir plus sur le TRS-80 Modèle 12

Nom _____

Profession _____

Rue _____

Boîte _____

Localité _____

Tel. _____

Code postal _____

ÉTRANGER

En Inde

Le gouvernement a présenté un budget nettement préélectoral

Sensible augmentation des dépenses de sécurité

De notre correspondant

New-Delhi. - C'est un budget 1984-1985 sans surprise que le ministre indien des finances, M. Pranab Mukherjee, vient de présenter au Parlement fédéral. Dénotant globalement par l'opposition comme « un exercice de propagande préélectorale », le projet ne suscite dans les milieux économiques indiens aucune critique majeure et se situe, grosso modo, dans la ligne des précédents. Les propositions du grand argentier de M. Gandhi seront débattues, et probablement votées en l'état, vers la fin de cette semaine. Avec une certaine franchise M. Mukherjee a lui-même reconnu, en petit comité, qu'il « fallait garder en mémoire un certain événement à venir, très important pour nous nous ici ». En clair, les élections législatives nationales auront lieu vers la fin de cette année.

Les contribuables indiens, qui sont tout juste quatre millions sur une population totale de sept cents millions et constituent le groupe salarié le mieux organisé et le plus « remuant », enregistrent donc, avec satisfaction, une diminution de 5 à 10 % de leurs impôts. La ponction maximale sur les très hauts revenus - 100 000 roupies (1) et plus - est simultanément ramenée de 60 % à 55 %, tandis que le plancher à partir duquel les propriétaires de biens immobiliers sont soumis à l'impôt sur la fortune est porté de 100 000 à 200 000 roupies. Le gouvernement espère ainsi limiter les effets de l'évasion fiscale, qui est ici un sport national. Parallèlement, les pouvoirs publics prennent des mesures supplémentaires de surveillance.

L'impôt sur les bénéfices des entreprises n'est pas modifié. La baisse, voire la suppression, de taxes sur certains produits devrait permettre au consommateur indien, si les industriels concernés les répercutent sur les prix de vente, de payer moins cher certains produits essentiels, tels les articles de coton et autres textiles, le sucre, les ustensiles de fer-blanc, le papier à écrire, etc. En revanche, les taxes à l'importation sur les produits pétroliers, l'acier et le fer sont augmentées de manière à freiner les achats. Les concessions fiscales jusqu'ici consenties aux fabricants de pneumatiques sont abolies, et le prix des cigarettes, déjà très élevé en Inde, augmentera encore. Bref, comme titrait *The Times of India*, il s'agit bien d'un budget « destiné à plaire à tous ».

L'équilibre est certes loin d'être atteint, mais avec 425 milliards de dépenses prévues, pour 405 milliards de recettes, le déficit fédéral - celui qu'accumulent les différents États n'est pas pris en compte - demeure, après emprunts et astuces comptables, dans les limites raisonnables du précédent (176 milliards contre 169,5 milliards pour 1983-1984).

Comme à l'ordinaire, la défense se taille la part du lion dans les dépenses prévues. Mais, avec 68 milliards de roupies (16 % du total) contre 63,5 milliards précédemment (+ 7 % en un an), il s'agit, en réalité, d'une baisse en termes réels, la hausse des prix risquant de dépasser 10 %.

La croissance des dépenses consacrées à la sécurité avec 4,9 milliards contre 4,5 milliards (+ 4,5 %) est un peu plus rapide. D'une part, les troubles au Pendjab notamment, ont créé des besoins nouveaux et, d'autre part, une enveloppe spéciale de 25 millions servira au financement d'une barrière de barbelés le long de la frontière avec le Bangladesh, de manière à décourager l'immigration clandestine en provenance de ce pays (2).

À noter, enfin, la volonté gouvernementale de poursuivre l'effort entrepris en faveur du développement de la télévision, dont le budget passe de moins de 2 milliards à 6,3 milliards. (1) 1 roupie = 0,80 F. (2) Le Bangladesh nie, de son côté, qu'il y ait une émigration récente notable vers l'Inde. Les responsables bengalis déclarent que l'émigration de Bengalis en Assam - État de l'Inde situé au nord du Bangladesh - est, pour l'essentiel, antérieure à l'indépendance de leur pays (1971). Ils affirment que la situation économique et sociale en Assam est même au Bengale-Occidental n'est pas telle qu'elle puisse encourager un exode et qualifie la décision de New-Delhi de « geste de pure propagande interne » en cette période électorale, destinée notamment à conforter les Assamais, qui réclament le départ des Bengalis de leur territoire, et, d'une façon générale, les indiens nationalistes indiens. Cette décision leur apparaît consistant, en outre, en un moyen de pression politique utilisé par New-Delhi au moment où s'amorce une phase délicate des discussions entre les deux pays sur la question vitale du partage des eaux du Gange.

occidental. Une seule de ces unités fait partie du secteur public. La grève a été lancée au moment fort de la saison des ventes. « Organiser un tel mouvement à cette période est une erreur industrielle ou maximum », a déclaré un leader syndicaliste communiste et membre du Parlement, M. Nripen Ghosh. La principale revendication des grévistes porte sur la paie. Le patronat a l'intention d'augmenter la part du salaire liée à la productivité, et les ouvriers craignent que ceux qui travaillent sans compensation. Dans le salaire des ouvriers du secteur, 6 % du total mensuel de 682 roupies (68 dollars) représentent actuellement le rendement à la pièce, le reste reflétant le temps de travail. L'association patronale pose comme préalable à l'ouverture de négociations sur les salaires que 80 % de ces derniers représentent le rendement à la pièce, ce qui serait, selon elle, un réel stimulant.

Les syndicats demandent, eux, un relèvement du salaire global avant toute négociation sur les pourcentages relatifs à la productivité. Ils réclament également de meilleures conditions de travail. Les syndicats campent sur leurs positions, et rappellent que, en 1979, les ouvriers de l'industrie du jute ont fait grève pendant cinquante jours.

L'industrie indienne du jute a pris naissance il y a cent vingt-cinq ans à Calcutta. Deux millions de personnes environ travaillent à la culture du jute. (AFP.)

Une visite de M. Crépeau en Algérie - M. Michel Crépeau vient d'effectuer une courte visite en Algérie à l'occasion d'un Salon médical international où les sociétés françaises constituèrent près des deux tiers des exposants. Le ministre français du commerce et de l'artisanat a rencontré M. Houhou, ancien ambassadeur en France, nommé ministre de la santé lors de la formation du nouveau gouvernement, en janvier. Il a eu aussi un entretien avec M. Khelil, ministre du commerce, qui représentera l'Algérie lors des futures réunions de la commission mixte économique. (Corresp.)

On sous prie d'annoncer le décès de M. Alfred BEL, inspectrice honoraire de l'enseignement des filles indigènes en Algérie, survenue, le 5 mars 1984, dans sa résidence à Paris. Elle a été inhumée dans la plus stricte intimité. 32, boulevard Henri-IV, 75004 Paris. M. et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer. L'inhumation aura lieu dans le cimetière de Guiry (Eure), le jeudi 15 mars 1984, à 15 h 30. Részület az építésznek, Gyúry par Torony (27510).

M. et Mme Vania Lange, M. Olivier Maria Lange, M. et Mme Guy Scalabrè, Les enfants, Catherine Scalabrè, ont le douleur de faire part du décès de leur fils, M. et Mme Marie Lange, M. Olivier Maria Lange, M. et Mme Guy Scalabrè, Les enfants, Catherine Scalabrè, ont le douleur de faire part du décès de leur fils, M. et Mme Marie Lange, M. Olivier Maria Lange, M. et Mme Guy Scalabrè, Les enfants, Catherine Scalabrè, ont le douleur de faire part du décès de leur fils.

M. et Mme Marie Lange, M. Olivier Maria Lange, M. et Mme Guy Scalabrè, Les enfants, Catherine Scalabrè, ont le douleur de faire part du décès de leur fils, M. et Mme Marie Lange, M. Olivier Maria Lange, M. et Mme Guy Scalabrè, Les enfants, Catherine Scalabrè, ont le douleur de faire part du décès de leur fils.

On sous prie d'annoncer le décès de M. Edouard DEPREUX, né François Mouray, survenue, le 12 mars 1984, dans sa résidence à Paris. Le présent avis tient lieu de faire-part. 6, rue du Général-de-Castelnau, 75015 Paris. M. et Mme Marie Lange, M. Olivier Maria Lange, M. et Mme Guy Scalabrè, Les enfants, Catherine Scalabrè, ont le douleur de faire part du décès de leur fils.

On sous prie d'annoncer le décès de M. Edouard DEPREUX, né François Mouray, survenue, le 12 mars 1984, dans sa résidence à Paris. Le présent avis tient lieu de faire-part. 6, rue du Général-de-Castelnau, 75015 Paris.

On sous prie d'annoncer le décès de M. Edouard DEPREUX, né François Mouray, survenue, le 12 mars 1984, dans sa résidence à Paris. Le présent avis tient lieu de faire-part. 6, rue du Général-de-Castelnau, 75015 Paris.

On sous prie d'annoncer le décès de M. Edouard DEPREUX, né François Mouray, survenue, le 12 mars 1984, dans sa résidence à Paris. Le présent avis tient lieu de faire-part. 6, rue du Général-de-Castelnau, 75015 Paris.

On sous prie d'annoncer le décès de M. Edouard DEPREUX, né François Mouray, survenue, le 12 mars 1984, dans sa résidence à Paris. Le présent avis tient lieu de faire-part. 6, rue du Général-de-Castelnau, 75015 Paris.

LE CARNET DU Monde

Décès

On le 31 octobre 1903, à Toul (Meurthe-et-Moselle), Robert Grandpierre fut un élève du lycée primaire de la Roche puis à la faculté de médecine de Lyon. Professeur agrégé de physiologie et médecine de l'armée de l'air, il fut nommé médecin-chef du Centre d'études de biologie aéronautique (1946-1956), puis directeur du Centre d'enseignement et de recherche de médecine aéronautique (1956-1963). En 1961, il devint aussi directeur du laboratoire de biologie aéronautique à l'école pratique des hautes études.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

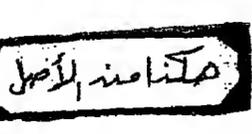
Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

Le docteur et Mme Henri Bidaut, ont le douleur de faire part du décès de leur fils. Alain, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur civil des ponts et chaussées, capitaine de frégate de réserve, directeur technique de la société de radiodiffusion de la France d'outre-mer.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS
SOFIREM
COUPEUR
PRISE DE PARTICIPATION DANS CNIL
La SOFIREM (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) a fait un apport de 400.000 F à la société CNIL (Centre National des Industries de Lorraine), société anonyme, dont le siège est à Saint-Étienne et dont le capital passera à 1.400.000 F.
CETTE SOCIÉTÉ FABRIQUE DES CAMPING-CARAVANS à Saint-Étienne sous la marque MOTORHOMES.
CETTE ACTIVITÉ DEVIENDRAIT PERMETTRE la création de 120 emplois d'ici à la fin 1986.
La participation financière de la SOFIREM à ce développement s'élève à 1.000.000 F grâce à un prêt complémentaire de 600.000 F.
Le bénéfice net de l'exercice s'élève à F 117.107.996,58 après déduction des amortissements et des provisions de F 318.749.545,62, contre F 124.268.386,58 en 1982 après déduction de F 305.344.366,13 d'amortissements et provisions.
Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, convoquée le 23 mai 1984, la mise en paiement d'un dividende de F 14,25 par action, identique à celui de l'an dernier.
CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 11 % juin 1977
Les intérêts courus du 20 mars 1983 au 19 mars 1984 sur les obligations Électricité de France, 11 % juin 1977 seront payables à partir du 20 mars 1984 à raison de F 99 par titre de 1.000 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source domaniale d'impôt sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984.

MARCHE

Table with financial data and company names like VALSERS, SODAS DU BOULON, etc.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 13 MARS

PARIS

13 mars

Amper sifflé

C'est dans un chaos indescriptible que s'est déroulée, mardi la cinquième tentative pour coter Amper...

NEW-YORK

Vii redressement

Pris d'un nouvel accès de faiblesse à la veille du week-end, Wall Street s'est très vivement redressé lundi...

Ce sont surtout les « blue chips » qui ont profité du regain d'intérêt manifesté par les investisseurs...

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their performance.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AKZO. - Et de trois. Après les groupes britannique ICI et franco-américain Esso...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Indicateur, Valeur, Variation. Shows daily market indices.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their performance.

Obligations convertibles

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists convertible bonds.

Actions au comptant

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their performance.

Etrangères

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists foreign stocks.

SECOND-MARCHÉ

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists second market stocks.

Hors-cote

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists off-market stocks.

SICAV 12/3

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists SICAV funds.

Règlement mensuel

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Différence. Shows monthly settlement data for various stocks.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Shows exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Shows gold market prices.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

- 2. Les enjeux du Pacifique, par René Dabemat.
- 11. Louis David, son école et son temps, d'Étienne-Jean Delécluse.
- Lettres au Monde sur l'enseignement privé.

ÉTRANGER

- 3. PROCHE-ORIENT
- ISRAËL : un enseignant français condamné à quatre ans de prison.
- 5. AFRIQUE
- LE CONFLIT NAMIBIEN : l'Angola et le SWAPO rejettent la proposition sud-africaine.
- 5. ASIE
- 6. AMÉRIQUES
- 6. DIPLOMATIE
- 7. EUROPE

POLITIQUE

- 8. Les municipales de 1983 corrigées 1984 : la majorité a dû renoncer à gérer six villes de plus de trente mille habitants.

SOCIÉTÉ

- 10. Les négociations sur l'école privée.
- 11. AIRBUS : quatre permis pour l'A-320.
- SPORTS : Paris-Nice.
- ECHecs.

CULTURE

- 14. CINÉMA : les Copains d'abord, de Lawrence Kasdan.
- 17. COMMUNICATION : l'avenir des satellites de télévision directe.

DOSSIER

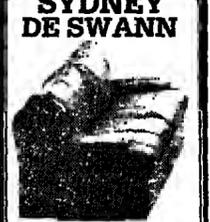
- 26. Le point sur... les enjeux du conseil européen.

ÉCONOMIE

- 27. La négociation de Bruxelles sur le lait.
- 28. AFFAIRES : le sort de Dunlop France.
- SOCIAL : la CGT et la suppression d'emplois à l'usine Citroën d'Aulnay.
- 30. ÉTRANGER : le budget indien.

RADIO-TÉLÉVISION (17) INFORMATIONS « SERVICES » (12) :
 Vie associative : Journal officiel ; Météorologie ; Mots croisés ; Loto.
 Annonces classées (18 à 25) ; Carnet (30) ; Programmes des spectacles (15 et 16) ; Marchés financiers (31).

SYDNEY DE SWANN



Canapé-lit 2 ou 3 places cuir pleine fleur (tous coloris), se fait également en canapé fixe.

CAPELOU

DISTRIBUTEUR
 37 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
 75011 PARIS - M^e Parmentier
 TEL. 357.46.35

DE LA PLUS SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT

PRIX EXCEPTIONNELS avec la garantie d'un grand maître tailleur

A partir de 500 F

PANTALONS

A partir de 1 550 F

COSTUMES MESURE

NOUVELLE COLLECTION

3 000 tissus
 Luxueuses draperies anglaises
 Fabrication traditionnelle

Boutique Femme
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX
 SUR MESURE

UNIFORMES ET BISIGNES MILITAIRES

Prêt-à-porter Homme

LE GRAND Tailleur

27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
 Téléphone : 742-70-61.
 Du lundi au samedi, de 10 h à 18 h.

A B C D E F G

TF 1 annule l'« Edition spéciale » d'Anne Sinclair sur le PCF

L'émission mensuelle d'Anne Sinclair, « Edition spéciale », qui devait être consacrée ce mardi 13 mars au Parti communiste en question - a été annulée vingt-quatre heures avant sa diffusion en direct. Après le retrait de l'invité, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du

Parti communiste français (le Monde du 6 mars), il n'a pas été possible de le remplacer pour conserver à l'émission son objectif initial. Anne Sinclair estime que l'attitude de la direction du PCF représentée « par un procédé extrêmement grave pour le libre débat à la télévision ».

« Chiche ! », avait répondu en chef à France-Inter, Jean Daniel, directeur du Nouvel Observateur, Lilly Marcou, universitaire, et Jorge Semprun, ancien dirigeant du Parti communiste espagnol. Quatre spécialistes.

Mais vendredi dernier, tout se gâta. Michel Cardoze et le PDG de TF 1 estimèrent, en commun, que le journaliste ne peut intervenir comme « communiste » à cette émission et, le lendemain, comme « professionnel », animateur d'une table ronde. « Michel Cardoze ne pouvait et ne voulait remplacer Pierre Juquin », nous a précisé M. Bourges (1).

Le week-end se passera à chercher désespérément quelqu'un qui

Service public ?

C'est pourtant en raison de cette identité que certains journalistes sont entrés dans les chaînes de radio et de télévision depuis 1981 ; il s'agissait alors de prouver fin à l'extrémisme dont ces chaînes avaient fait preuve vis-à-vis des communistes des septennats précédents.

L'attitude du PCF, puis celle de TF 1 aboutissent finalement à priver les téléspectateurs d'un ensemble d'informations et d'échanges d'idées que le service public se targue d'être le plus apte à assurer. Les communistes sont eux-mêmes, dans le débat sur la « privatisation » de la télévision, de chauds partisans du maintien et du développement du service public. La façon dont un parti membre de la majorité entend contrôler et, à défaut, empêcher la diffusion d'informations le concernant, n'est peut-être pas la meilleure contribution qu'il puisse apporter à la défense du service public.

Le Parti communiste estime être en permanence la cible d'une campagne visant à déformer sa politique ou à la priver des moyens de s'exprimer. M. Georges Marchais y insistait encore, dimanche 11 mars, devant les jeunes communistes réunis à Pantin. L'affaire d'« Edition spéciale » amène à se demander une fois de plus si les communistes ne trouvent pas bien des avantages à la situation qu'ils dénoncent.

PATRICK JARREAU.

LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE DANS LA CEE

« J'ai le sentiment que dans cette affaire le gouvernement a trop lâché » nous déclare le président de la FNSEA

M. François Guillaume, président de la FNSEA, a secouru avec une extrême réserve, pour ne pas dire de l'hostilité, les dispositions de l'accord signé dans la nuit à Bruxelles, (lire page 27 l'article de Philippe Lemaitre). « Il est très grave que la France se soit engagée dans cette voie de la réduction de la production laitière sans que, préalablement, des engagements aient été pris par les ministres des Dix sur la limitation ou la taxation des importations de matières grasses dans la CEE », nous a-t-il déclaré. « C'est un fait très grave de mettre d'abord l'ordre à l'intérieur de la CEE sur deux autres points (autre la limitation des achats de matières grasses étrangères) : le contrôle des achats de beurre néo-zélandais et l'organisation de ce que l'on nomme les ateliers sans sol aux Pays-Bas... »

M. Guillaume a ajouté : « Ce que nous souhaitons, c'est la définition

« M. Lajoie (PC) : des décisions inacceptables. - M. André Lajoie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a jugé « inacceptables » les mesures « visant à réduire la production laitière ». - Après avoir réduit la production de charbon et d'acier, interroge-t-il, le Marché commun va-t-il démanteler notre agriculture ? - Il y a d'autres solutions, affirme M. Lajoie, pour maîtriser la production laitière. »

« Le CNJA inquiet. - Le Centre national de jeunes agriculteurs s'émue du triomphalisme manifesté par le ministre à l'issue du conseil. Pour maîtriser la production laitière sans catastrophe, le CNJA demande un plan d'accompagnement. »

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1984 a été tiré à 500 935 exemplaires

Sur le vif

Fillettes

Vous connaissez mon amie Jeanine, celle qui a la grosse tête depuis que sa gamine a secoué une classe. Elle la tire, cette petite, elle la pousse, elle la hisse. Elle la voit déjà tout en haut de l'affiche. Seulement voilà, côté showbiz, les baby stars, les Sherry Temples, les Jackie Coogans, ça date un peu, ça ne se fait plus. En revanche, côté politique... C'est Samantha qui l'a mise sur la piste. Vous savez, cette petite Américaine de onze ans, invitée au Kremlin, tapis rouge, plantes en pot, limousines, réceptions, caméras, micros. Du coup, elle va courir l'élection présidentielle à la télé, pour la Disney Channel. Quand elle a entendu ça, Jeanine, elle s'est dit - je l'ai bien vu : pourquoi celle-là et pas la mienne ?

L'autre jour, elle m'appelle, toute excitée : « Tu n'es pas au courant pour Ruth ? »

« Qui ça, Ruth ? »

« Tu sais bien, la petite Anglaise, la surdouée, elle a douze ans, elle est étudiante à Oxford. Son père a tout lâché pour lui servir d'impressionnaire. »

« Et alors ? »

« Elle est refusée d'observer une minute de silence pour Andropov, il paraît que c'était dans tous les journaux là-bas. »

« Et alors ? »

« Ben, je me disais... Pour Véronique... »

« Véronique, d'accord, elle a sauté la cinquante, mais elle retrouve quand même à treize ans en quatrième, pas à l'ENA, faut pas rêver. »

« Elle a quand même été repue par Chirac. »

« Oui, quand elle était à la maternelle. Avec deux mille autres gosses. »

« D'abord, ils n'étaient pas deux mille. Ensuite, je te dis qu'il y a un crâneau. Pourquoi la France, le France socialiste, se laisserait-elle faire la leçon par un Morvand, un vieux cabot, au lieu de prendre pour porte-parole une petite môme, toute fraîche, toute innocente, avec de la vérité plein la bouche. D'ici à ce que Kohl s'arrête en prochain conseil européen tenant par la main une gretchen de dix ans pour célébrer ses moments compen-soires, il y a pas loin, tu vas voir. Et là, maintenant, avec Max Gallo viré en douceur, renvoyé direction Strasbourg, il y a une place à prendre. »

« Paut-être. Mais comment ? »

« C'est à toi de jouer maintenant. La surdouée, c'est fait pour ça. Tu lui arranges un passage chez Polak. Tu la présentes à Ivan Laval. Il adore la président. Ils se voient tout le temps. Il pourrait amener la petite à Latcha. »

« Comme tu y vas ! »

« Je n'y vais pas plus vite que la chute de ce pauvre Mitterrand dans les sondages. Pour le tirer de là, moi, je ne vais plus que ça. Un peu de pub vite faite, bien faite par une fillette. »

CLAUDE SARRAUTE.

LA CONTROVERSE ENTRE WASHINGTON ET L'UNESCO

M. M'bow annonce qu'il accepterait la constitution d'une commission d'enquête sur sa conduite personnelle

Le Congrès des Etats-Unis enquête actuellement sur d'éventuelles malversations financières du directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'bow, s-t-on récemment appris à Washington de source parlementaire. Selon des accusations portées devant deux commissions de la Chambre des représentants, M'bow aurait échangé à se faire rembourser par l'UNESCO des frais de voyage se montant à plusieurs milliers de dollars, et qui lui auraient déjà été payés par d'autres organisations relevant des Nations unies, indiquent notamment le Washington Post.

Le Congrès américain avait déjà décidé de procéder à un « examen de la coopération UNESCO-Etats-Unis », comportant une « vérification » des comptes de l'Organisation, avec l'accord de M'bow.

Ce mardi 13 mars en fin de matinée, un communiqué émanant de la direction générale devait être publié à l'occasion d'une conférence de presse. Après avoir rappelé que M'bow a récemment accepté la demande d'enquête américaine, ce communiqué conclut : « Pour couper court aux allégations mensongères dont il est l'objet, le directeur général, dont l'éthique et la gestion administrative ont toujours été régies par l'intégrité personnelle et une volonté de transparence totale, accepterait volontiers la constitution par les instances compétentes de l'UNESCO d'une commission internationale à laquelle seraient fournies toutes les informations et toute la documentation nécessaires. »

TROIS MEMBRES D'ACTION DIRECTE PRENNENT UN POLICIER BELGE EN OTAGE

Bruxelles (AFP). - Toutes les polices de Belgique ont été mises en état d'alerte, mardi matin 13 mars, à la suite d'une prise d'otage, pendant quelques minutes à Bruxelles, d'un inspecteur de la police judiciaire belge par trois personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation terroriste française Action directe. Il s'agit de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Méjagon et Régis Schlicher, tous trois considérés comme des animateurs d'Action directe.

Plusieurs policiers surveillaient, dans le centre de la capitale, une agence de location de véhicules, où une jeune femme et deux hommes, membres présumés d'Action directe, devaient remettre une voiture.

(Publicité)

Découvrez le fantastique pouvoir de la Pensée Positive et tout vous réussira.

Vous détenez en vous un pouvoir incroyable, le plus impressionnant pouvoir qui soit à votre disposition : la Pensée Positive. Vous ceux qui réussissent pratiquement les techniques de la Pensée Positive. Vous aussi vous pouvez les apprendre en quelques minutes par jour. Vous découvrirez comment fonctionner, comment soulever des montagnes grâce au fantastique pouvoir de la Pensée Positive.

« Vous connaissez le fantastique pouvoir de la confiance en soi : audace et détermination seront vos nouveaux atouts. Vous éliminerez toute crainte, toute timidité en utilisant les trois modèles de Pensée Positive. »

« Vous maîtriserez le fonctionnement de votre corps : fatigue, stress, douleur disparaîtront. Un simple petit geste alié à une certaine pensée et en quelques minutes vos troubles disparaîtront. »

« Vous gagnerez enfin beaucoup plus d'argent : quelle que soit votre situation actuelle vous pourrez désormais accéder tout ce que vous désirez en appliquant simplement les 5 grands principes du succès par la Pensée Positive. »

« Vous serez libéré de toute peur : en quelques semaines et grâce à la règle d'Or de la Pensée Positive vous échangerez votre anxiété contre l'assurance, l'incertitude contre la sécurité. Vous obtiendrez le secret le plus puissant des pensées bienveillantes. »

Je peux vous assurer que rien ne résiste à la Pensée Positive. Vous verrez comme il est simple de produire une énergie positive qui assure le succès, le bien-être physique et moral. Envoyez-moi aujourd'hui même le bon-coupon et je vous adresserai gratuitement, par retour, un intéressant livret traitant entre autre de la Pensée Positive :

Institut Maurice OGIER - Service 816
 6 rue de la Plaine, 75020 Paris.

Maurice OGIER.

GRATUIT : « La Pensée Positive »

Je désire recevoir gratuitement et par retour le livret traitant entre autre du fantastique pouvoir de la Pensée Positive.

Vous avez adressé : M M^e M^{lle}

Nom : _____ Prénom : _____

N° : _____ Rue : _____

Code : _____ Ville : _____

Age : _____ Profession : _____

A retourner à : Institut Maurice OGIER - Service 816 - 6 rue de la Plaine, 75020 Paris

